

Fondation
Rurale
Interjurassienne
COURTEMELON LOVERESSE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2006



Table des matières

LISTE DES ILLUSTRATIONS	4
AVANT-PROPOS	6
1. CONDUITE ET GESTION DE LA FONDATION	7
1.1 Conseil de Fondation	7
1.2 Direction et responsables de départements et de domaines d'activités	7
1.2.1 Coordination	7
1.2.2 Développement des outils de gestion	8
1.3 Ressources humaines	8
1.4 Communication.....	12
1.4.1 Interne	12
1.4.2 Externe	12
1.5 Clientèle et satisfaction.....	13
1.5.1 Evolution du nombre d'abonnés	13
1.5.2 Etude de satisfaction des clients.....	13
2. FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE	23
2.1 Introduction – synthèse des activités du département.....	23
2.2 Formation en économie familiale	24
2.2.1 CFC GEF – GEI.....	24
2.2.2 Brevet fédéral de paysanne	27
2.3 Formation agricole.....	29
2.3.1 CFC agricole	29
2.3.2 Brevet et maîtrise agricoles.....	32
2.4 Formation continue en agriculture et en économie familiale.....	34
2.5 Commission de la formation professionnelle.....	37
3. CONSEILS, EXPERTISES ET DÉVELOPPEMENT	39
3.1 Introduction – synthèse des activités du département.....	39
3.2 Production végétale	41
3.2.1 Observations météorologiques	41
3.2.2 Essais en grandes cultures	42
3.2.3 Visites de cultures et d'herbages	46
3.2.4 Aménagement de pâturages	48
3.2.5 Dossiers PER et plans de fumure.....	48
3.2.6 Expertises liées à la construction de l'A16	49
3.2.7 Divers mandats d'expertises	51
3.2.8 Divers	52
3.2.9 Station phytosanitaire cantonale	53
3.2.10 Développement arboricole	56

3.3 Environnement.....	58
3.3.1 Etudes d'impact	58
3.3.2 Aménagement du territoire, protection de l'air et protection des eaux	58
3.3.3 Projet de mise en réseau écologique (OQE).....	58
3.3.4 Projet VERGERS+.....	59
3.3.5 Néophytes (plantes envahissantes).....	60
3.4 Production animale.....	60
3.4.1 Plans d'alimentation et suivi de troupeau de bétail laitier.....	60
3.4.2 Analyses des prestations et coûts de revient lait et viande.....	61
3.4.3 Autres prestations.....	61
3.4.4 Relations externes et collaborations.....	61
3.4.5 Premier essai national d'intégration de chiens de protection dans un troupeau bovin	63
3.5 Gestion d'entreprise et économie rurale.....	64
3.5.1 Constructions rurales	64
3.5.2 Collaboration interentreprises	64
3.5.3 LBFA-LDFR : conseils & expertises.....	65
3.5.4 Transfert du patrimoine.....	65
3.5.5 Orientation d'exploitation.....	65
3.5.6 Recherche de fonds et assainissement financier	66
3.5.7 Suivi de gestion.....	66
3.5.8 Développement d'un outil d'analyse comptable	66
3.6 Produits du terroir et tourisme rural.....	67
3.6.1 Marques « Spécialité du Canton du Jura » et « Produits du terroir du Jura bernois ».....	67
3.6.2 Viande de cheval.....	70
3.6.3 Promotion de l'agriculture biologique	71
3.6.4 Concours suisse des produits du terroir	73
3.7 Economie familiale.....	73
4. FIDUCIAIRE ET EXPERTISES	74
4.1 Introduction – synthèse des activités du département.....	74
4.2 Tenu de comptabilités fiscales et de gestion.....	74
4.3 Fiscalité - défense fiscale.....	75
4.4 Statistiques comptables – dossiers ART	75
5. SECTEURS DE PRODUCTION ET GESTION DES SITES	76
5.1 Exploitation horticole	76
5.2 Secteur hôtelier	76
5.3 Gestion des sites et des locaux de Courtemelon et de Loveresse.....	77
6. FINANCES	79
7. ANNEXES	81

Liste des illustrations

Figures

Figure 1 : Organigramme de la FRI au 31.12.2006.....	10
Figure 2 : Schéma présentant les composantes de la qualité attendue.....	14
Figure 3 : Niveau de satisfaction générale par rapport aux conseils (à gauche) et aux conseillers (à droite) de la FRI.....	14
Figure 4 : Niveau de satisfaction générale par rapport aux cours (à gauche) et aux formateurs (à droite) de la FRI.	15
Figure 5 : Perception des clients sur le nouveau concept "Groupe d'Animation Rurale".....	15
Figure 6 : Niveau de satisfaction générale par rapport à la communication (à gauche) et aux informations reçues (à droite) de la FRI.....	16
Figure 7 : Motifs d'abonnement à la FRI (à gauche) et disponibilité à recommander la FRI à des collègues (à droite).	16
Figure 8 : Sources d'informations par rapport aux activités de l'institution	19
Figure 9 : Schéma du processus de fidélisation.....	21
Figure 10 : Observations météorologiques à Courtemelon en 2006	41
Figure 11 : Rendement et résultat financier de l'essai orge d'automne (Courtedoux).....	43
Figure 12 : Rendement et résultat financier de l'essai de colza d'automne (Courtedoux).....	43
Figure 13 : Rendement et résultat financier de l'essai blé panifiable (Courtemelon).....	44
Figure 14 : Rendement et résultat financier de l'essai blé fourrager (Courtemelon)	45
Figure 15 : Rendement et résultat financier de l'essai blé biologique d'automne (Dampfreux).....	45
Figure 16 : Tracé de l'A16 avec les différentes sections.....	50
Figure 17 : Recensement de la population du verger haute tige du canton du Jura.....	59
Figure 18 : Analyse des activités de la FRI en 2006, en heures par département pour les 30 projets nécessitant le plus de travail.....	83

Liste des illustrations

Tableaux

Tableau 1 : Mutation au niveau du personnel en 2006	9
Tableau 2 : Degré de satisfaction des collaborateurs de la FRI (1 = 😊, 2 = 😐, 3 = 😞)	11
Tableau 3 : Répartition des abonnements aux prestations de la FRI	13
Tableau 4 : Activités déployées en 2006 dans les prestations de formation au sein de la FRI	23
Tableau 5 : Effectifs dans la filière économie familiale	26
Tableau 6 : Promotions dans la filière économie familiale	27
Tableau 7 : Résultats des examens CFC dans la filière économie familiale	27
Tableau 8 : Effectifs dans les cours du brevet de la paysanne	28
Tableau 9 : Résultats obtenus dans le cadre du brevet de la paysanne	29
Tableau 10 : Effectifs dans la filière agricole	31
Tableau 11 : Promotions dans la filière agricole	31
Tableau 12 : Réussites aux examens de CFC dans la filière agricole	31
Tableau 13 : Relève formée dans le secteur agricole avec comme base de calcul une durée moyenne de 30 ans par génération	31
Tableau 14 : Effectifs pour les cours du brevet et de la maîtrise agricoles	33
Tableau 15 : Résultats obtenus dans le cadre du brevet et de la maîtrise agricoles	34
Tableau 16 : Thématiques et formes de cours proposées dans le programme de formation continue 2005-2006	34
Tableau 17 : Participation aux prestations de formation continue 2005-2006	35
Tableau 18 : Activités déployées en 2006 dans les prestations de conseil au sein de la FRI	39
Tableau 19 : Répartition des dossiers du conseil individuel par domaine d'activités, classés de manière décroissante en fonction des mandats facturés.	40
Tableau 20 : Précipitations et températures moyennes Delémont et environs	42
Tableau 21 : Programme des visites des parcelles expérimentales et participation	46
Tableau 22 : Récapitulatif de la participation des agriculteurs aux visites de cultures en 2006	47
Tableau 23 : Visites d'herbages et des pâturages	47
Tableau 24 : Autorisations spéciales accordées dans le cadre des PER durant la campagne 2005-2006 (1 ^{er} septembre 2005 au 31 août 2006)	54
Tableau 25 : Nombre de participants et d'échantillons, pour les 5 éditions	56
Tableau 26 : Répartition des échantillons présentés au Forum par canton pour l'édition 06-07	57
Tableau 27 : Répartition des activités de la fiduciaire en 2006	74
Tableau 28 : Répartition des mandats comptables de la fiduciaire	75
Tableau 29 : Occupation des locaux de Courtemelon dont la FRI a la charge, les données avant mars 2006 n'ont pas été enregistrées de même que les occupations par la FRI	77
Tableau 30 : Occupation des locaux de Loveresse dont la FRI a la charge	78
Tableau 31 : Charges nettes liées à l'utilisation, l'entretien et la gestion des locaux de Loveresse et Courtemelon après déduction des locations	78
Tableau 32 : Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière croissante par n° de projet (1 équivalent plein temps correspond à 1800 heures de travail)	81
Tableau 33 : Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière décroissante (1 équivalent plein temps correspond à 1800 heures de travail)	82
Tableau 34 : Lauréates CFC de gestionnaire en économie familiale	83
Tableau 35 : Lauréats CFC d'agriculteur	83
Tableau 36 : Lauréat-e-s ARC - Formation à l'esprit d'entrepreneur	84

Avant-propos

Le présent rapport est détaillé et diversifié, il illustre la richesse des activités de la Fondation Rurale Interjurassienne. Elles représentent un ensemble cohérent qui montre la complémentarité existant entre ses différents secteurs.

La formation constitue un des trois piliers de l'édifice qui est complété par le conseil orienté sur l'agriculture et le développement rural, et complété par une fiduciaire agricole. Ces piliers sont reliés entre eux par les domaines d'activité qui assurent un lien transversal fort. L'objectif visé par tous les collaborateurs est de servir au mieux l'agriculture, l'économie familiale et le développement de l'espace rural du Jura et du Jura bernois. Pour ce faire, les collaborations avec les acteurs de cet espace sont déterminantes. Cela nécessite ouverture, concertation et une recherche constante de synergies.

Après la phase de création et de mise en route de l'institution, nous avons pu consolider les bases de l'édifice. Celles-ci sont bien posées et nous disposons actuellement d'une institution solide, capable de fournir des prestations de formation et de conseil de haute qualité. Elle peut s'appuyer sur une capacité d'innovation et de développement de nouvelles idées dans le cadre de projets qui ont pour buts de maintenir et d'augmenter la création de valeur ajoutée dans la région.

L'existence de la FRI est la résultante d'une volonté politique des cantons du Jura et de Berne et des Chambres d'agriculture du Jura et du Jura bernois. L'objectif visé est pour le moment atteint, il consistait à maintenir un centre de compétence en matière de formation et de conseil avec pour mission centrale le développement rural. Il est déterminant pour l'avenir de la FRI que cette volonté soit réaffirmée et l'année 2007 sera cruciale pour cela. En effet, la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les Cantons nécessitera une reprise de financement de la vulgarisation par les cantons. D'autre part, le système de répartition des subventions en matière de formation sera également revu dès 2008. Ce seront, en effet, les cantons qui répartiront les contributions fédérales entre les différentes filières de formation.

La FRI compte sur le soutien de ses partenaires et principaux mandataires représentés au sein du Conseil de Fondation pour préserver son financement actuel. Si cette condition est satisfaite et qu'elle peut être assurée pour les prochaines années, il sera alors possible de maintenir et d'améliorer la qualité des prestations fournies et faire de la FRI un instrument durable du développement rural dans le Jura et le Jura bernois.

Nous remercions les cantons du Jura et de Berne pour la confiance et le financement de nos activités de formation et développement. Nous remercions les Chambres d'agriculture qui ont compris le rôle et l'importance de la formation et du conseil en matière de développement rural et pour l'avenir de l'agriculture dans la région. Nous remercions nos clients pour leur fidélité et leur confiance.

L'ensemble des collaborateurs et collaboratrices s'engagent au quotidien pour fournir un travail de qualité. Ils contribuent par leurs compétences, leur sérieux et leur motivation à faire rayonner la FRI. Nous les en remercions sincèrement au nom du Conseil de Fondation.

Olivier Girardin

Directeur

Etienne Klopfenstein

Président du Conseil de Fondation

1. Conduite et gestion de la Fondation

Ce premier chapitre présente, dans les grandes lignes, les principales activités liées à la conduite de la FRI. Celles-ci se déroulent sur plusieurs niveaux, au sein du Conseil de Fondation où les décisions prises sont préparées par l'équipe de direction constituée du directeur, des responsables de départements et de domaines.

Les ressources humaines constituent la richesse de toute organisation et c'est particulièrement le cas d'une institution active dans les services telle que la FRI. L'organigramme situe l'ensemble des collaborateurs au sein de l'organisation. Les mouvements de personnel au cours de l'année 2006 sont résumés. La satisfaction des collaborateurs dans leur activité a été analysée et quelques pistes d'amélioration sont proposées.

La communication remplit un rôle important à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur ; quelques-uns des principaux éléments de celle-ci sont présentés.

La clientèle joue également un rôle crucial pour la FRI qui a pour mission de se mettre au service du développement de l'espace rural dans le Jura et le Jura bernois. La satisfaction des clients, par rapport aux prestations de formation et de conseil, est un indicateur déterminant pour mesurer la qualité des prestations de notre institution et pour identifier les améliorations à apporter.

1.1 Conseil de Fondation

Le Conseil s'est réuni à 9 reprises en 2006. Après le travail important consacré à la mise en route de la FRI, il est apparu opportun d'espacer les séances. Un rythme bimensuel permet de traiter les dossiers avec efficacité et laisse le temps au travail interne et à l'élaboration de propositions. En marge du Conseil, les Chambres d'agriculture du Jura et du Jura bernois se concertent régulièrement sur des sujets en rapport avec la FRI ou liés à la défense professionnelle. Ces séances de coordination, auxquelles participe le Président, ont permis de renforcer la cohésion au sein du Conseil de Fondation.

Le Conseil a été informé régulièrement sur les comptes de la FRI. La finalisation des conventions de prestations avec les cantons de Berne et du Jura pour la période 2006-2007 a nécessité plusieurs mois de travail et de suivi. Il s'est révélé que les bases légales manquaient dans le canton de Berne pour qu'une convention intercantonale unique puisse être établie. Finalement, l'option choisie a consisté à rédiger deux conventions, celles-ci font toutefois référence l'une à l'autre. Il est souhaitable que pour la période 2008-2009 une convention unique puisse être établie. En outre, une période de quatre ans, pour la convention de prestations, permettrait une meilleure planification des activités et permettrait de réduire le temps nécessaire à l'élaboration et à la négociation d'un tel texte.

La convention intercantonale pour la constitution de la « Commission interjurassienne de la formation professionnelle en agriculture et en économie familiale » a également pu aboutir.

1.2 Direction et responsables de départements et de domaines d'activités

1.2.1 Coordination

Les responsables de départements et de domaines se sont retrouvés à 12 reprises en 2006. Le rythme d'une séance mensuelle permet de faire un tour d'horizon régulier de l'ensemble des activités et chacun des responsables est ainsi informé sur le fonctionnement de l'institution.

1. Conduite et gestion de la Fondation

Les dossiers qui seront transmis au Conseil de Fondation sont également abordés et traités au cours de ces séances. Ce mode de fonctionnement assure une bonne coordination et permet une large implication du personnel dans la prise de décision. Il faut relever qu'une structure matricielle est parfois perçue comme complexe, ce qui nécessite de repreciser de cas en cas les tâches et les responsabilités de chacun. Mais elle permet d'assurer une bonne transversalité entre départements et elle garantit une large implication du personnel. Ce mode d'organisation est complété par les projets, avec des responsables qui ne sont pas exclusivement les responsables de départements ou de domaines. Un fonctionnement par projet permet également d'impliquer de nombreux partenaires. Nous pouvons ainsi assurer un fonctionnement dynamique à la FRI, qui tient compte de l'évolution du contexte, à savoir l'espace rural dans lequel la FRI déploie ses activités.

1.2.2 Développement des outils de gestion

L'outil de gestion du temps de travail, qui a été introduit en 2005, a nécessité un développement et une adaptation à nos besoins. Un effort particulier a été fourni pour améliorer la gestion des mandats de conseil et de comptabilité. La facturation était relativement laborieuse, puisque les données devaient être reprises manuellement dans un tableur Excel pour être facturées. Ce processus a pu être automatisé, ce qui facilite grandement la préparation des factures par les conseillers et le suivi pour la comptabilité. Un fichier avec les adresses clients a été développé et intégré, ce qui permet entre autres de lier les mandats aux clients. La dernière étape de ce développement consistera à synchroniser le fichier des adresses clients avec le fichier des débiteurs du logiciel comptable, ce qui facilitera grandement les mises à jour. D'autre part, les inscriptions aux cours de formation continue et la facturation de ceux-ci peuvent être gérées de manière efficace. Il est également aisé d'élaborer des statistiques au niveau des mandats de conseil et des cours de formation continue par domaine d'activité et par région. Nous pourrions ainsi mieux connaître nos clients puisque nous disposons d'un accès rapide aux prestations auxquelles ils ont recouru. Cela devrait nous permettre d'encore mieux les satisfaire et de personnaliser nos prestations pour répondre au mieux aux besoins particuliers de chacun.

Des outils modernes de pilotage sont indispensables à la gestion d'une institution de la taille de la FRI, même si dans un premier temps ils sont perçus par les collaborateurs comme une contrainte. Il n'est en effet pas toujours aisé de gérer de front la mise en place des outils et leur développement avec leur appropriation par les utilisateurs, le facteur humain étant la clef dans tout processus de changement. Il nous semble important de pouvoir partager les informations générées par ces nouveaux outils avec les collaborateurs. Le présent rapport d'activité devrait y contribuer.

1.3 Ressources humaines

Le tableau ci-dessous présente les mutations au niveau du personnel en 2006. Trois collaborateurs sont partis alors que 12 sont arrivés en 2006. On constate, au niveau des arrivées et départs, qu'un collaborateur de l'exploitation horticole travaille durant 9 mois et son contrat est renouvelé d'année en année.

Au niveau de l'administration, une collaboratrice a été engagée pour appuyer le secteur comptabilité et secrétariat. Une cuisinière a été engagée au restaurant en remplacement d'un départ. On a enregistré l'arrivée de 4 nouveaux collaborateurs dans le département « Conseil, expertise et développement ». Le poste en production animale correspond à un remplacement et pour les produits du terroir la personne a été engagée alors qu'elle était déjà rétribuée par la FRI, mais engagée dans une société de distribution ; son contrat a été repris par la FRI, mais elle continue son activité comme par le passé. Le secrétaire comptable engagé à la fiduciaire

1. Conduite et gestion de la Fondation

est venu remplacer une personne en congé maladie. Dans le département « Formation professionnelle et continue » quatre personnes ont été engagées, ce qui correspond à 2.5 postes. Il s'agit, en fait, du remplacement d'enseignants partis à la retraite en 2005.

Tableau 1 : Mutation au niveau du personnel en 2006

Nom	Prénom	Département	Domaine d'activité	Taux (%)	Date
Départs					
Thossy	Jean-Claude	Administration et services	Exploitation horticole	100	30.11.2006
Zuber	Stéphanie	Administration et services	Restaurant	50	30.09.2006
Geiser	Daniel	Conseils, expertises et développement	Gestion d'entreprise et économie rurale	80	31.12.2006
Arrivées					
Boutara	Olf	Administration et services	Secrétariat et comptabilité	100	08.05.2006
Schmied	Carole	Administration et services	Restaurant	50	01.10.2006
Thossy	Jean-Claude	Administration et services	Exploitation horticole	100	16.02.2006
Berberat	Julien	Conseils, expertises et développement	Production végétale	100	01.11.2006
Charles	Anne-Marie	Conseils, expertises et développement	Produits du terroir et tourisme rural	30	01.01.2006
Egger	Victor	Conseils, expertises et développement	Environnement	25	01.12.2006
Schaffter	Hervé	Conseils, expertises et développement	Production animale	100	01.08.2006
Jodry	Stève	Fiduciaire et expertises	Secrétariat et comptabilité	100	01.08.2006
Chopard	France-Diane	Formations professionnelles et continue	Economie familiale et intendance	80	01.08.2006
Magnin	Martial	Formations professionnelles et continue	Economie familiale et intendance	100	01.08.2006
Muehlethaler	Françoise	Formations professionnelles et continue	Economie familiale et intendance	10	01.08.2006
Schüttel	Geneviève	Formations professionnelles et continue	Economie familiale et intendance	60	01.08.2006

La figure 1 représente l'organigramme de la FRI au 31 décembre 2006. Il y avait alors 74 personnes engagées, ce qui correspondait à 55.7 équivalents plein temps (EPT), soit 5.2 EPT en plus qu'une année auparavant. D'une manière générale, on constate que les mouvements de personnel sont dus pour la plupart à des départs à la retraite. Il y a également eu un cas lié à une maladie. Cela démontre une certaine stabilité au niveau du personnel, celle-ci est le reflet de la satisfaction que les collaborateurs de la FRI éprouvent dans leurs activités.

Les entretiens du personnel, conduits de manière systématique pour la première fois en 2006, ont montré une bonne moyenne au niveau de la satisfaction générale (Tableau 2). Si l'impression d'ensemble est plutôt satisfaisante, on constate qu'il y a encore une marge de progression, notamment au niveau de la répartition de la charge de travail au sein de l'entreprise. Cela peut s'expliquer par la mise en route de l'institution qui a nécessité quelques réaménagements et un certain temps jusqu'à ce que les responsabilités soient bien redéfinies et réparties. D'autre part, l'activité est cyclique dans le domaine du conseil, de la tenue de comptabilités et dans la formation agricole ; ceci est pour l'essentiel lié à la saisonnalité des activités agricoles.

Il y a également une marge de progression au niveau du climat de travail et de la conduite de l'institution. La satisfaction, quant à la relation avec le Conseil de Fondation, est le critère qui a le moins répondu aux attentes des collaborateurs. C'est surtout le peu de relations directes qui a été relevé. Ceci est lié au fonctionnement de l'institution, puisque le Conseil de Fondation s'occupe de l'orientation stratégique de l'institution plutôt que de la conduite opérationnelle. Il semble peu judicieux de changer cela. Par contre, la participation des membres du Conseil de Fondation à certains événements contribuerait à renforcer les contacts et à combler cette attente. La présence du Président à quelques-unes des séances du personnel contribue également à renforcer ce lien direct.

La conduite d'entretiens avec le personnel a été très bien perçue par le personnel. Les entretiens seront reconduits en 2007 par les responsables de départements. La direction participera aux entretiens des nouveaux collaborateurs et se tiendra à disposition pour participer sur demande à d'autres entretiens.

Figure 1 : Organigramme de la FRI au 31.12.2006

Clients		74		Conseil de fondation / Etienne Klopfenstein (président), Vincent Eggenschwiler (vice-président)			
		Départements		Direction / Olivier Girardin			
Domaines d'activités		Formations professionnelles et continue	Conseils, expertises et développement	(yc.stations)	Fiduciaire et expertises	Administration et services	
		Pierre-André Odiet	Frédéric Chollet		Catherine Plomb	Olivier Girardin / Gérald Buchwalder	
Filière agroalimentaire	Production animale Viande de bœuf Viande de porc Cheval 6 Véronique Frutschi	Véronique Frutschi		Fabrice Berret Laetitia Sire Jean-Claude Girardin	Pierre-Alain Juillerat Hervé Schaffter		Gérald Buchwalder Marina Rohrbach Françoise Bindit M.-L. Schindelholz Philippe Taillard
	Production végétale Herbages Grandes cultures Cultures spéciales 8 Beat Knobel	Beat Knobel		Betrand Wütrich Michel Petitat Pierre-André Fringeli Julien Berberat	Michel Thentz Bernard Beuret Mélanie Beuret		Stéphane Laville Yannick Fleury Michael Jaeggi Pascal Jubin Gilles Monnier Antony Pommier
	Produits du terroir et tourisme rural Transformation Vente en gros Vente directe 6 Cédric Koller	Cédric Koller		Marlyse Gobat	Pierre-Olivier Donzé Mireille Schaer Milo Stoecklin Charles Anne-Marie		Delphine Scheidegger Simone Bourquard Rita Cortat Bernadette Domine Dominique Grolimund Carole Schmied
Entretien et aménagement du milieu de vie	Economie familiale et intendance (habitat) Accueil Ménages privés & collectifs Alimentation de proximité Cuisine et diététique 9 Laurent Joliat	Laurent Joliat		Evelyne Fleury Madeleine Cattin France-Diane Chopard Fabienne Perinat Kamber Muehlethaler Françoise Martial Magnin Geneviève Schüttel Yvette Viatte			Olfa Boutara Sylvia Comtesse Jocelyne Fehlmann Maude Buchwalder Maryse Grütter Valérie Monastra Nobs Lucie
	Environnement (agro-écosystème) Préservation des ressources Entretien du paysage Biodiversité, Bio-énergie 2 Olivier Girardin			Marie-Anne Meyrat	Victor Egger		
Economie rurale	Gestion d'entreprise et économie rurale Equipement Comptabilité Contrôle des coûts Gestion stratégique Collaboration 16 Claude-Alain Baume	Claude-Alain Baume		Pierre-André Odiet Olivier Boillat Philippe Chevillat Solange Fleury-Mouttet Schaffter Hervé	Frédéric Chollet Philippe Dutoit Vincent Jolidon Cédric Linder Quentin Tatti Walter Schmied	Catherine Plomb Danièle Rondez Pascal Varin Justin Viatte Martine Glauser Stève Jodry	
		20	23	6	25		
Développement rural durable dans le Jura et le Jura bernois							

Exploitation agricole

Partenariat

1. Conduite et gestion de la Fondation

Tableau 2 : Degré de satisfaction des collaborateurs de la FRI (1 = 😊, 2 = 😐, 3 = 😞)

Département	Critères de satisfaction	Moyennes
Administration et services	Moyenne de Satisfaction dans poste occupé	1.1
	Moyenne de Clarté des missions reçues	1.5
	Moyenne de Outils de travail à disposition	1.3
	Moyenne de Répartition charge de travail	1.5
	Moyenne de Climat de travail	1.3
	Moyenne de Style de conduite de la direction	1.4
	Moyenne de Style de conduite du resp. dpt	1.3
	Moyenne de Relation avec CF	1.8
	Nombre de collaborateurs	15
Conseils, expertises et développement	Moyenne de Satisfaction dans poste occupé	1.2
	Moyenne de Clarté des missions reçues	1.8
	Moyenne de Outils de travail à disposition	1.7
	Moyenne de Répartition charge de travail	1.8
	Moyenne de Climat de travail	1.4
	Moyenne de Style de conduite de la direction	1.6
	Moyenne de Style de conduite du resp. dpt	1.6
	Moyenne de Relation avec CF	2.2
	Nombre de collaborateurs	18
Fiduciaire	Moyenne de Satisfaction dans poste occupé	1.0
	Moyenne de Clarté des missions reçues	1.2
	Moyenne de Outils de travail à disposition	1.0
	Moyenne de Répartition charge de travail	2.0
	Moyenne de Climat de travail	1.8
	Moyenne de Style de conduite de la direction	1.4
	Moyenne de Style de conduite du resp. dpt	1.3
	Moyenne de Relation avec CF	2.3
	Nombre de collaborateurs	5
Formations professionnelles et continue	Moyenne de Satisfaction dans poste occupé	1.3
	Moyenne de Clarté des missions reçues	1.5
	Moyenne de Outils de travail à disposition	1.7
	Moyenne de Répartition charge de travail	2.0
	Moyenne de Climat de travail	1.7
	Moyenne de Style de conduite de la direction	1.4
	Moyenne de Style de conduite du resp. dpt	1.4
	Moyenne de Relation avec CF	2.5
	Nombre de collaborateurs	13
Moyennes de Satisfaction dans poste occupé		1.2
Moyennes de Clarté des missions reçues		1.6
Moyennes de Outils de travail à disposition		1.5
Moyennes de Répartition charge de travail		1.8
Moyennes de Climat de travail		1.5
Moyennes de Style de conduite de la direction		1.5
Moyennes de Style de conduite du resp. dpt		1.4
Moyennes de Relation avec CF		2.2
Nombre de collaborateurs		51

1.4 Communication

1.4.1 Interne

Les séances du personnel se tiennent chaque dernier mercredi du mois de 16h30 à 18h00. Elles sont l'occasion de transmettre des informations relatives aux décisions prises dans le cadre des séances de direction et du Conseil de Fondation. Un point est également systématiquement réservé à l'association du personnel. Il n'est pas aisé de communiquer de manière large et ciblée à l'ensemble du personnel. En effet, les centres d'intérêt sont divergents d'un département et d'un domaine à l'autre. D'autre part, il n'est pas toujours possible, pour l'ensemble des collaborateurs, de pouvoir se libérer ; le taux de participation fluctue entre 50 et 100%. Des procès-verbaux des séances sont rédigés et accessibles à tous les collaborateurs qui peuvent ainsi se tenir au courant de la vie de l'institution.

Ces séances sont complétées par des réunions au sein des départements et domaines en fonction des besoins identifiés par les responsables. De nombreuses informations sont également communiquées par téléphone, par courrier électronique et via le serveur de fichiers. Mais les moyens modernes de communication ne remplacent pas les contacts humains et, en ce sens, les pauses occupent un rôle important. Elles constituent, dans la journée, un moment de détente conviviale et elles permettent également d'échanger de manière informelle sur de nombreux sujets en liaison avec les activités courantes.

1.4.2 Externe

La cérémonie de clôture s'est déroulée le 30 juin 2006 à Loveresse. La clôture est l'occasion de couronner la fin des apprentissages agricole et de gestionnaire en intendance. Des prix d'excellence ont été remis aux meilleurs élèves. C'est un événement d'envergure pour la FRI qui peut, à cette occasion, présenter le reste de ces activités aux parents d'élèves, aux personnalités invitées et au grand public par l'intermédiaire de la presse. (*Lauréat-e-s, voir Tableaux 34, 35 et 36, pages 83-84*)

La FRI a eu l'occasion de présenter ses activités à de nombreuses reprises ; des communiqués de presse ont été rédigés lors de l'organisation de cours représentant un intérêt particulier. Cette démarche complète le programme de cours et les informations régulières transmises par l'intermédiaire de l'Info-Vulg et du Terrien.

La FRI a également apporté sa contribution à la démarche de la « Chambre Jurassienne d'Agriculture » qui a publié une série de 6 articles sur le rôle et l'importance de l'agriculture en Suisse et au niveau régional.

Une émission radiophonique a été proposée et retenue par « Radio Fréquence Jura » et « Radio Jura Bernois. Elle s'intitule « La minute des terroirs » et vise le grand public. Une émission est diffusée chaque semaine et c'est l'occasion de présenter les produits régionaux en tenant compte des saisons. Cette émission devrait également être bénéfique pour l'image de la Fondation auprès du grand public et c'est une excellente préparation au 2^{ème} Concours Suisse des Produits du Terroir, qui sera l'un des événements phares de l'année 2007 ; il aura lieu les 29 et 30 septembre.

L'enquête de satisfaction conduite dans le cadre du travail de diplôme de Romain Tièche et présentée ci-après a également analysé la communication de la FRI telle que perçue par ses abonnés. Ceux-ci la juge bonne et suffisante, il apparaît que ce sont les événements organisés par la FRI qui contribuent le mieux à assurer sa notoriété.

1.5 Clientèle et satisfaction

1.5.1 Evolution du nombre d'abonnés

Le nombre de clients de la FRI est passé de 1961 en 2005 à 1935 en 2006, la perte de 26 clients s'explique essentiellement par l'évolution des structures au niveau des exploitations agricoles. Il y avait, en effet, 29 exploitations en moins en 2006, ce qui correspond à une diminution de 1.7%. Le tableau ci-dessous présente l'évolution du nombre des abonnés en fonction du nombre d'exploitations agricoles dans le Jura et le Jura bernois.

Tableau 3 : Répartition des abonnements aux prestations de la FRI.

Région	Membres agricoles / éco.fam.	Exploitations	TYPES D'ABONNEMENT			Totaux	EVOLUTION	
			Agricole	Abonnés / expl. (%)	Economie familiale		Abo. FRI	Agr.
	<u>2004</u>	<u>2005</u>	<u>31.12.05</u>	<u>2005</u>	<u>31.12.05</u>	<u>31.12.05</u>		
Jura	895 / 378	1079	887	82%	370	1257	99%	98%
Jura bernois	569 / 246	658	533	81%	171	704	94%	70%
Totaux	1464 / 624	1737	1420	84%	541	1961	97%	87%
		<u>2006</u>	<u>31.12.06</u>	<u>2006</u>	<u>31.12.06</u>	<u>31.12.06</u>		
Jura		1064	882	83%	366	1248	99%	99%
Jura bernois		644	515	80%	172	687	97%	101%
Totaux		1708	1397	83%	538	1935	98%	99%

Il est réjouissant de relever la stabilité de la proportion d'abonnés à la FRI, qui correspond aux 83% des exploitations du Jura et du Jura bernois. Cette stabilité nous laisse supposer que les clients de la FRI sont satisfaits des prestations fournies.

1.5.2 Etude de satisfaction des clients

Une enquête de satisfaction a été conduite par Romain Tièche, étudiant de la Haute Ecole de Gestion de Neuchâtel, dans le cadre de son travail de diplôme. Celle-ci avait pour objectif d'examiner en détail le niveau de satisfaction des clients par rapport aux prestations de conseil et de formation continue. La figure ci-après présente la démarche utilisée dans le cadre de l'étude. Les clients sélectionnés pour cette enquête l'ont été sur la base de l'utilisation d'au moins une prestation de conseil et qui ont suivi au moins un cours de formation continue. Le questionnaire a été envoyé à 424 clients par envoi postal et 130 y ont répondu. L'enquête a montré que les abonnés de la FRI sont dans l'ensemble très satisfaits de la qualité et du volume des prestations proposées.

Résultats de l'étude

Les principaux résultats de l'étude, du travail de diplôme de Romain Tièche, sont présentés ci-après sous forme de figures et d'extraits en italique.

Figure 2: Schéma présentant les composantes de la qualité attendue

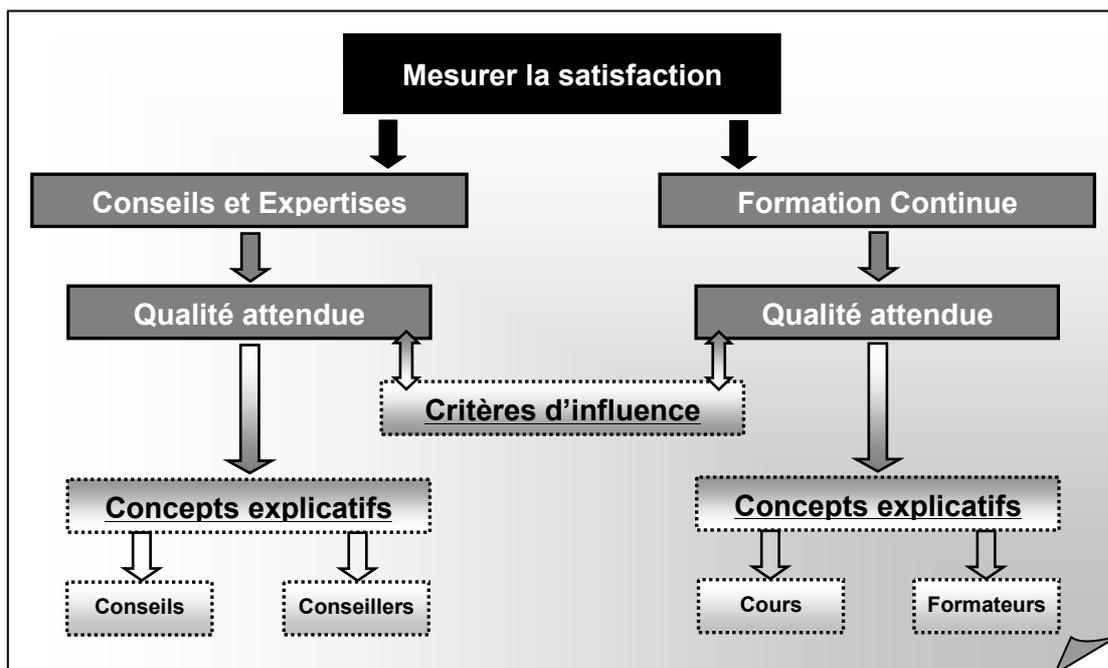
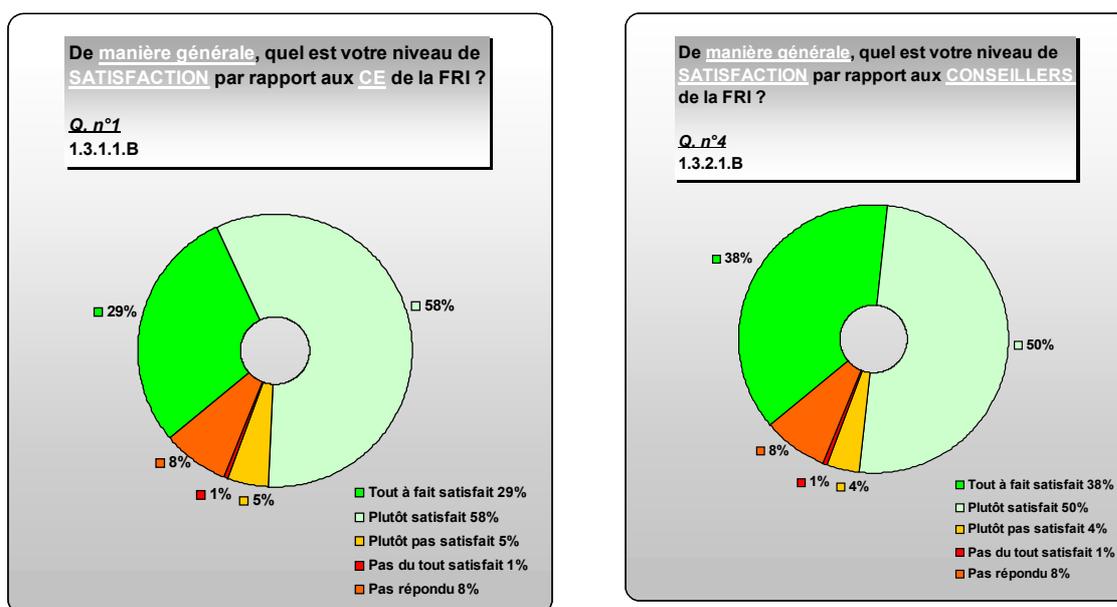


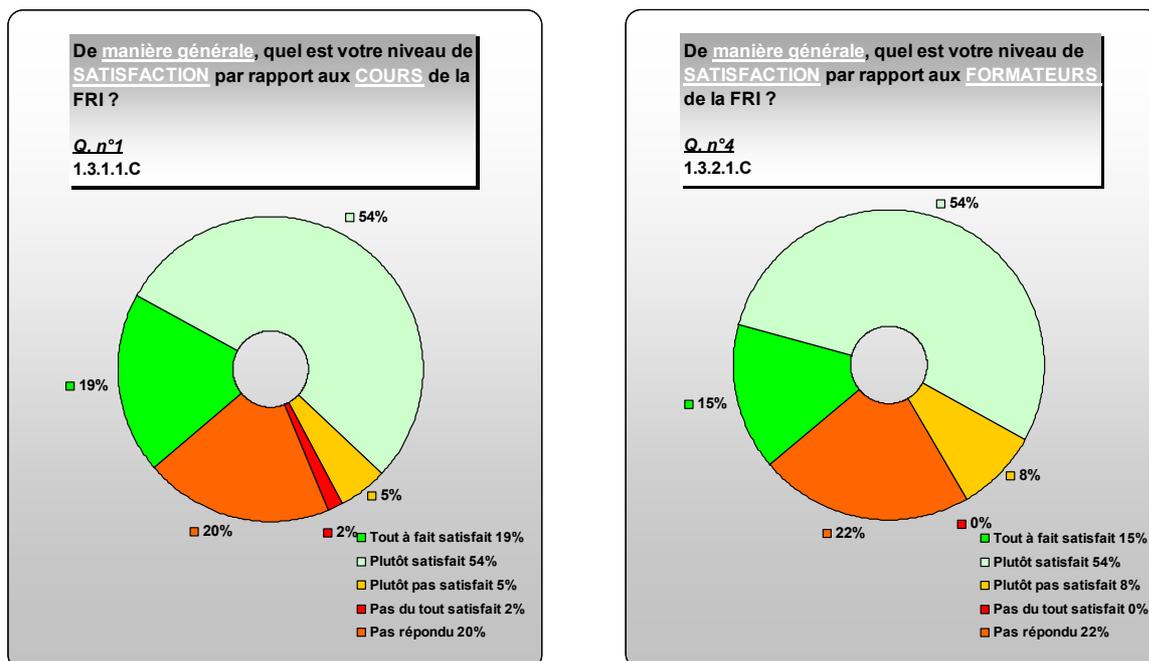
Figure 3 : Niveau de satisfaction générale par rapport aux conseils (à gauche) et aux conseillers (à droite) de la FRI



Le niveau de satisfaction générale par rapport aux conseillers est excellent. Il obtient un résultat encore meilleur que celui des conseils et expertises puisque la proportion de clients tout à fait satisfaits de manière générale est de 9% supérieure.

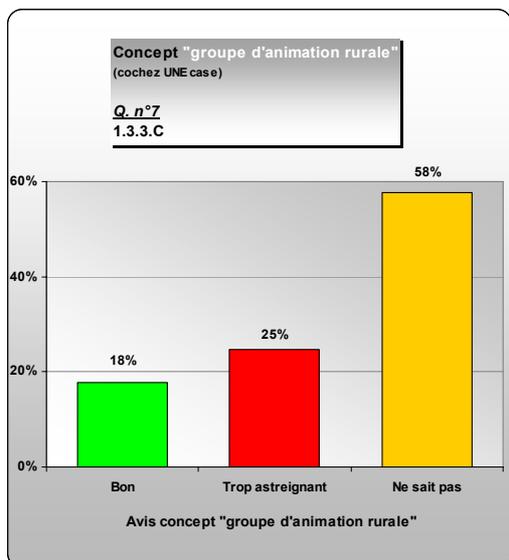
Ceci est d'autant plus important que les notions du « proche », « à l'écoute » sont des concepts attendus par les agriculteurs d'un service de vulgarisation et ceci se réalise potentiellement par le biais des conseillers qui sont les intermédiaires directs avec le client. Cette constatation est accréditée par la notion de confiance notamment, qui avait été retenue ici comme « concept explicatif » : on obtient un 0% de « pas du tout satisfait » et seulement 2% de « plutôt pas satisfait ».

Figure 4 : Niveau de satisfaction générale par rapport aux cours (à gauche) et aux formateurs (à droite) de la FRI.



Le niveau de satisfaction générale par rapport aux formateurs est excellent. On ne dénote aucun répondant ayant coché la case « pas du tout satisfait » et ceci présente l'unique cas où l'un des sous-thèmes principaux des deux types de prestations retenus dans la réflexion obtient un tel résultat. Par contre, c'est également la question demandant le niveau général de satisfaction, qui obtient le taux le plus élevé de non-réponses avec une proportion de 22%.

Figure 5 : Perception des clients sur le nouveau concept "Groupe d'Animation Rurale".



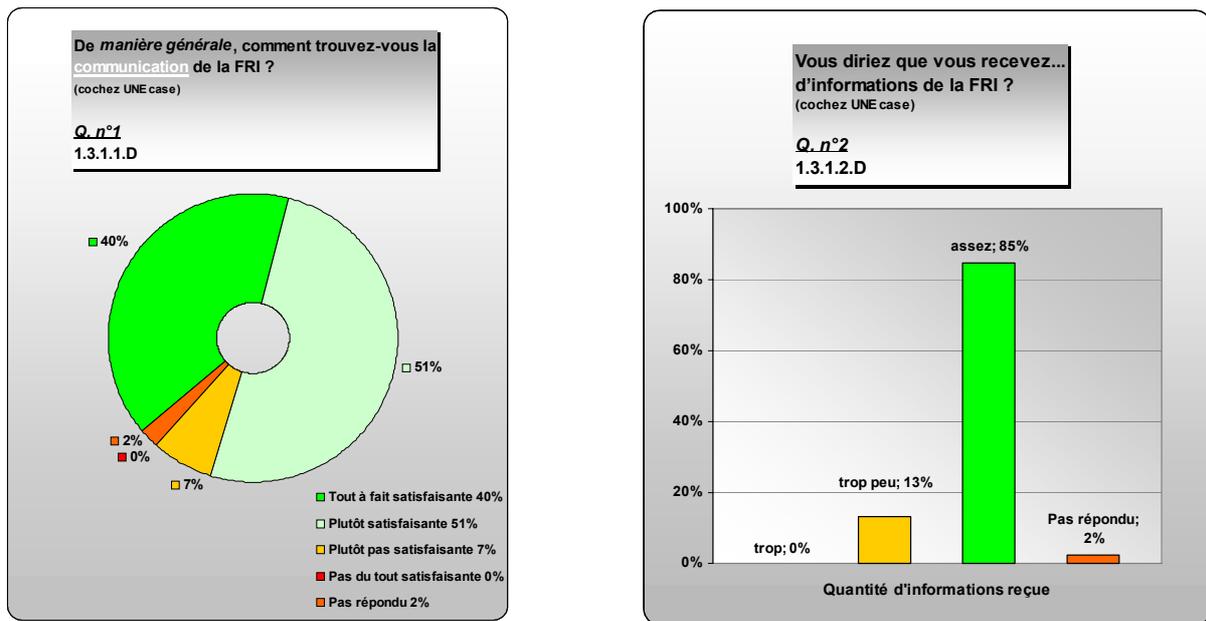
Paradoxe :

Les agriculteurs demandent plus d'activités de « groupe », mais peinent à participer de manière rigoureuse ; le nouveau concept vise à les responsabiliser, l'interrogation est de voir ce qu'ils en pensent.

Le paradoxe attendu se réalise donc puisque que le 25% des répondants, qui devraient être concernés par ce concept puisqu'ils se sont exprimés, le trouve trop astreignant, tandis que 18% le trouve bon. Voyons que la majorité n'est pas concernée.

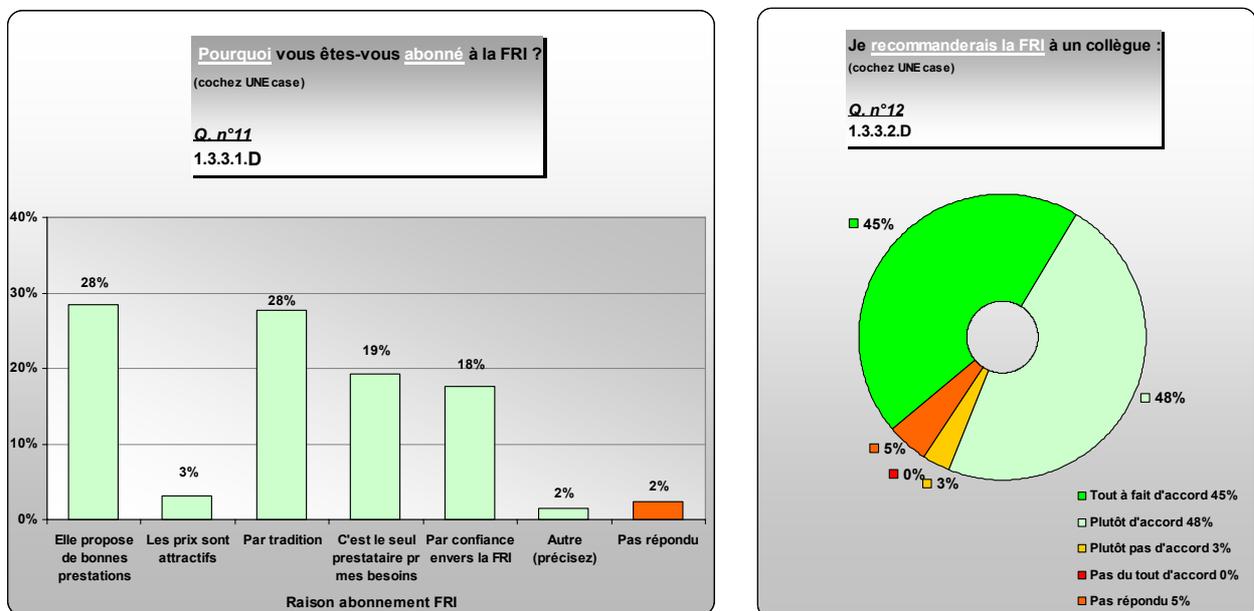
1. Conduite et gestion de la Fondation

Figure 6 : Niveau de satisfaction générale par rapport à la communication (à gauche) et aux informations reçues (à droite) de la FRI.



Alors qu'une écrasante majorité des répondants sont satisfaits de la communication de la FRI, ils estiment recevoir suffisamment d'informations de cette dernière avec un taux atteignant les 85%. Pas de surabondance d'informations donc (source d'agacement et donc d'insatisfaction) puisque personne n'a coché la case « trop » et même, au contraire, étant donné que tout de même 13% jugent en recevoir trop peu.

Figure 7 : Motifs d'abonnement à la FRI (à gauche) et disponibilité à recommander la FRI à des collègues (à droite).



Une majorité de « bonnes prestations » ornée de « traditionalisme » (concordant avec la dimension historique de la FRI) comme pour retranscrire le résultat global d'un bon niveau général de satisfaction mesuré tout au long du questionnaire et présumé dans l'hypothèse de départ.

1. Conduite et gestion de la Fondation

Le tout en concomitance avec une intention de réabonnement proche de 100% (exceptés deux partants à la retraite) ainsi que d'un comportement potentiel « d'ambassadeur de la FRI » de la part de ses abonnés (à 45%).

Recommandations

Observés à travers l'étude, à propos des niveaux de satisfaction générale et par rapport aux « concepts explicatifs », les résultats sont globalement excellents. Mettre en évidence les éléments qui nécessitent la mise en œuvre indéniable d'actions correctives, permettant d'améliorer la qualité réalisée, n'est, par conséquent, pas chose aisée. Il faut, de ce fait, considérer avec réserve les recommandations proposées et pondérer leur valeur avec les analyses réalisées dans ce travail.

De plus, il faut souligner que les insatisfactions observées, que ce soit celles relatives aux questions générales de satisfaction (Conseil et Expertises, Conseillers, Cours et Formateurs) ou par rapport aux « concepts explicatifs », ne sont, en général, pas spécifiques à des groupes de domaines d'activité de conseils et expertises qui ont été utilisés par les clients. Subséquemment, si l'on veut entreprendre la mise en œuvre d'actions correctives, il est alors pertinent d'émettre des réflexions de niveau général couvrant l'ensemble des domaines d'activité des prestations.

Travailler les aspects pragmatiques

Les remarques et observations pour les « concepts explicatifs » ayant un caractère à connotation pragmatique montrent l'importance de ceux-ci. Il serait prudent et pertinent de travailler ces aspects afin de parfaire leur qualité malgré les excellents résultats obtenus. En effet, ceux-ci ont une grande importance. Il est nécessaire, pour les clients, de pouvoir appliquer les solutions proposées et ainsi d'en tirer profit.

Il s'agit des « concepts explicatifs » suivants :

- **« Cerner problèmes »**
(CONSEILLERS / Q.5 / 1.3.2.2.B / 7% « Plutôt pas satisfait » / Variabilité entre les conseillers !)
- **« Aide problèmes »**
(Conseils et Expertises (CE) / Q.2 / 1.3.1.2.B / 13% « Plutôt pas satisfait »)
- **« Plus value »**
(CE / Q.2 / 1.3.1.2.B / 18% « Plutôt pas satisfait »)
- **« Apport pratique »**
(COURS / Q.2 / 1.3.1.2.C / 8% « Plutôt pas satisfait »)

Veiller au rapport Qualité/Prix

Considérant les multiples observations, analyses et remarques relatives aux résultats obtenus pour le « concepts explicatifs » correspondant au rapport « qualité/prix » et, bien que le niveau général de satisfaction de ce rapport soit très bon (68% des répondants se sont exprimés positivement en faveur de celui-ci), une certaine vigilance sur ce dernier serait recommandable (plus sur l'aspect monétaire que qualitatif) de part l'importance irréfutable qu'il peut potentiellement représenter comme levier d'insatisfaction.

- **Qualité/Prix**
(CE / Q.2 / 1.3.1.2.B / 16% « Plutôt pas satisfait »)

1. Conduite et gestion de la Fondation

Veiller aux aspects « innovant » et « pointus » (CE et Cours)

Il pourrait être prudent, anticipatif et pertinent de veiller (voire d'améliorer) à la qualité de ces aspects, de par l'importance qu'ils retranscrivent face à la mouvance du contexte agricole : l'aspect « innovant » devrait permettre de répondre au besoin de diversification et l'aspect « spécifique » devrait permettre de répondre à la nécessité d'informations adaptées au besoin de spécialisation des agriculteurs.

Il s'agit des « concepts explicatifs » suivant :

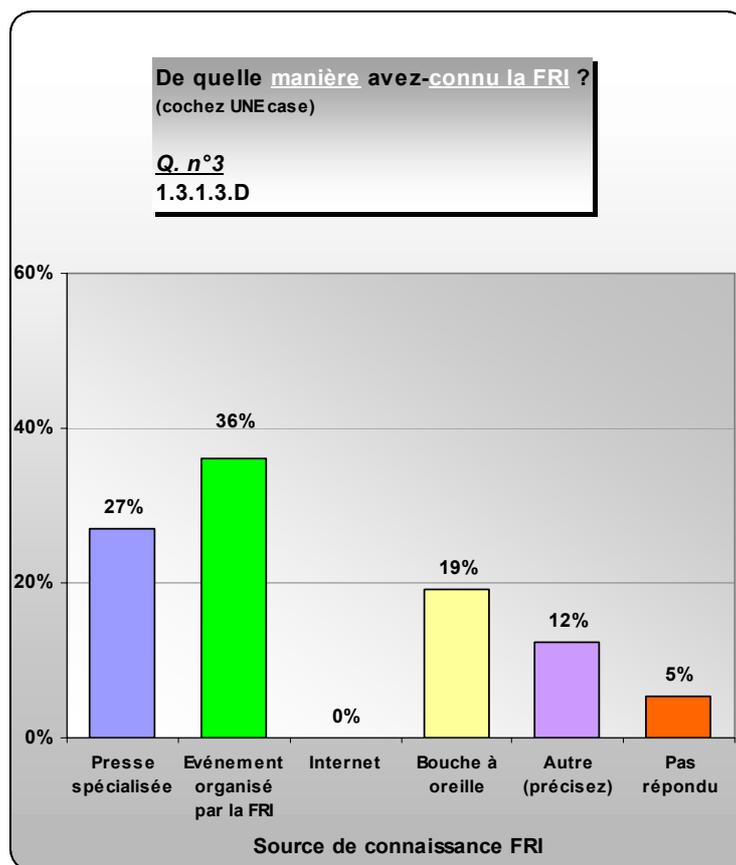
- **« Innovant »**
(Conseils et Expertises (CE) / Q.2 / 1.3.1.2.B / 16% « Plutôt pas satisfait »)
- **« Pointus »**
(CE / Q.2 / 1.3.1.2.B / 12% « Plutôt pas satisfait »)
- **« Innovant »**
(Cours / Q.2 / 1.3.1.2.C / 9% « Plutôt pas satisfait »)
- **« Pointus »**
(Cours / Q.2 / 1.3.1.2.C / 9% « Plutôt pas satisfait »)

Poursuivre la création d'évènements

La création d'évènements de la Fondation est la source principale grâce à laquelle les répondants en ont eu connaissance. C'est donc l'aspect dynamique de la FRI qui véhicule principalement son existence, il serait donc pertinent de poursuivre leur création et même, peut-être, d'étoffer leur originalité (comme cela a été fait avec succès lors de l'évènement du premier « concours suisse des produits du terroir » organisé par la FRI).

De plus, au-delà de l'axe de source de connaissance, ils offrent différents avantages stratégiques, importants et substantiels à la fois, qui corroborent avec les attentes que peuvent avoir les agriculteurs envers un service de vulgarisation agricole (par exemple : plus d'engagement et plus de présence sur le terrain), ainsi qu'avec les objectifs que s'est fixée la Fondation à travers sa mission.

Figure 8 : Sources d'informations par rapport aux activités de l'institution



Les principaux avantages stratégiques induits par la création d'évènements sont les suivants :

- Valorisation de son image et confortation de sa notoriété ;
- Rapprochement de la distance entre le client et l'organisation ;
- Puissance de renouvellement et d'attraction de nouveaux clients et accentuation de la publicité gratuite (bouche à oreille).

Anticiper / développer / tester l'utilisation des « nouveaux » médias

En considérant les multiples observations, analyses et remarques relatives aux nouveaux médias, il apparaît pertinent d'envisager une plus grande utilisation de ces derniers. Si actuellement la majorité des répondants n'est pas intéressée, le renouvellement de la population devrait pour sa part y adhérer. L'optique de prendre une dimension dynamique et de tirer parti de la technologie est prise en compte pour la réflexion de cette recommandation.

Les éléments constitutifs de cette recommandation sont les suivants :

- « Avez-vous déjà consulté le site Internet ? » (Q.5 / 1.3.2.2.D)
Le 24% a répondu oui et dans ceux-ci le 55% le trouve utile (Q.5 / 1.3.2.2.1.D).
- « Quel âge avez-vous ? » (Q.9 / 1.4.2.4.A)
Le 84% ont plus de 36 ans.
- « Quel(s) autre(s) nouveau(x) média(s) vous intéressent ? » (Q.8 / 1.3.2.5.D)
Par l'entremise d'Internet à été plébiscité à 45% et par sms à 16%

Remarque : il ne faut pas pour autant négliger l'importance de la presse écrite.

1. Conduite et gestion de la Fondation

Anticiper le mécontentement potentiel s'il y a abandon de l'Info-Vulg

A priori, à la vue des résultats obtenus sur cette question, la majorité des répondants lit déjà les informations relatives à la formation continue dans l'Agri (60%) et une petite majorité (53%) serait prête à le consulter si l'Info-Vulg venait à disparaître. On peut donc en conclure que la réalisation du projet d'abandon semblerait être accueillie de manière probante.

Cependant, il ne faut pas sous-estimer la valeur qu'a l'Info-Vulg aux yeux des répondants. En effet, si le 53% accepterait cet abandon, à contrario le 47% n'y est pas favorable et on a pu mesurer l'attachement qu'a une partie des répondants à la presse écrite telle que l'Info-Vulg lorsqu'il leur a été demandé « par quels autres médias seriez-vous intéressés de recevoir des informations » ainsi que « quelles autres sources consultez-vous principalement ».

Il est donc pertinent de prendre en considération cette observation lors de la décision de l'aboutissement de ce projet. Une combinaison entre la presse écrite et un forum Internet en relation entre eux et induisant de l'interactivité pourrait être très intéressant comme l'a souligné un répondant. De plus, on pourrait imaginer que la constitution d'un forum pourrait entre autres, à terme, par exemple, permettre des échanges suite à des événements organisés par la Fondation, prolongeant l'engouement envers ces derniers et participant à leur renommée.

Proposition d'un processus de fidélisation client

Le processus de fidélisation client, présenté dans cette section, revêt une connotation exploratoire qui ne se traduit pas par une mise en œuvre aboutie. En effet, il n'est exposé que l'idée générale dans son ensemble ainsi que ce qu'il permettrait, sans tenir compte des différents inconvénients qui pourraient survenir s'il était réalisé.

Les avantages potentiels de la fidélisation ne sont pas négligeables. Le client fidélisé véhicule une image positive de l'organisation. Il constitue en soi un vecteur de communication qui peut encourager de nouveaux agriculteurs à intégrer le statut d'abonné à la FRI ou alors qui pourrait inciter d'autres utilisateurs à augmenter leur relation avec l'organisation (lien avec la notion de « bouche à oreille »). De plus, l'action de fidélisation démontre, de par l'affinement et la personnalisation de la relation avec le client, qu'elle introduit implicitement un engagement de l'organisation envers celui-ci, encourageant, par conséquent, le rapprochement des protagonistes ce qui, au final, favorise une relation de confiance sécurisante dont les deux partis peuvent tirer profit : relation gagnant-gagnant.

L'idée générale viserait à transmettre un petit questionnaire au client après chaque prestation pour laquelle il aurait sollicité la Fondation. Ce questionnaire lui serait envoyé dans les deux semaines suivant la prestation (en même temps que la facture par exemple) et permettrait de ce fait de mesurer la qualité perçue par le client « à chaud ». On peut alors supposer que cette démarche pourrait générer l'obtention de résultats peut-être plus critiques et surtout plus ciblés que ceux dégagés à travers l'étude de ce présent travail.

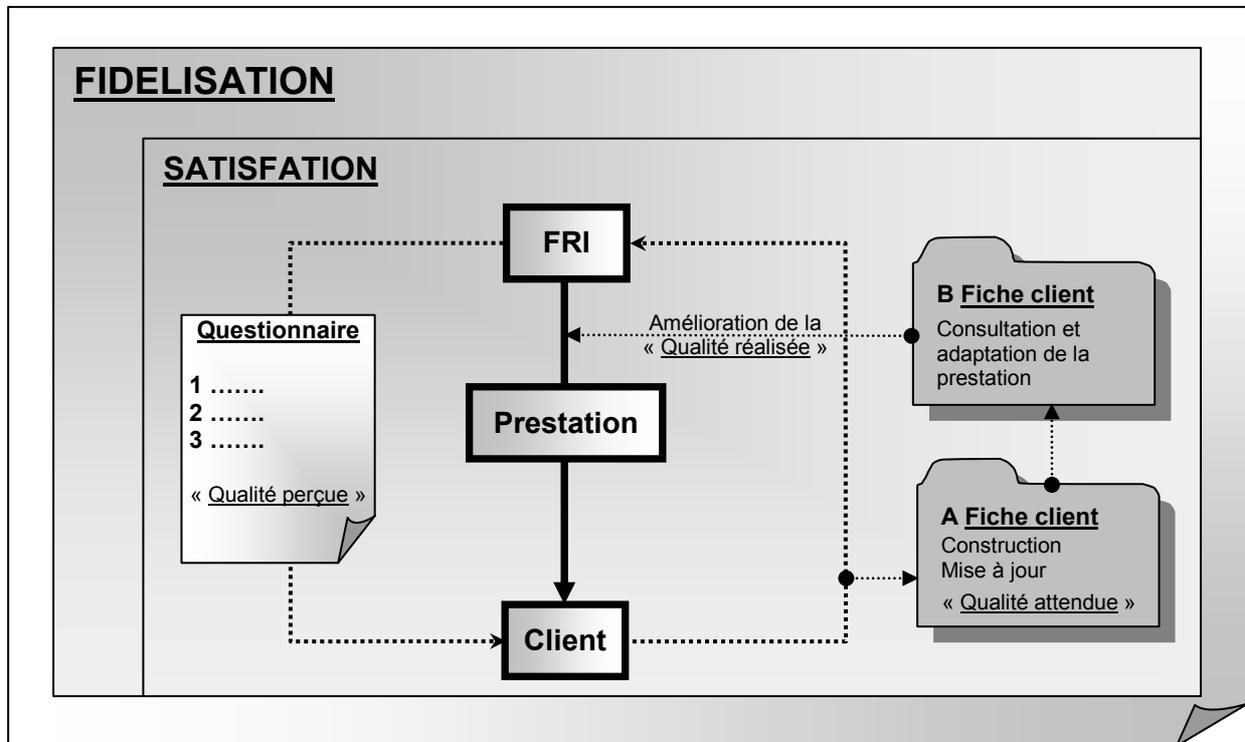
Le processus fonctionne de la manière suivante : une fois le questionnaire retourné, on enregistre les informations recueillies dans une fiche client qu'on aura préalablement élaborée et dans laquelle on stockerait et centraliserait toutes les informations possibles sur le client afin de créer un historique des préférences. Ensuite, à chaque nouvelle sollicitation, on consulterait cet historique afin de réaliser la prestation conformément aux préférences observées.

La figure ci-dessous présente le processus de fidélisation. On peut y observer le cheminement d'apprentissage se faisant grâce au questionnaire, qui mesure la « qualité perçue », et à la fiche client, qui collecte cette information (A Fiche client), pour la prendre comme standard

1. Conduite et gestion de la Fondation

de qualité attendue par le client. Ceux-ci vont être utilisés pour améliorer la qualité réalisée (B Fiche client) à chaque nouveau flux partant de la FRI vers le client, afin d'accroître continuellement la satisfaction de ce dernier dans le but de le fidéliser.

Figure 9 : Schéma du processus de fidélisation



Dans la perspective d'une éventuelle décision de mise en œuvre de ce processus, il serait nécessaire, en premier lieu, d'inventorier plus profondément toutes les modalités des tenants et aboutissants que ce dernier sous-tend, ce qui permettrait de mieux juger ses possibilités de réalisation en tenant compte notamment des différentes ressources qu'il accaparerait en capital humain, en temps et moyens financiers.

Dans cette réflexion, il conviendrait également d'intégrer les acteurs directement concernés, afin d'anticiper les réticences potentielles qui pourraient survenir de la part de ceux-ci. Dans tous les cas, communiquer, rassembler, intégrer, responsabiliser et motiver tous les collaborateurs autour du projet sont les éléments incontournables de l'accomplissement fructueux d'un tel processus.

Les risques et désavantages généraux du processus

- Grande consommation de ressources pour sa mise en œuvre (monétaires, temporelles, en capital humain et en compétences) ;
- Nécessite et suppose, pour que le processus puisse efficacement fonctionner, que les acteurs adhèrent au projet et jouent le jeu avec assiduité ;
- Nécessite une mise à jour et un suivi perpétuel (questionnaire et fiche client), impliquant à terme une rationalisation et adaptation de l'offre en fonction des requêtes se recoupant (ce qui peut supposer la possibilité d'un accroissement du mécontentement de certains clients pour lesquels leurs remarques n'ont pas pu être prises en compte) ;
- Possibilité qu'une partie des clients ne retournent pas le questionnaire par désintérêt ou par réticence, altérant l'utilisation du processus : le client a une relation directe avec le

1. Conduite et gestion de la Fondation

conseiller qui peut survenir à plusieurs reprises avec celui-ci. De ce fait, il pourrait être compréhensible qu'il recherche à éviter un froissement de la relation.

Les avantages généraux du processus

- *S'inscrit dans la mission de la FRI et répond à l'exigence d'une mesure continue de la satisfaction d'une certification ISO 9001 ;*
- *Informe et assure une réponse et une adaptation aux attentes et besoins des agriculteurs envers un service de vulgarisation agricole ;*
- *Permet une précision efficace des améliorations à effectuer tout en intégrant l'ensemble des clients ;*
- *Fidélise et assure la validité de l'avenir de la FRI.*

Une démarche d'évaluation permanente de la qualité des prestations de la FRI est un défi important. Il devrait contribuer à l'amélioration continue de la qualité des prestations et à l'adaptation de celles-ci aux attentes des clients. Une telle démarche pourrait être étendue à l'ensemble des prestations de formation et de conseil de la FRI. Mais il est essentiel d'associer les conseillers et les formateurs à la démarche qui devrait leur être utile et ne pas être perçue comme une contrainte administrative. Ce processus est conduit dans le cadre des cours de formation continue, mais de manière anonyme pour le moment.

Un collaborateur connaissant bien le fonctionnement de la FRI pourrait être responsable de ce projet et il pourrait être appuyé par un groupe de projet interne avec, au besoin, un coach externe si la certification est visée. Une telle démarche devrait être perçue comme un aboutissement du processus et pas comme une fin en soi. Il est indéniable que les collaborateurs de la FRI ont tous pour objectif de fournir des prestations de qualité. Le niveau élevé de satisfaction des clients en est bien la preuve. Il serait cependant stimulant pour tous de disposer d'informations objectives, précises et régulièrement actualisées sur les prestations fournies.

Une telle démarche représenterait également une garantie supplémentaire pour nos deux principaux mandataires que sont les cantons de Berne et du Jura. Les informations obtenues seraient également utiles au Conseil de Fondation qui pourrait ainsi être pleinement rassuré et de manière permanente sur la qualité des prestations de la FRI. Il pourrait en faire un argument supplémentaire de promotion de l'institution.

2. Formation professionnelle et continue

2. Formation professionnelle et continue

2.1 Introduction – synthèse des activités du département

L'ensemble des offres de formation agricole et en économie familiale proposées par la FRI est regroupé au sein du département « Formation professionnelle et continue » (ci-après Département formation). Ce mode d'organisation permet de développer des synergies et d'assurer une cohérence des offres de formation dispensée dans les deux filières et ce à tous les niveaux : formation professionnelle initiale (CFC), formation professionnelle supérieure (brevet, maîtrise) et formation continue.

Les prestations de formation sont réparties sur cinq projets :

- CFC de gestionnaire en intendance
- CFC agricole
- Brevet de paysanne
- Brevet et maîtrise agricoles
- Formation continue agricole et en économie familiale

Le Tableau 4 donne un aperçu des activités déployées en 2006 dans ces différents projets.

Tableau 4 : Activités déployées en 2006 dans les prestations de formation au sein de la FRI

Projet	Heures travail	EPT ⁽¹⁾	Apprenants	Apprenants
			Participants 05-06	Participants 06-07
CFC Gestionnaire en intendance	6'474	3.6	59	72
CFC Agricole	7'872	4.4	112	115
Brevet de paysanne	379	0.2	25	6
Brevet et maîtrise agricole	1'320	0.7	28	39
Formation continue	5'215	2.9	2435 ⁽²⁾	
Total	21'260	11.8		

⁽¹⁾ EPT = équivalent plein temps : 1'800 h de travail annuel

⁽²⁾ Participations totales aux différents cours et séances

Dans le cadre de la formation professionnelle initiale, 2006 a été marqué par la création d'un fonds d'encouragement à l'excellence dans la formation. Ce fonds est doté, d'une part, par la FRI et, d'autre part, par tous les organismes en lien avec l'économie familiale, l'agriculture et le développement rural en général, qui souhaitent promouvoir leur domaine en encourageant les jeunes apprenants à acquérir une formation aussi pointue que possible. Ce fonds est utilisé pour mettre en valeur tous les efforts particuliers des personnes en formation, notamment lors des procédures d'évaluation ou encore dans le cadre de stages de formation. Les premiers prix issus de ce fonds ont été remis lors de la clôture des cours à Loveresse, le 30 juin 2006.

Les apprenants des filières gestionnaires en intendance et agricole ont présenté leur profession et leur formation lors de deux manifestations importantes :

- le salon de la formation professionnelle, qui s'est tenu en mars 2006 à Delémont,
- la fête des paysans jurassiens, à Alle, les 28 et 29 octobre 2006.

Ces expériences ont permis aux futurs professionnels de communiquer leur passion pour leur profession, de rencontrer, dans un contexte particulier, des jeunes issus d'autres milieux et d'échanger avec eux.

2. Formation professionnelle et continue

En 2006, la FRI a dispensé pour la première fois ses prestations de formation continue selon le nouveau concept élaboré lors de la mise en route de l'institution. Les premières expériences se sont avérées positives.

Les chapitres suivants reviennent plus en détails sur les aspects spécifiques à chaque formation.

2.2 Formation en économie familiale

2.2.1 CFC GEF – GEI

Mise en œuvre de la nouvelle ordonnance de formation de gestionnaire en intendance

L'année scolaire 2005-2006 a été marquée par la mise en œuvre de la nouvelle ordonnance de formation de gestionnaire en intendance. La formation de GEI a été renforcée dès la première année dans les domaines alimentation restauration, habitat et technique de nettoyage, entretien du linge, accueil et service. Les compétences des GEI sont ainsi clairement positionnées dans la gestion au sens large du ménage collectif et privé et dans la mise en œuvre des services qui en découlent.

La FRI propose cette nouvelle formation selon deux filières : une filière en école de métier et une filière duale. Dans la filière en école de métier, durant les deux premières années, les apprenants acquièrent la formation pratique en école et en stages (8 semaines en 1^{ère} et 6 mois en 2^e). En troisième année, toute la formation pratique se déroule en entreprise. Dans la filière duale, toute la formation pratique est acquise en entreprise durant les 3 ans. Les cours professionnels sont harmonisés et dispensés en commun aux deux filières.

Sur le plan pédagogique, l'introduction de « situations problèmes » dans l'enseignement a permis une approche de la formation pluridisciplinaire et proche des situations professionnelles concrètes. Dans la filière en école de métier, la formation pratique en école a été renforcée par l'introduction de trois semaines de travaux dans différents secteurs de la FRI (administration, conciergerie et intendance, restaurant).

Des mises en situation dans diverses manifestations (Semaine du goût, Concours suisse des produits du terroir, Jura familles, Salon de la formation professionnelle, Cérémonie de clôture, Tenue d'un restaurant dans l'enceinte de la FRI) complètent la formation pratique des apprenants qui peuvent ainsi mettre en œuvre, dans des situations très concrètes, les compétences acquises dans les différents domaines de leur profession (accueil, restauration, intendance, administration, etc.).

Informier et former les formateurs en entreprises

L'information des maîtres d'apprentissage et des maîtres de stage a constitué également un point important de la mise en œuvre de cette nouvelle ordonnance. Sur ce plan, des cours de formation destinés aux maîtres d'apprentissage et de stage seront mis sur pied par la FRI à la demande de la commission interjurassienne de la formation professionnelle en agriculture et en économie familiale. Ils permettront d'assurer une formation homogène et de qualité sur les différents lieux de formation. Leur contenu portera sur des aspects pédagogiques avec un accent porté sur la généralisation des « situations problèmes » et sur des aspects techniques de manière à harmoniser les pratiques dans les différents lieux de formation.

2. Formation professionnelle et continue

Une année de transition pour le corps enseignant

Le 1^{er} septembre 2005, le nouveau responsable du domaine économie familiale a débuté ses activités au sein de la FRI et est ainsi venu renforcer l'équipe de l'école d'économie familiale (EEF). La coordination et la cohésion de l'école et de la formation ont pu être améliorées. A terme, on développera encore les liens et les synergies entre l'EEF et les autres secteurs d'activités de la FRI, notamment avec la formation continue, la promotion du tourisme rural ou encore des produits du terroir.

Suite à plusieurs départs à la retraite ou vers d'autres activités, trois nouveaux collaborateurs dans les domaines de l'alimentation restauration, habitat et technique de nettoyage, ainsi que l'entretien du linge ont été engagés et ont pris leurs fonctions dès la rentrée d'août 2006. Ces personnes sont principalement engagées dans les activités liées au CFC de GEI-GEF et collaborent également dans diverses activités de formation continue notamment.

Une formation de qualité nécessite des installations et des équipements adéquats

Afin d'assurer un enseignement de qualité et de satisfaire aux exigences de la formation pratique en école de métier, d'importants investissements ont été consentis pour améliorer les équipements dans les domaines habitat et technique de nettoyage et entretien du linge.

Parallèlement, un projet visant à rénover les cuisines d'enseignement et de démonstration est en cours d'élaboration en collaboration avec le service des constructions. L'évolution des effectifs et des exigences de la profession, le positionnement de l'EEF en tant que centre de compétences régional en matière d'économie familiale, ainsi que la nécessité de disposer d'installations adéquates pour les activités liées à la mise en valeur des produits du terroir justifient ce projet qui, nous l'espérons, devrait aboutir à la rénovation complète des installations actuelles en 2007 et 2008.

Maintenir et développer les collaborations

La collaboration entre la FRI et l'ESIJ a été maintenue après la dissolution du tronc commun en 2005. Soucieux de maintenir et de développer leurs pôles de compétences, les deux établissements ont procédé à des échanges de prestations de formation dans leurs domaines respectifs. L'ESIJ a ainsi dispensé l'enseignement du domaine santé social aux apprenants GEI et GEF. La FRI a, quant à elle, accueilli les apprenants ASSC pour l'enseignement des branches suivantes : alimentation restauration, habitat et technique de nettoyage, entretien du linge.

A la fin 2006, la FRI a également collaboré au projet « Option réussite », mis sur pied par le Centre professionnel de Delémont durant l'été. L'EEF a ainsi accueilli les jeunes participants à ce projet pour les familiariser avec la formation professionnelle de gestionnaire en intendance et leur présenter les facettes de cette profession. Bien que nécessitant d'importants efforts tant du côté des formateurs que du côté des apprenants, l'expérience s'est avérée positive et enrichissante.

Ce mode de collaboration permet d'assurer une formation de qualité et de développer des synergies entre les différents centres de formation. Suite à la mise en place des nouvelles structures de formation professionnelle dans le canton du Jura, des contacts seront pris avec le Centre jurassien d'enseignement et de formation professionnel (CEJEF) afin de développer, renforcer et formaliser les collaborations existantes.

2. Formation professionnelle et continue

La FRI souhaite pouvoir intensifier ses contacts avec les professionnels de l'économie familiale, mieux cerner leurs besoins et également pouvoir bénéficier de leur appui dans certaines occasions. Pour ce faire, elle œuvre à la constitution d'une organisation du monde du travail (OrTra) en économie familiale sur le Jura et le Jura bernois. Un groupe de professionnels de l'économie familiale, accompagné par le responsable de l'EEF, a pris en main la constitution de l'OrTra qui devrait voir le jour durant le premier semestre 2007.

Des contacts réguliers ont été entretenus avec les différents partenaires actifs dans les domaines connexes à l'économie familiale : Fondation pour l'aide et les soins à domicile (FASD), Jura Tourisme ou encore GastroJura. Le premier projet concret issu de ces contacts concerne un concept de formation continue, portant sur le domaine de l'économie familiale, destiné aux auxiliaires de santé de la FASD. Ce point sera présenté plus en détail dans le chapitre de la formation continue.

La collaboration avec les instances suprarégionales, actives dans la formation en économie familiale, revêt également une grande importance. Des contacts étroits ont été maintenus avec le Groupe consultatif romand, ainsi qu'avec Economie familiale suisse.

Nouvelle formation d'employé-e en intendance

La FRI suit de près l'introduction, depuis le 1^{er} janvier 2006, de la formation d'employé-e en intendance, qui débouche, après 2 ans de formation, sur une attestation fédérale de formation professionnelle. Cette formation est destinée à des personnes qui présentent de bonnes aptitudes pratiques pour la profession, mais qui éprouvent des difficultés scolaires handicapantes dans une filière de formation aboutissant au CFC.

Même si les investigations doivent encore être affinées, il semble qu'un public suffisant existe pour ce type de formation. En revanche, l'intérêt et les besoins réels des employeurs sont pour l'instant mitigés. La FRI n'offre pas cette formation à l'heure actuelle; elle suit l'évolution tant du côté des apprenants potentiels que du côté des employeurs. Elle envisagera la mise sur pied de cette formation lorsque la demande et les perspectives d'emploi au terme de la formation seront suffisantes.

Tableau 5 : Effectifs dans la filière économie familiale

Classe	Nombre d'apprenants							
	Total		JU		JB		Autre ¹	
	05-06	06-07	05-06	06-07	05-06	06-07	05-06	06-07
GEI 1 dual	11	12	6	7	4	4	1	2
GEI 1 EM	19	14	18	11	1	3		
GEF 2 dual	10	9	7	6	3	3		
GEF 2 EM	10	17	9	16	1	1		
GEF 3	9	20	8	16	1	4		
Totaux GEF / GEI	59	72	47	56	12	15	1	2

¹ Apprenti-e-s provenant de BE (partie alémanique)

2. Formation professionnelle et continue

Tableau 6 : Promotions dans la filière économie familiale

Promotions 2006	Candidats promus	Candidats non promus	% promotion
GEI 1 EM	17	2	89.5%
GEI 1 dual	11	0	100%
	28	2	93%
GEF 2 EM	10	0	100%
GEF 2 dual	10	0	100%
	20	0	100%

Tableau 7 : Résultats des examens CFC dans la filière économie familiale

CFC 2006	Moyenne de classe	Lauréat-e-s	Echecs	% réussite
GEF 3	4.6	7	2	77.8%

2.2.2 Brevet fédéral de paysanne

Collaborer pour faire face à la baisse des effectifs

Depuis 2004, les candidates au brevet fédéral de paysanne du Jura, du Jura bernois et de Neuchâtel suivent les modules requis dans le cadre de l'école de chefs d'exploitation de l'Arc jurassien (ECE Arc JU) conduite en collaboration avec l'Ecole cantonale des métiers de la terre et la nature (ECMTN) de Cernier. On note actuellement un affaiblissement du nombre de candidates intéressées à cette formation, tant au niveau romand que dans l'Arc jurassien.

Des collaborations avec les autres écoles, offrant également la formation de la paysanne, s'avèrent nécessaires. La solution retenue à ce jour consiste à coordonner l'offre des modules entre les centres de formation de la Suisse romande. Un module n'étant offert qu'à un, voire deux endroits la même année, les candidates se déplacent et se regroupent pour constituer des effectifs suffisants. Les échanges d'expériences entre candidates de provenances différentes constituent un élément positif pour tous les partenaires compensant quelque peu les efforts remarquables consentis.

Une année de transition

L'année 2005-2006 a constitué une année charnière dans les cours proposés par l'ECE Arc JU. Les candidates ayant débuté leur formation en 2004 ont acquis les derniers modules nécessaires pour se présenter aux examens du diplôme professionnel. Parallèlement, de nouvelles candidates ont suivi ces mêmes modules et démarré ainsi une formation qu'elles termineront en 2008 ou 2009. Les modules suivants ont ainsi été offerts dans l'Arc jurassien :

- Ménage et famille
- Activités créatrices sur textiles
- Conversion à l'agriculture biologique
- Elevage bovin
- Menu bétail et volaille
- Comptabilité
- Droit

2. Formation professionnelle et continue

Les modules Elevage bovin, Menu bétail et volaille, ainsi que Ménage et famille ont accueilli des candidates issues de toute la Suisse romande.

Pour l'année 2006-2007, l'ECE Arc jurassien a proposé les modules suivants :

- Jardinage II
- Auto-approvisionnement II
- Ménage et famille
- Culture des champs

Seul le premier module a pu être organisé, les trois autres n'ayant pas enregistré suffisamment d'inscriptions. D'autre part, 5 candidates suivront le module Elevage et garde du cheval proposé dans le cadre du brevet agricole et capitalisable à titre de module à option dans le brevet de la paysanne.

Actuellement des réflexions sont menées au niveau national pour évaluer l'adéquation de la formation de la paysanne aux besoins réels des apprenantes et proposer des pistes pour redynamiser cette formation. La FRI participe à ces réflexions et il est prévu de conduire une enquête dans l'ARC jurassien auprès du public cible potentiel et en concertation avec les organisations professionnelles.

Tableau 8 : Effectifs dans les cours du brevet de la paysanne

<i>Formation</i>	<i>Nombre de candidat-e-s</i>									
	Total		JU		JB		NE		Autre ¹	
	05-06	06-07	05-06	06-07	05-06	06-07	05-06	06-07	05-06	06-07
Brevet	25	9	13	3	6	1	2		4	5
A la carte	3		2							
Totaux	28	9	15	3	6	1	2	0	4	5

¹ Candidat-e-s provenant de VD, FR et GE

Les candidates se répartissent de manière variable entre les différents modules qui comptent 6 à 18 participantes. Les candidates à la carte suivent l'un ou l'autre module pour leur formation continue, mais ne visent pas l'obtention du brevet.

Résultats obtenus

Jusqu'à présent, les candidates ont capitalisé des modules en vue de l'obtention du brevet. Les deux premières candidates de l'Arc jurassien se sont présentées aux examens finaux du brevet en janvier 2006. Une candidate a passé avec succès ces examens exigeants.

2. Formation professionnelle et continue

Tableau 9 : Résultats obtenus dans le cadre du brevet de la paysanne

Module	Candidat-e-s	Moyenne	Lauréat-e-s	Echecs	% Réussite
Ménage et famille	19	4.8	18	1	95%
Activités créatrices sur textiles	4	4.6	4	0	100%
Comptabilité	5	5.1	5	0	100%
Droit	11	4.1	7	4	64%
Jardinage II	6	5.2	6	0	100%
Elevage bovin	14	4.8	12	2	86%
Menu bétail et volaille	16	4.7	16	0	100%
Conversion à l'agriculture biologique	3	4.3	2	1	67%
Examens finaux	2	3.9	1	1	50%

Il convient de relever la grande motivation des candidates qui doivent gérer vie familiale, activité professionnelle et formation. On note également une participation très active dans les cours.

2.3 Formation agricole

2.3.1 CFC agricole

Débuter la formation par l'acquisition des bases pratiques et découvrir de nouveaux horizons

La FRI a ouvert deux classes pour dispenser les cours professionnels qui complètent la formation pratique durant les deux premières années d'apprentissage, à raison d'un jour par semaine durant le semestre d'hiver. L'une, située à Loveresse, regroupe les apprenants des districts de Courtelary, des Franches-Montagnes, de Moutier et de La Neuveville ; la seconde accueille, à Courtemelon, les apprenti-e-s des districts de Delémont et de Porrentruy.

Durant l'année 2005-2006, l'enseignement a porté sur les éléments liés à la production végétale, le semestre 2006-2007 étant consacré à l'enseignement de la production animale.

Dans un souci de rapprochement avec l'enseignement pratique, les cours d'herbier ont été dispensés en dehors des sites de Courtemelon et de Loveresse. Ainsi, l'ensemble des apprenants du Jura et du Jura bernois a eu l'occasion de se retrouver dans le secteur du château de Porrentruy vers la fin du mois de mai et dans le secteur du foyer de Prêles au mois de septembre. Cette expérience, très positive, sera renouvelée à l'avenir, de sorte que les jeunes en formation aient l'occasion de découvrir nos régions et leurs richesses botaniques.

Début octobre 2006, les deux classes réunies ont participé à un voyage d'étude qui les a conduites du Jura en Franche-Comté, puis en Alsace. Les apprenants ont pu ainsi découvrir d'autres types d'exploitations, d'autres modes d'organisation dans un contexte différent et les comparer à leur réalité. On a également profité de l'occasion pour effectuer quelques visites à caractère culturel et se familiariser avec les instances européennes présentes à Strasbourg.

Nouvelles exigences en matière de formation pour l'obtention de paiements directs

La politique agricole 2007 fixe des exigences minimales en matière de formation pour l'obtention de paiements directs valables depuis le 1^{er} janvier 2007. Elles expliquent pour une bonne part l'augmentation des effectifs enregistrée ces dernières années à l'école d'agriculture, deuxième étape de la formation conduisant au CFC d'agriculteur. Cette situation a nécessité l'ouverture de deux classes par niveau, ce que nous n'avions plus connu depuis la fin des

2. Formation professionnelle et continue

années 90. Le corps enseignant a été renforcé en conséquence par l'engagement de mandataires externes avec une charge globale d'enseignement de 60%.

Conformément à l'art. 2 al. 2 de l'Ordonnance sur les paiements directs, les titulaires d'un premier CFC peuvent bénéficier de paiements directs en suivant une formation continue ad hoc. Un concept de formation comprenant 280 périodes de cours fréquentées en cours d'emploi a été élaboré par l'USP et AGORA. La FRI a enregistré 9 demandes pour cette formation, essentiellement des personnes actives dans d'autres secteurs d'activités et pratiquant l'agriculture à titre accessoire. Une enquête menée par AGORA durant l'été 2006 n'a pas permis d'augmenter cet effectif et de justifier l'ouverture d'un tel cours dans l'Arc jurassien. Les demandes se sont montrées plus nombreuses sur Vaud et Genève. Agrilogie Grange-Verney proposera donc la première édition de cette formation organisée et coordonnée sous l'égide d'AGORA pour la Suisse romande. Les candidats du Jura et du Jura bernois ont été orientés vers Grange-Verney pour cette première année.

Renforcer l'enseignement de la culture générale

La culture générale est un élément essentiel de la formation professionnelle. Elle offre à l'apprenant une ouverture sur des sujets variés, elle lui permet d'appréhender son futur contexte professionnel, d'apprendre à connaître d'autres milieux et de rencontrer de futurs partenaires. Elle apporte également des compétences personnelles indispensables à tout professionnel, en particulier dans le domaine de la communication.

Pour atteindre ces objectifs, l'enseignement de la culture générale doit être parfaitement intégré et coordonné avec l'enseignement des branches professionnelles. On doit viser ici tout particulièrement une approche interdisciplinaire. Des réflexions ont été menées dans ce sens par l'ensemble du corps enseignant de la filière agricole. Des mesures ont été prises à la rentrée 2006 pour améliorer cette intégration et cette coordination. Les enseignants des disciplines techniques font appel dans leur enseignement à des notions acquises par les élèves dans les cours de culture générale. D'autre part, l'articulation des thèmes abordés en culture générale a été coordonnée avec les thématiques enseignées dans les disciplines techniques. Enfin, un module de mathématique portant sur des applications professionnelles a été introduit en début de première année dans le programme de culture générale.

Maintenir les acquis pour une formation de qualité

Les travaux de réforme de l'ordonnance et du plan de formation agricole sont entrés dans une phase décisive durant cette année. Un collaborateur de la FRI représente les cantons latins au sein de la commission chargée de mener ces travaux. La FRI suit ainsi de l'intérieur cette importante réforme ; elle a ainsi la possibilité de l'orienter et de contribuer à maintenir les principaux atouts de la formation actuelle. Cette position nous permettra également de prendre à temps toutes les mesures utiles pour nous adapter au nouveau contexte.

La FRI a d'autre part répondu à la consultation menée au sein de la profession par l'organisation du monde du travail AgriAliForm. Nous avons dans l'ensemble apporté notre soutien au projet d'ordonnance soumis à la consultation, à l'exception des cours interentreprises. Les structures de formation actuelles permettent, selon nous, d'atteindre les objectifs fixés dans le plan de formation sans mettre en place cette nouvelle forme de cours qui pourrait être lourde à organiser et coûteuse pour la profession. Nous étions également favorables à une formation sur quatre ans plutôt que sur trois ans, ce modèle aurait permis de maintenir les cours d'hiver et faciliter le maintien d'une dotation élevée de cours professionnels.

2. Formation professionnelle et continue

Le métier d'agriculteur nécessite une formation large et de haut niveau. Après leur formation, la majeure partie des élèves seront très vite confrontés à la conduite d'une entreprise. Outre de solides compétences dans les branches de production, le futur agriculteur doit également apprendre à connaître le contexte socio-économique dans lequel il sera actif. De bonnes connaissances dans les domaines de l'écologie et des sciences naturelles lui seront nécessaires de même que de solides notions de base en gestion. La FRI a donc largement soutenu le plan de formation incluant des objectifs en la matière, notamment dans le domaine E «Environnement de travail».

Enfin, la FRI soutient un modèle de formation qui permet d'encourager la mobilité des apprenants sur plusieurs exploitations agricoles durant leur cursus de formation.

Tableau 10 : Effectifs dans la filière agricole

Classe	Nombre d'apprenti-e-s							
	Total		JU		JB		Autre	
	05-06	06-07	05-06	06-07	05-06	06-07	05-06	06-07
¹⁾ EPA 1	24	25	12	14	9	9	3	2
EPA 2	24	18	14	13	6	3	4	2
²⁾ EA 1	40	33	30	21	10	12		
EA 2	24	39	21	31	3	8		
Totaux	112	115	77	79	28	32	7	4

¹⁾ Ecole professionnelle agricole, ²⁾ Ecole d'agriculture

Tableau 11 : Promotions dans la filière agricole

Promotions 2006	Moyenne de classe	Candidat-e-s promues	Candidat-e-s non promues	% promotion
EPA 1 et 2	4.3	48	0	100%
EA 1	4.8	38	2	95%

Tableau 12 : Réussite aux examens de CFC dans la filière agricole

CFC 2006	Moyenne de classe	Lauréat-e-s	Echecs	% réussite
EPA 2 (CFC1) ¹	4.9	40	2	95%
EA 2 (CFC)	4.8	23	1	96%

¹ 22 apprenti-e-s EPA 2 et 20 élèves EA 1 en 2^e formation

Tableau 13 : Relève formée dans le secteur agricole avec comme base de calcul une durée moyenne de 30 ans par génération

2006	Nbre exploitations ⁽¹⁾		Nbre Lauréats		% Relève sur 30 ans	
	JU	JB	JU	JB	JU	JB
CFC	1064	644	20	3	56.4%	14.0%

2. Formation professionnelle et continue

2.3.2 Brevet et maîtrise agricoles

Une large formation permettant d'acquérir des compétences de chef d'entreprise

Les cours requis pour l'obtention du brevet et de la maîtrise fédérale agricoles sont dispensés depuis 2000 dans le cadre de l'ECE Arc jurassien organisée par la FRI en collaboration avec l'ECMTN de Cernier.

Durant le semestre d'hiver 2005-2006, l'ECE Arc jurassien a proposé les modules requis pour l'obtention de la maîtrise et la préparation aux examens finaux de maîtrise :

- Gestion et financement d'exploitation
- Droit agricole et formes d'entreprises
- Marketing
- Assurances, impôts, gestion de personnel
- Economie nationale et politique agricole
- Etude et gestion appliquée d'exploitation

Deux modules issus du brevet ont également été proposés pour des rattrapages et en formation à la carte :

- Elevage et engraissement de porcs
- Conversion à l'agriculture biologique

Un nouveau cycle de formation 2006-2009 a démarré à l'ECE Arc jurassien en octobre 2006. Il permettra aux candidats intéressés de se préparer à l'obtention du brevet fédéral d'agriculteur en 2007. Les modules requis pour l'obtention de la maîtrise seront dispensés en 2007-2008. Les candidats se prépareront ensuite aux examens finaux de maîtrise durant le semestre 2008-2009.

Durant le semestre d'hiver 2006-2007, l'ECE Arc jurassien a ainsi proposé les modules suivants :

- Développement des compétences personnelles et méthodologie
- Gestion des branches de production
- Grandes cultures
- Production fourragère
- Conservation des fourrages
- Bétail laitier
- Production de viande bovine intensive et extensive
- Equipement rural et sécurité au travail
- Elevage et garde du cheval

Les modules « Technique de protection des plantes » et « Tourisme rural » ont également été proposés, mais n'ont pas enregistré suffisamment d'inscriptions pour être mis sur pied.

Parallèlement, durant le semestre 2006-2007, l'ECE Arc jurassien propose également les cours de préparation aux examens finaux de maîtrise aux candidats qui, à ce jour, ont déjà acquis les modules requis pour la maîtrise, ainsi que le module Gestion et financement d'exploitation en rattrapage pour les candidats qui ont échoué dans ce module l'an dernier.

Réfléchir au financement de la formation tertiaire dès 2008

Dès le 1^{er} janvier 2008, un nouveau mode de subventionnement de la formation professionnelle par la Confédération entrera en vigueur. Cette dernière versera des forfaits aux cantons, en fonction du nombre d'apprentis en formation au niveau du secondaire II. Les cantons utiliseront cet argent pour financer les tâches qui leur sont assignées par la loi et l'ordonnance fédérales sur la formation professionnelle. Parmi ces tâches figure le soutien des formations préparant aux examens professionnels et professionnels supérieurs (brevet et maîtrise).

2. Formation professionnelle et continue

Actuellement, l'ECE Arc jurassien, comme toutes les écoles de chefs d'exploitation agricole, reçoit une contribution financière directement de la Confédération. Pour l'ECE Arc jurassien, ce subventionnement couvre 43% des coûts déterminants, soit près de 30% des coûts effectifs. Le solde des coûts est couvert par les participants (env. 35 à 40%) et par les cantons.

La situation future risque fort d'être moins favorable pour les écoles de chefs d'exploitation que la situation actuelle. Il importera de veiller à ce que les cantons reportent sur la formation tertiaire une part adéquate des forfaits reçus de la Confédération. D'autre part, il est à prévoir une participation accrue de la profession dans le financement des cours de préparation à l'obtention du brevet et de la maîtrise. Des réflexions sont actuellement en cours à ce sujet au sein de l'USP et d'AGORA.

Il importe pour l'ECE de suivre de près ces démarches dès à présent et de prendre à temps les mesures nécessaires pour pouvoir continuer d'offrir une formation tertiaire à des coûts attractifs. Il est important de noter ici que, contrairement à ce qui se passe dans d'autres professions, les agriculteurs qui consentent des efforts importants pour l'acquisition d'un brevet ou d'une maîtrise ne peuvent pas répercuter directement ces investissements sur une augmentation des prix de leurs produits et de leurs prestations. D'autre part, avec l'évolution actuelle des revenus dans l'agriculture, une augmentation substantielle des coûts du brevet et de la maîtrise risque immanquablement de dissuader un nombre important de candidats. Cela serait dommageable pour la profession et pour le développement rural en général.

Tableau 14 : Effectifs pour les cours du brevet et de la maîtrise agricoles

Formation	Nombre de candidat-e-s									
	Total		JU		JB		NE		Autre ¹	
	05-06	06-07	05-06	06-07	05-06	06-07	05-06	06-07	05-06	06-07
Brevet	11	25	5	10	3	9	1	3	2	3
Maîtrise	17	14	11	9	3	4	2	1	1	1
A la carte ²	4		4		-		-		-	
Totaux	32	39	20	19	6	3	3	4	3	4

¹ Candidat-e-s provenant de VD, FR et TI

² Le module Elevage et garde du cheval sera proposé en formation à la carte début 2007

Résultats obtenus

Les évaluations, requises au terme de chaque module, sont conduites par l'école de chefs d'exploitation sous la surveillance de la commission romande de maîtrise agricole d'AGORA. Deux candidats de l'Arc jurassien (1 JB, 1 NE), ont obtenu le brevet fédéral d'agriculteur en 2006. Les examens finaux de maîtrise sont organisés et conduits par la commission romande de maîtrise. Un candidat jurassien et un candidat issu du Jura bernois ont obtenu la maîtrise fédérale agricole en 2006.

La fréquentation des cours et la préparation aux examens de brevet et de maîtrise nécessitent un investissement en temps et une disponibilité importants. La matière vue en classe doit être retravaillée par les candidats et mise en œuvre dans leur propre situation. Ces conditions, indispensables pour se préparer de manière adéquate aux examens, n'ont vraisemblablement pas toujours été remplies. Ceci s'est traduit par un taux d'échec relativement important dans certains modules.

Une enquête menée à la fin des différents modules permet d'évaluer le taux de satisfaction moyen quant à l'organisation des cours et la qualité de l'enseignement à 77%.

2. Formation professionnelle et continue

Tableau 15 : Résultats obtenus dans le cadre du brevet et de la maîtrise agricoles

Module	Candidat-e-s	Moyenne	Lauréat-e-s	Echecs	% Réussite
Gestion et financement d'exploitation	14	3.9	7	7	50%
Assurances impôts gestion du personnel	13	4.7	12	1	92%
Economie nationale et politique agricole	13	3.9	8	5	62%
Droit agricole et formes d'entreprises	14	4.5	12	2	86%
Marketing	12		11	1	92%
Développement des compétences d'entrepreneur	13		13	0	100%
Elevage et engraissement de porcs	9	4.1	6	3	67%
Conversion à l'agriculture biologique	3	4.2	2	1	67%
Examens finaux	2	4.6	2	0	100%

2.4 Formation continue en agriculture et en économie familiale

Repenser la formation continue

Suite à une importante réflexion menée en 2005 sur son offre de formation continue, la FRI a proposé, pour la première fois en 2005-2006, un programme commun pour les domaines de l'agriculture et de l'économie familiale. Plus de 50 thèmes ont été proposés dans les différents domaines de la gestion d'entreprise et l'économie rurale, des productions végétale et animale, de l'environnement, de l'économie familiale et du tourisme rural.

Le tableau 14 donne un aperçu des thématiques abordées sous différentes formes dans le cadre du programme 2005-2006.

Tableau 16 : Thématiques et formes de cours proposées dans le programme de formation continue 2005-2006

Thématiques	Nombre de cours proposés						Total
	SIR	CSI	VIS	CM	GAR	GI	
Gestion d'entreprise et économie rurale	4	6		4			14
Agriculture biologique	2			1			3
Production végétale	1		5				6
Environnement		2					2
Production animale	3		1				4
Cultures spéciales	1	1	2	1		1	6
Cuisine alimentation		4	1		8		13
Santé, bien-être, développement personnel	3					1	4
Activités créatrices		2			2		4
Tourisme rural						1	1
Total	14	15	9	6	10	3	57

SIR = Séance d'information régionale CSI = Cours sur inscription VIS = visite CM = Cours modulaire

GAR = Groupe d'animation rurale GI = Groupe d'intérêt

Sur les 57 séances et cours proposés, 36 ont été dispensés, soit 63%. Les groupes d'intérêts proposés n'ont, pour leur part, pas pu être constitués par manque de participants.

Participation

Le tableau 15 donne un aperçu général des participations enregistrées dans les différentes prestations de formation continue dispensées durant la campagne 2005-2006. Notre offre de formation diversifiée et orientée vers l'avenir a rencontré l'intérêt de nos clients et, avec un peu moins de 2500 participations, cela correspond à plus d'un demi-jour par abonné. Nous répondons

2. Formation professionnelle et continue

donc bien à une réelle attente des agriculteurs et des paysannes qui se soucient de leur avenir, mais qui, en même temps, éprouvent du plaisir à se former et à échanger.

De manière générale, les cours et séances présentés laissent apparaître un taux de satisfaction très élevé : 90% des participants sont satisfaits de la qualité des prestations offertes, ce qui confirme les chiffres obtenus dans le cadre de l'étude de Romain Tièche (voir 1.5.2 Etude de satisfaction des clients).

Tableau 17 : Participation aux prestations de formation continue 2005-2006

Domaine	Cours	Participants	Participation moyenne par cours
Economie familiale	Le potager d'une curieuse	27	56
	Les variétés de pomme	12	
	Visite de cultures de petits fruits	9	
	Les petits fous salés sucrés	128	
	Des pâtisseries vite faites	119	
	Les plats uniques	93	
	QimiQ	88	
	Utilisation des bas morceaux	80	
	Les produits laitiers	64	
	Les hors-d'œuvre et les salades	56	
	La cuisine au pays des vacances	54	
	L'estime de soi	62	
	Ostéoporose	31	
	Accueillir mes hôtes	30	
	Prévenir le mal de dos	10	
	un chemin de table réussi pour une fête	71	
Décoration sympa et durable	59		
Récupérer et décorer le verre	11		
	Total Economie familiale	1004	
Environnement	Le biogaz agricole	30	30
		Total Environnement	
Gestion	Production laitière en 2010	124	35
	Octroi paiements directs dès 2007	50	
	Politique agricole 2011	44	
	Remise / Reprise d'exploitation	43	
	Promotion agriculture biologique	36	
	Agriculture biologique : quoi de neuf ?	17	
	Agro-Twin - Formation utilisation	12	
	Comptabilité - Cours de base	10	
	Communication	8	
	Agro-Twin - Comptabilité de gestion	5	
	Total Gestion	349	
Production animale	Castration et écornage	850	249
	Rallye de la salle de traite	60	
	Alimentation et suivi des génisses d'élevage	51	
	Actualisation ASVNM	34	
	Total Production animale	995	
Production végétale	Séances d'information phytosanitaire	57	57
		Total Production végétale	
		Total	2435

2. Formation professionnelle et continue

Formation continue en agriculture

Dans le domaine de la gestion, certains cours s'adressent à un public restreint avec des attentes bien précises, c'est le cas pour le cours de comptabilité et l'utilisation du logiciel comptable Agro-Twin.

D'autres cours ont attiré un public plus large, comme l'octroi des paiements directs dès 2007 et la politique agricole 2011 ou encore la production laitière en 2010. Les cours en production animale et en production végétale attirent un public intéressé qui souhaite rester à jour au niveau technique. Nous avons innové avec le cours « Rallye de la salle de traite » qui a permis de combiner des aspects techniques et pratiques et qui s'est déroulé sur des exploitations, il a rencontré un grand succès.

Le cours de castration et d'écornage répond à une exigence légale, ce qui explique la très forte participation. Nous avons pu rapidement le proposer et l'intégrer dans l'offre de base ce qui n'a pas engendré de coûts supplémentaires pour nos abonnés.

Le cours de formation à la production de damassine AOC s'est terminé en mai 2006, après 10 jours de cours répartis entre 2005 et 2006. Les participants étaient au nombre de 25, agriculteurs et non agriculteurs. Le principe de déroulement du cours était de suivre pas à pas le cahier des charges AOC et de regarder les implications pratiques pour le producteur.

Dans le domaine de l'environnement, la question de la production de biogaz est d'actualité et elle a suscité un vif intérêt.

Formation continue en économie familiale

En économie familiale, nous avons fait la part belle à l'alimentation, de la production à la transformation. Les activités créatrices ont également suscité un certain intérêt. L'accueil a également attiré l'attention. La santé et le bien-être ont également trouvé leur place dans notre offre et répondent à une attente des familles paysannes. Les cours en économie familiale reposent pour beaucoup sur les groupes d'animation rurale dans lesquels nos clientes aiment se retrouver. Cette dimension sociale a toute son importance dans le contexte actuel, où l'agriculture a d'importants défis à relever et subit une pression forte pour s'adapter. Nous répondons donc à notre mandat en offrant ce type de cours.

ARC formation à l'esprit d'entrepreneur

La prestation ARC-Formation à l'esprit d'entrepreneur, élaborée dans le cadre d'un projet national conduit par l'USP, AGORA, les centrales de vulgarisation et les services cantonaux de vulgarisation a été offerte pour la première fois dans l'Arc jurassien en 2005 - 2006.

Plus qu'une formation, ARC se veut une démarche au cours de laquelle les participants jettent des ponts vers l'avenir. Ils élaborent un projet d'entreprise, qui met en valeur leur potentiel personnel et celui de leur entreprise et qui implique également la famille, les partenaires et le contexte. ARC donne des impulsions nouvelles, apportent des outils et des aides au développement personnel que les participants peuvent mettre en œuvre dans leur propre situation.

ARC s'adresse à :

- des chefs et cheffes d'exploitation qui souhaitent maîtriser les changements ;
- des hommes et des femmes qui conduisent leur entreprise en regardant l'avenir en face ;
- des conjoints désireux de s'investir en couple dans une démarche de formation et de développement personnel ;
- des personnes qui veulent rester maîtres de leur propre développement, de celui de leur entreprise et de leur région.

La formation comprend 10 jours de cours répartis sur 6 à 10 mois et porte sur :

- la maîtrise du changement, l'identification de ses propres valeurs, la définition de ses buts, de ceux de sa famille et de son entreprise ;

2. Formation professionnelle et continue

- l'analyse de l'entreprise et de son contexte ;
- la communication ;
- l'échange d'expérience et le regard croisé des participant-e-s ;
- l'élaboration et la gestion de projet, le développement d'une vision et d'un projet d'entreprise qui inclut également la famille.

Cette première session d'ARC proposée par la FRI a été suivie par 15 personnes représentant 8 exploitations. C'est une démarche nouvelle qui implique un investissement important pour la FRI, mais également pour les familles paysannes qui se lancent dans celle-ci. Il est difficile d'offrir de telles prestations de manière régulière, mais il est important que la FRI puisse se lancer dans ce type de démarche afin de répondre à des attentes spécifiques et pour offrir des pistes nouvelles aux chefs d'entreprises familiales.

Formation continue destinée aux secteurs connexes à l'agriculture et à l'économie familiale

A moyen terme, la FRI entend proposer des prestations de formation continue issues de son champ de compétences aux publics connexes à l'agriculture et à l'économie familiale. Un premier projet dans ce sens a été élaboré en 2006 en collaboration avec la Fondation d'aides et de soins à domicile du Jura (FASD).

La FRI va élaborer et dispenser dès 2007 un cours de formation continue portant sur l'entretien du ménage, l'entretien du linge, l'hygiène de base et la prévention des accidents destiné aux auxiliaires de santé employés par la FASD. Le cours comprend 5 jours de formation. Il est conçu pour accueillir 20 participant-e-s par session. Deux sessions sont d'ores et déjà prévues pour 2007. Au terme de ces deux premières sessions, une évaluation conduite par les deux partenaires permettra d'apporter, le cas échéant, les aménagements nécessaires et de proposer de nouvelles sessions en 2008 et 2009.

2.5 Commission de la formation professionnelle

Une commission interjurassienne

La constitution, au printemps 2005, de la nouvelle commission interjurassienne de la formation professionnelle en agriculture et en économie familiale s'inscrit dans le sillage de la mise en route de la FRI. Cette commission réunit des professionnels de l'agriculture et de l'économie familiale du Jura et du Jura bernois, des représentants des instances en charge de la formation professionnelle des deux cantons et la direction de la FRI. Sa mission consiste en particulier à :

- reconnaître les places d'apprentissage agricole et en économie familiale,
- surveiller le déroulement des apprentissages dans les deux filières,
- organiser et surveiller les examens CFC.

Harmoniser les pratiques entre les deux régions et renforcer les liens avec la pratique

Durant l'année scolaire 2005-2006, la commission a établi des directives communes aux deux régions pour l'établissement du contrat d'apprentissage agricole. Ainsi, et pour la première fois, les apprenants agricoles du Jura et du Jura bernois bénéficient des mêmes conditions d'apprentissage depuis l'année scolaire 2006-2007. Il en sera fait de même pour les GEI à partir de l'année prochaine.

La commission s'est également chargée de l'organisation et de la surveillance des examens CFC. Dans le cadre du CFC agricole, dans un souci de qualité et de proximité avec la pratique, les examens de tracteur et de machines ont été effectués sur les places d'apprentissage.

Afin de communiquer au mieux ces adaptations, deux séances d'information pour maîtres d'apprentissage agricole ont été mises sur pied.

Dans le courant des mois de novembre et de décembre, la commission a rendu visite à chaque apprenant GEI et agricole du Jura et du Jura bernois. Outre le contrôle des relations d'apprentissage,

2. Formation professionnelle et continue

ces visites ont permis de créer un lien concret avec les formateurs en entreprises, partenaires actifs de la FRI dans la formation.

Par ailleurs, la commission a eu la chance de traiter plusieurs demandes de reconnaissance d'entreprises formatrices. Ainsi, cinq exploitations agricoles et trois entreprises formatrices GEI ont été agréées ; certaines forment leurs premiers apprenants durant l'année scolaire 2006-2007.

Enfin, la commission a suivi l'élaboration de la convention interjurassienne créant une base légale à son existence. Cette convention a été ratifiée au mois de décembre par le Gouvernement jurassien ainsi que par le Conseil-exécutif bernois. Elle entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2007.

En parallèle, la commission a suivi de près les travaux de réforme de la nouvelle ordonnance de formation agricole. Deux de ses membres la représentent au sein de la commission AGORA. Pour l'année à venir, la commission aura à cœur de transmettre les informations y relatives aux maîtres d'apprentissage et de prendre connaissance de leurs souhaits par rapport à cette évolution du système de formation.

3. Conseils, expertises et développement

3.1 Introduction – synthèse des activités du département

A fin 2006, le département conseils, expertises et développement regroupait 22 collaborateurs, compte tenu de l'engagement de trois nouveaux conseillers et du départ à la retraite d'un collaborateur. L'ensemble de ce personnel représente 15,75 équivalents plein temps (EPT). Parmi ceux-ci, 19 collaborateurs (13,25 EPT) exercent leur activité principale dans le domaine du conseil, 2 collaborateurs (1,5 EPT) travaillent dans le cadre de la station phytosanitaire cantonale et 2 collaborateurs (1,25 EPT) dans celui de la station d'arboriculture.

Les prestations des conseillers sont regroupées sur les sept projets suivants, à l'exclusion des activités des stations phytosanitaire et arboricole :

- Conseils en production animale
- Conseils en production végétale
- Conseils en environnement
- Conseils en gestion et économie rurale
- Soutien aux produits régionaux
- Mise en place de réseaux écologiques
- Promotion de l'agriculture biologique

Le tableau ci-dessous donne la répartition des heures de travail des conseillers,

Tableau 18 : Activités déployées en 2006 dans les prestations de conseil au sein de la FRI

Projet	Heures travail	EPT ¹
Gestion et économie rurale	8692	4.83
Production végétale	4360	2.42
Produits régionaux	4125	2.29
Production animale	1568	0.87
Promotion agriculture bio	996	0.55
Conseils en environnement	425	0.24
Réseaux écologiques	145	0.08
Total	20311	11.28

¹⁾ EPT = Equivalent plein-temps : 1'800 heures annuelles de travail

Les collaborateurs du département conseils, expertises et développement ont tous le souci de répondre au mieux aux attentes des agriculteurs et des autres correspondants qui les sollicitent pour des conseils de toute nature. Pour y parvenir, les conseillers utilisent des voies diverses, qui vont de la simple réponse téléphonique à l'établissement d'une étude approfondie qui débouche sur un dossier remis au client. Une part importante des demandes qui nous parviennent fait l'objet d'un mandat répertorié dans notre système de gestion. Ce n'est que dans ce dernier cas que la prestation sera facturée au client. Les conseils ainsi facturés représentent 35% du temps de travail des conseillers impliqués dans ces tâches. Ce chiffre, qui peut paraître faible, correspond néanmoins à une amélioration de 5% par rapport à l'année 2005. Les conseils téléphoniques qui sont donnés gratuitement, représentent environ 5% du temps de travail de l'ensemble des conseillers. Les travaux de recherche, les prestations fournies en formation continue, la formation continue

3. Conseils, expertises et développement

personnelle, l'enseignement et les relations avec d'autres organisations externes occupent, quant à eux, le 60% du temps de travail des conseillers.

Le tableau suivant donne les informations concernant le nombre et l'importance des mandats facturés au cours de l'année 2006. Pour des raisons techniques, les montants indiqués ne correspondent pas exactement à ceux de la comptabilité analytique. Les données du tableau correspondent aux saisies effectuées précisément durant l'année civile et ne tiennent pas compte des mandats facturés au début 2007 et passés en actifs transitoires.

Tableau 19 : Répartition des dossiers de conseil individuel par domaine d'activité, classés de manière décroissante en fonction des mandats facturés.

Projets	Type de dossier	Nombre de Mandats	Somme de Montants
260 Conseils gestion	Transfert de patrimoine: reprise - remise	66	40'552.80
	Construction: financement -viabilité	40	33'231.40
	Collaborations inter entreprises	42	25'965.35
	Expertise LBFA - LDFR	44	17'244.75
	Orientation stratégique	24	16'091.00
	Recherche de fonds	36	14'274.75
	Suivi de gestion	23	8'161.00
	Construction: croquis - plan volume, coûts estimatifs	15	7'309.20
	Divers	6	2'103.00
Total 260 Conseils gestion et économie rurale		296	164'933.25
220 Conseils PV	Expertises A16	1	56'573.55
	Expertise PV	34	55'882.65
	Suivi protection des sols (A16)	2	42'375.95
	Dossiers PER	240	35'379.05
	Plans de fumure	131	14'357.00
	Aménagement de pâturage	3	7'674.20
	Divers	7	1'531.00
Total 220 Conseils production végétale		418	213'773.40
210 Conseils PA	Plan alimentation	17	5'961.60
	Coûts de production	1	427.10
	Fertilité	3	247.00
	Divers	3	1'014.60
Total 210 Conseils production animale		24	7'650.30
250 Conseils environ.	Protection source	1	1'327.00
	Etude d'impact / EIE	2	1'049.35
	Divers	2	156.00
Total 250 Conseils environnement		5	2'532.35
Total		743	388'889.30

Nb: Le chiffre des expertises A16 concerne les années 2005 & 2006 qui ont toutes deux été facturées en 2006.

3.2 Production végétale

3.2.1 Observations météorologiques

Les données météorologiques recueillies à Courtemelon sont présentées par le graphique de la page suivante. La comparaison entre les valeurs mesurées en 2006 et les valeurs normales y figurent également, sous forme de tableau. Nous avons également consulté les données de la station Météosuisse de Fahy.

L'hiver 2005-2006 a été dans un premier temps, froid et sec (janvier et février) ; il s'est ensuite prolongé en mars avec d'abondantes chutes de neige. En altitude, la neige est apparue à la fin du mois de novembre et s'est maintenue jusqu'à la fin du mois de mars.

Le démarrage de la végétation s'est fait en deux temps (fin février, puis fin mars), du fait des abondantes chutes de neige survenues au début du mois de mars, qui ont d'autre part causé des inondations à leur fonte. Le printemps a ensuite été très pluvieux ; alors qu'avril a vu de fréquents retours de froid (avec gels), mai a été plus doux.

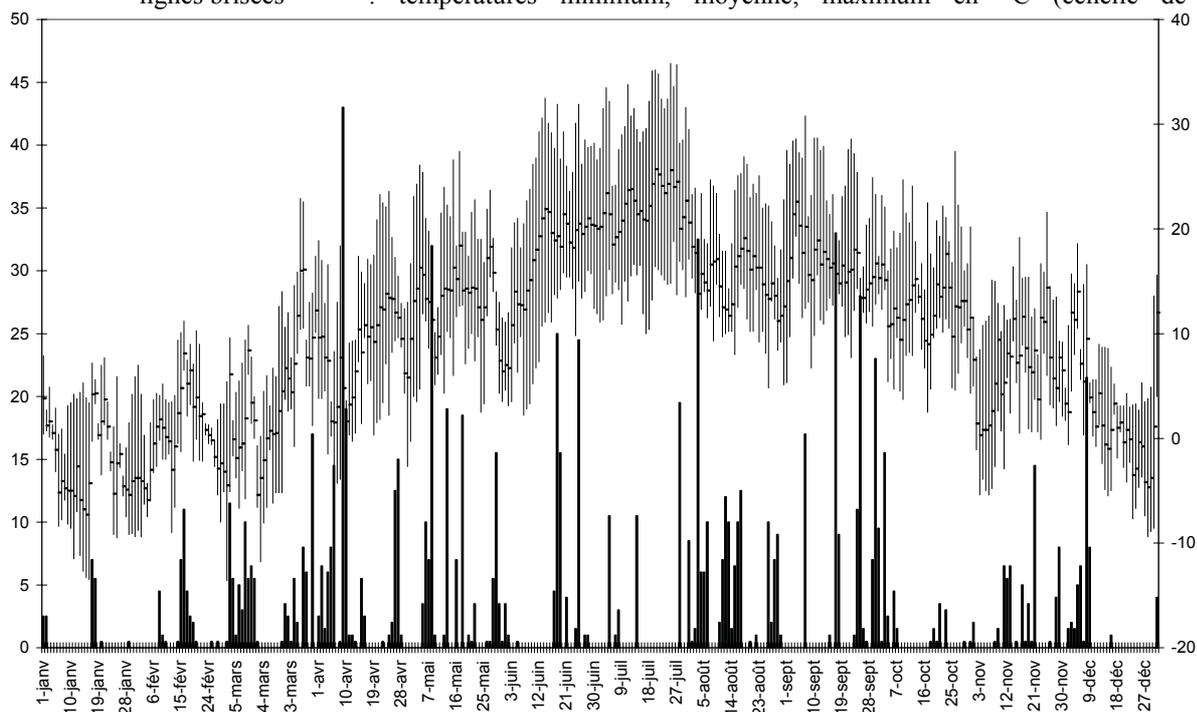
Si ce n'est à son début, le mois de juin a été chaud et sec ; ces conditions se sont maintenues en juillet, avec des températures dépassant les 30 °C à plusieurs reprises. Plusieurs orages de grêle ont occasionné d'importants dégâts, le principal d'entre eux ayant eu lieu le 25 juin. A partir du début d'août, l'été a complètement changé et est devenu frais et pluvieux.

La douceur est progressivement revenue avec l'automne, qui a été de moins en moins humide. Ces conditions, très agréables, se sont maintenues jusqu'au début de décembre. Une période de froid est ensuite survenue et s'est terminée par un retour de conditions douces et humides en fin d'année.

En définitive, l'année 2006 se caractérise comme chaude, mais bien arrosée. Il est à ce sujet intéressant de souligner que lors des deux principales périodes pluvieuses (mars à mai et août-septembre), la pluviosité a été nettement supérieure à Fahy qu'à Courtemelon. Il est par exemple tombé en tout 1312 mm en 2006 à Fahy, contre 998 à Courtemelon.

Figure 10 : Observations météorologiques à Courtemelon en 2006

Légende : - histogrammes : pluviométrie en mm (échelle de gauche)
- lignes brisées : températures minimum, moyenne, maximum en °C (échelle de droite)



3. Conseils, expertises et développement

Tableau 20 : Précipitations et températures moyennes Delémont et environs

	Somme des précipitations Moyenne 1961-1990 [mm] à Delémont	Somme des précipitations Année 2006 [mm] à Courtemelon		Température de l'air Moyenne 1961-1990 [°C] à Delémont	Température de l'air Année 2006 [°C] à Courtemelon
janvier	61	18.5	janvier	-0.4	-2.2
février	59	35	février	1.4	0.4
mars	63	100	mars	4.4	3.6
avril	75	144	avril	7.9	8.3
mai	94	130	mai	12.1	13.3
juin	107	82	juin	15.5	17.4
juillet	85	53	juillet	17.7	22.3
août	97	148.5	août	17.0	15.1
septembre	69	132	septembre	14.1	16.8
octobre	58	44	octobre	9.7	12.6
novembre	70	59.5	novembre	4.1	6.5
décembre	65	51.5	décembre	0.6	2.5
Somme	903	998	Moyenne	8.7	9.7
	Nombre de jours de pluie par année (>0.9 mm) Moyenne 1961-1990 à Delémont	Nombre de jours de pluie par année (>0.9 mm) Année 2006 à Courtemelon			
	134	130			

3.2.2 Essais en grandes cultures

Des essais en grandes cultures sont mis en place par la FRI en collaboration avec les stations fédérales de recherche en agronomie, Swissgranum et des partenaires régionaux pour les cultures suivantes :

- orge d'automne conduite en mode PER (conventionnel et extenso) ;
- colza d'automne ;
- blé panifiable d'automne conduit en mode PER (conventionnel et extenso);
- blé fourrager d'automne conduit en mode PER ;
- blé panifiable d'automne conduit en mode biologique ;

Les objectifs des ces essais sont :

- d'étudier et observer le comportement variétal de ces cultures dans la réalité climatique de l'Arc jurassien ;
- d'identifier à partir des listes variétales éditées par Swissgranum, les variétés les mieux adaptées à notre région ;
- de comparer les principales variétés de ces différentes cultures, sur les plans technique et économique ;
- d'acquérir des données de références à valoriser dans le cadre de nos conseils.

Synthèse des résultats

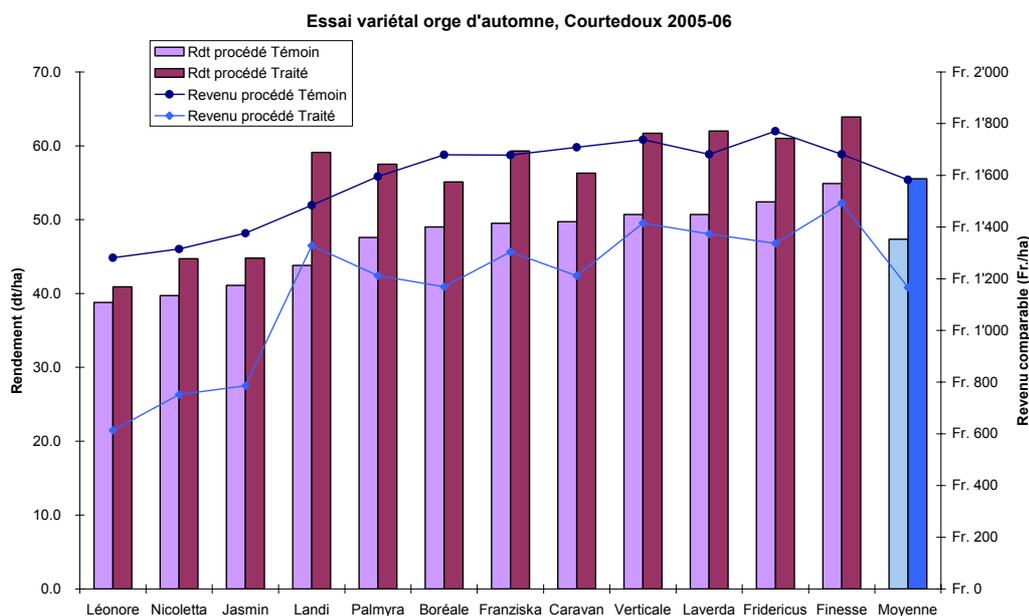
Orge d'automne

Cet essai a été mis en place à Courtedoux selon les directives de Swissgranum. Un mode de production extensif appelé "témoin" (s'approchant du mode de culture "extenso") et un mode de culture intensif ont permis d'étudier le comportement de 12 variétés. Le rendement du mode

3. Conseils, expertises et développement

"témoin" a été très modeste avec 47.3 dt/ha et celui du mode "traité" de 55.5 dt/ha. Le résultat financier est plus intéressant pour toutes les variétés dans le mode de conduite "témoin".

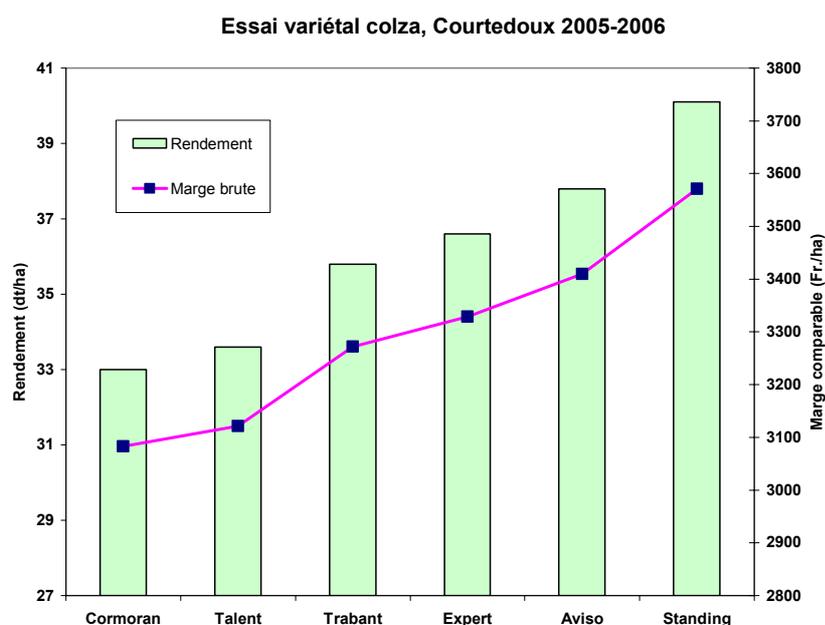
Figure 11 Rendement et résultat financier de l'essai orge d'automne (Courtedoux)



Colza d'automne

Cet essai a également été mis en place à Courtedoux, selon un mode de production usuel et sans application de fongicide. Comme nous le constatons dans la figure 3, les rendements sont très variables en fonction des variétés : Cormoran, 33.1 dt/ha et Standing, 40.0 dt/ha.

Figure 12 : Rendement et résultat financier de l'essai de colza d'automne (Courtedoux)



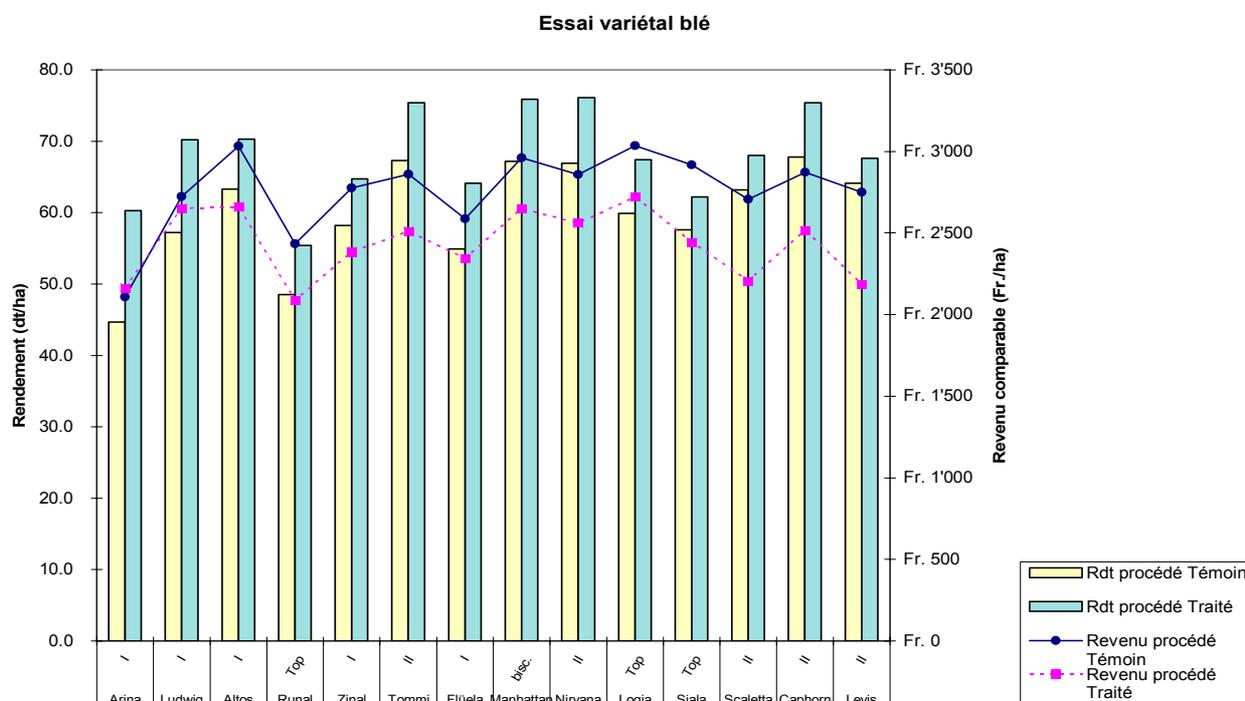
Blé panifiable d'automne

Cet essai a été mis en place à Courtemelon selon les directives de Swissgranum. Ainsi, comme pour l'orge, un mode de production extensif appelé « témoin » (s'approchant du mode de culture

3. Conseils, expertises et développement

« extenso ») et un mode de culture intensif ont permis d'étudier le comportement de 14 variétés. Les rendements pour les deux modes de production ont été intéressants, avec 60.1 dt/ha pour le mode « témoin » et 68.1 dt/ha pour le mode « traité ». Le résultat financier est plus intéressant pour treize variétés sur quatorze, dans le mode de conduite « témoin ».

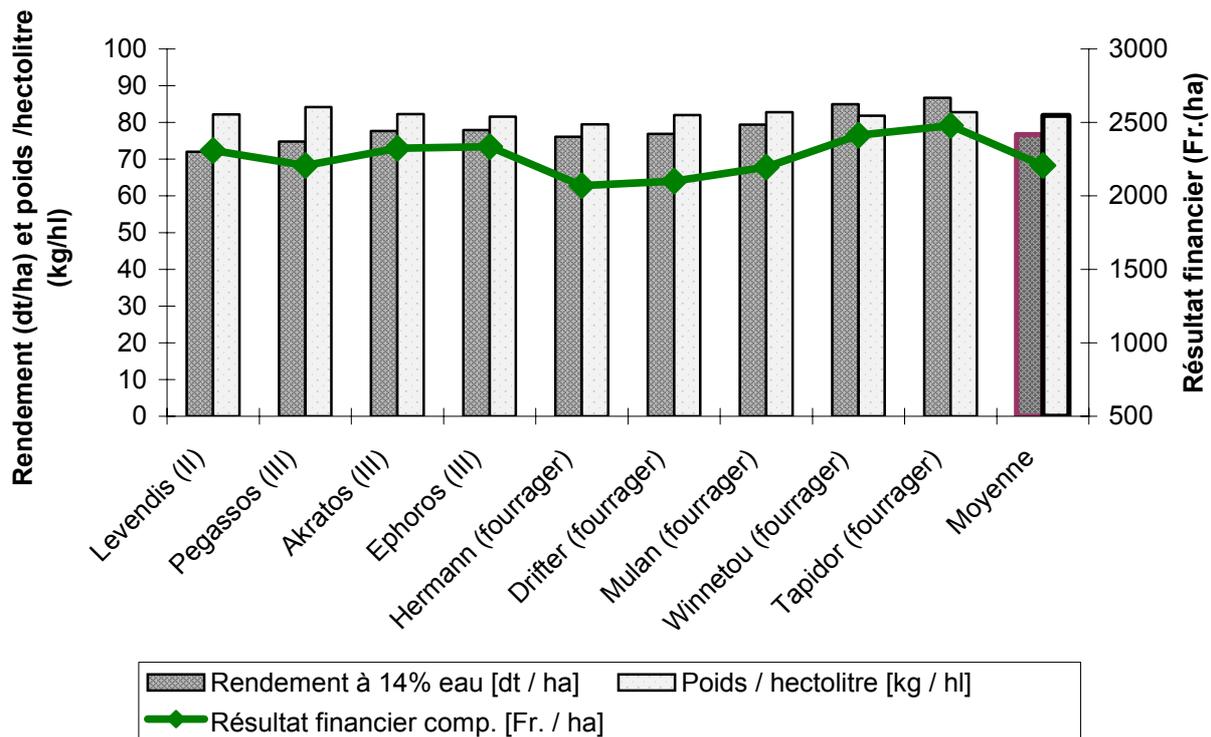
Figure 13 : Rendement et résultat financier de l'essai blé panifiable (Courtemelon)



Blé fourrager d'automne

Cet essai a été mis en place pour la première fois par la FRI et ceci sur le site de Courtemelon. Il suit les directives de Swissgranum et a été implanté sur la même parcelle que l'essai de blé panifiable. Un seul mode de conduite du type « intensif » a été appliqué à cet essai. Cinq variétés fourragères et quatre variétés (classe II et III) ont donné une moyenne de rendement de 78.5 dt/ha. La variété Tapidor a produit le meilleur rendement avec 86.7 dt/ha ce qui correspond à un résultat financier de 2479 Frs./ha.

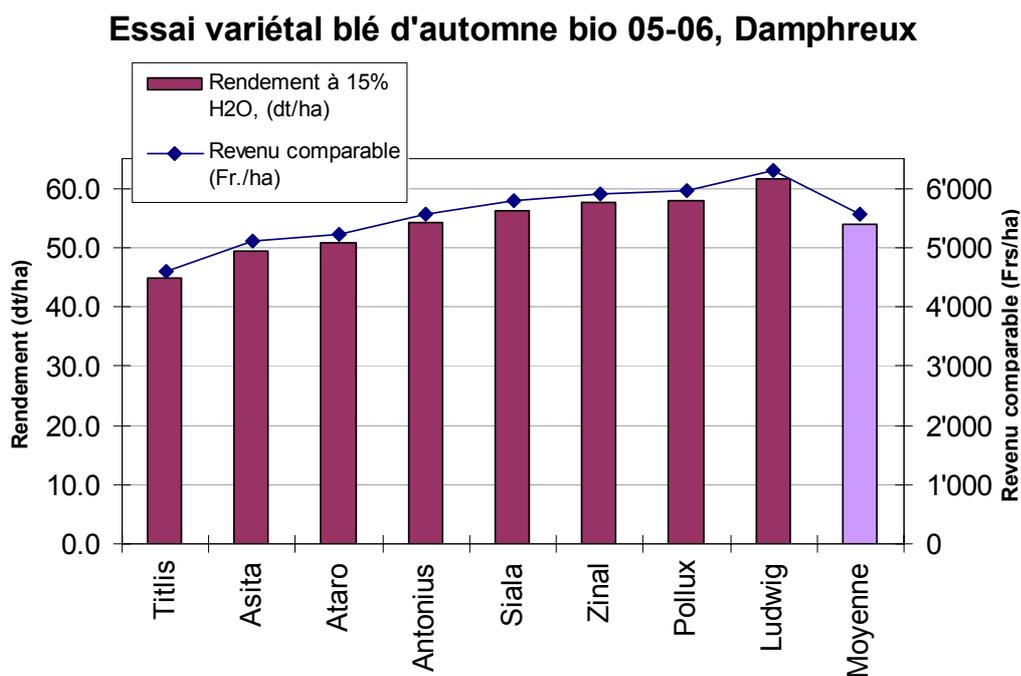
Figure 14 : Rendement et résultat financier de l'essai blé fourrager (Courtemelon)



Blé panifiable d'automne biologique

Cet essai, mis en place à Damphreux pour 8 variétés, a été conduit selon les pratiques usuelles de l'agriculture biologique. La moyenne des rendements est de 54.1 dt/ha pour un résultat financier de 5557 Frs./ha.

Figure 15 : Rendement et résultat financier de l'essai blé biologique d'automne (Damphreux)



3. Conseils, expertises et développement

Commentaires

En fonction des objectifs visés, ces essais remplissent pleinement leur rôle. Les données régionalisées permettent un conseil approprié à notre région. La rigueur, avec laquelle ils ont été conduits, permet aux conseillers actifs dans le domaine de la production végétale ou de la gestion, de disposer de données de références régionales. Ces essais ont nécessité 338 heures de travail. Trois conseillers sont mobilisés dans la conduite et l'évaluation de ces essais.

Dans le cadre du programme de formation continue, des visites des parcelles expérimentales ont été organisées et sont présentées dans le Tableau 21.

Tableau 21 : Programme des visites des parcelles expérimentales et participation

Culture	Date des visites	Nombre de personnes
Orge et colza	12 juin	45
Blé bio	28 juin	5
Blé panifiable	5 juillet	18

Ces visites sont suivies par les agriculteurs, par des chercheurs des stations fédérales, par des représentants officiels d'instances telles que la « Société des Sélectionneurs Jurassiens » (SSJ), des firmes agro-commerciales et tous les partenaires potentiellement intéressés. A noter que la SSJ a lancé une action de promotion de la semence jurassienne durant la présentation des essais orge et blé. La convergence de professionnels durant ces manifestations donne lieu à des moments privilégiés d'échanges sur les problèmes techniques liés à la conduite des cultures, mais également de manière plus large, sur la problématique liée à la filière.

Les rapports des essais sont tenus à disposition des agriculteurs ; sur demande, ils sont envoyés et ils sont également consultables sur le site Internet de la FRI (<http://www.frij.ch/>). Ces rapports sont souvent complétés par des conseils individuels au téléphone ou sur le terrain.

3.2.3 Visites de cultures et d'herbages

Des visites de cultures sont effectuées tout au long de l'année, mais elles sont principalement regroupées sur le printemps. Elles permettent aux conseillers de dispenser un conseil de saison adapté au développement des cultures. A cette occasion, les connaissances sont mises à jour et une appréciation des cultures après hivernage peut être effectuée de même que le suivi et les soins à apporter aux cultures.

Ces visites de cultures sont proposées pour la première fois aux agriculteurs du Jura Bernois et quatre points de chute ont été définis :

1. Corgémont/Cortébert/Courtelary
2. Moutier
3. Plateau de Diesse
4. Tavannes

Sur le territoire du Jura, le succès rencontré de longue date fait ressortir la nécessité de visiter quinze lieux. Un résumé des lieux visités et de la participation est présenté dans le tableau 3.

3. Conseils, expertises et développement

Tableau 22 : Récapitulatif de la participation des agriculteurs aux visites de cultures en 2006

Lieu	VISITES		
	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	3 ^{ème} session
Alle		7	4
Bourrignon		5	5
Buix		7	3
Chevèze		8	2
Coeuve			
Corgemont/Cortébert, Courtelary		1	
Courcelon		6	3
Courfaivre		4	5
Courtedoux		7	3
Damvant		4	4
Develier		5	
Fontenais/Courgenay	9	2	
Grandfontaine	8	11	11
Montsevelier/Mervelier		4	5
Moutier		4	
Plateau de Diesse	2	8	
Pleigne		3	4
Tavannes			
Agriculteurs (total)	154	19	86
Nombre de visites	31	3	17
Moyenne agriculteurs / visite	5	6.3	5.1
Moyenne agriculteurs / visite	4.5		

En raison d'un début d'année particulier, avec présence de neige de mi-février à mi-mars, l'organisation de la première visite a été particulièrement perturbée. Sur les 18 visites prévues pour la première session, seules 3 visites ont pu être réalisées. La moyenne par visite se situant à 6.3 agriculteurs. La deuxième session a été organisée début avril pour les régions de plaine et fin avril début mai pour les régions d'altitude. Les 17 visites ont pu être effectuées avec un taux de fréquentation allant de 1 à 11 agriculteurs. La moyenne par visite se situant à 5.1 agriculteurs. La troisième session a été organisée vers mi-mai et a concerné 11 visites avec une moyenne de 4.5 agriculteurs par visite.

Tableau 23 : Visites d'herbages et des pâturages.

Lieux	Thèmes	Agriculteurs
St-Brais	Rumex, Renoncules âcres	6
Lajoux	Chardons	3
Cornol	Embuissonnement des pâturages	2
Montagne de Moutier	Gestion de pâturage	20
Pleigne	Gestion de pâturage	4

Les taux de fréquentations ont varié de 2 à 20 agriculteurs par visite.

L'ensemble des visites de cultures et d'herbages a donc permis de conseiller 185 agriculteurs pour un total de 35 visites, soit une moyenne de 5.3 agriculteurs par visite.

Pour le Jura Bernois, les visites en grandes cultures représentent 15 agriculteurs pour 4 visites qui ont pu se dérouler, soit une moyenne de 3.8 agriculteurs par visite. Etant donné que nous sommes dans une phase test, les visites de cultures seront à nouveau offertes en 2007, pour tous les points de chute. Les conseillers ont consacré 95 heures de travail à cette activité, déplacements non compris.

Les sites présentant une faible participation ne seront plus revisités dans le cadre du programme «visites de cultures 2007». Les agriculteurs des villages concernés pourront rejoindre les points de

3. Conseils, expertises et développement

chute les plus proches. Par contre, nous offrirons la possibilité aux abonnés de bénéficier d'une visite de culture faisant partie de l'abonnement si elle est demandée par au moins 5 agriculteurs abonnés. Une information dans ce sens pourrait être donnée par l'intermédiaire de L'INFO-VULG ou du Terrien pour les convocations 2007.

3.2.4 Aménagement de pâturages

Projet Interreg IIIA pour une gestion intégrée des pâturages boisés

Dès 2006, l'institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL) et la Conférence Transfrontalière Jurassienne (CTJ), composée des représentants des 4 cantons suisses et des 2 régions françaises sis sur l'arc jurassien, ont mis en route un projet interrégional nommé « Action transfrontalière en faveur d'une gestion intégrée des paysages sylvo-pastoraux de l'Arc jurassien ».

Contrairement à une gestion sectorielle, où les différents acteurs du pâturage boisé ne se consultent pas forcément, la gestion intégrée doit englober tous les aspects des pâturages boisés : les questions agricoles, forestières, écologiques, paysagères et sociales (tourisme,...) sont ainsi intégrées dans cette démarche. Pour mener à bien ce projet, quelques pâturages boisés servant de sites pilotes ont été choisis dans chaque canton et région concernée.

Pour le canton du Jura, le site pilote est le pâturage communal de la Chaux-des-Breuleux (205 ha). En ce qui concerne le Jura bernois, deux sites pilotes ont été choisis dans la commune de Tramelan : soit le site du Pied-d'Or (20 ha) qui est un pâturage privé situé dans la SAU et le site de La Chaux (87 ha) qui est un pâturage communal situé dans la zone d'estivage. Chaque canton guide le projet via un groupe de travail présidé par les responsables de la forêt (Office des forêts pour le Jura et Division forestière 8 pour le Jura bernois), car le pâturage boisé est assujéti à la loi forestière. La FRI a été mandatée pour effectuer les travaux sur les sites du Jura et du Jura bernois.

Le projet consiste, tout d'abord, à établir un modèle type de plan de gestion intégré (PGI) pour les pâturages boisés, d'appliquer ce modèle de PGI aux unités pastorales pilotes, puis d'élaborer un manuel de gestion pouvant être utilisé pour appliquer la méthode sur d'autres sites. Les prochaines actions consisteront à communiquer les intérêts du pâturage boisé envers le public. Pour l'année 2006, trois collaborateurs ont principalement œuvré dans ce projet pour un total de 482 heures de travail.

Muriaux

La commune de Muriaux a mandaté la FRI pour établir un plan de gestion des ses pâturages d'estivage. Le domaine production végétale a conduit plusieurs réunions avec les conseillers communaux, ainsi que les exploitants et ayants droit du pâturage d'estivage de Muriaux, secteur Muriaux pour un total de 90 heures de travail. La FRI a proposé un plan de gestion à la commune, qui devra encore statuer sur son application. Il est vraisemblable qu'une partie de ce mandat sera réalisée en 2007.

3.2.5 Dossiers PER et plans de fumure

L'établissement des dossiers PER et des plans de fumure permet de maintenir un contact direct avec un grand nombre d'exploitations. Ces relations privilégiées avec les clients de la FRI débouchent fréquemment sur d'autres demandes de conseil.

C'est au total 131 plans de fumure (dossiers PER inclus) et 240 dossiers PER qui ont été établis au cours de la campagne 2006, pour un total de 1267 heures de travail. Ces dossiers sont réalisés avec les collaborateurs des domaines de la production animale et de la gestion.

3. Conseils, expertises et développement

Ces dossiers sont établis avec un nouveau logiciel appelé AGROTECH, qui provient d'AGRIDEA. Ce logiciel a été introduit à la FRI en février 2005 et a été testé avec grande attention durant la campagne 2004-05, ce qui a engendré un grand travail de suivi et d'évaluation. Durant la présente campagne, ces travaux sont reconduits, notamment par :

- le suivi du développement du logiciel par le groupe de validation ;
- les mises à jour internes régulières ;
- les tests des différentes versions développées ;
- les relectures de dossier

Au total, environ 200 heures de travail ont été consacrées à ces différentes tâches en 2006. En 2007, ce programme devrait entrer dans une phase de stabilité. En conséquence, le temps consacré à son développement devrait diminuer.

Support technique AGROTECH

Une dizaine d'agriculteurs ont pris la licence AGROTECH à l'essai (variante démo). La formation, le support technique et les conseils par téléphone aux clients ont représenté environ 40 heures de travail en 2006.

3.2.6 Expertises liées à la construction de l'A16

La FRI assume deux mandats distincts dans le cadre de la construction de l'A16. Un premier mandat concerne la réalisation des expertises de perte de récoltes. Le second mandat se rapporte au suivi de la protection des sols sur les chantiers. En 2006, la construction de l'A16 a généré un volume de 701 heures de travail et a nécessité 7'672 km de déplacements.

Mandat de réalisation des expertises perte de récolte

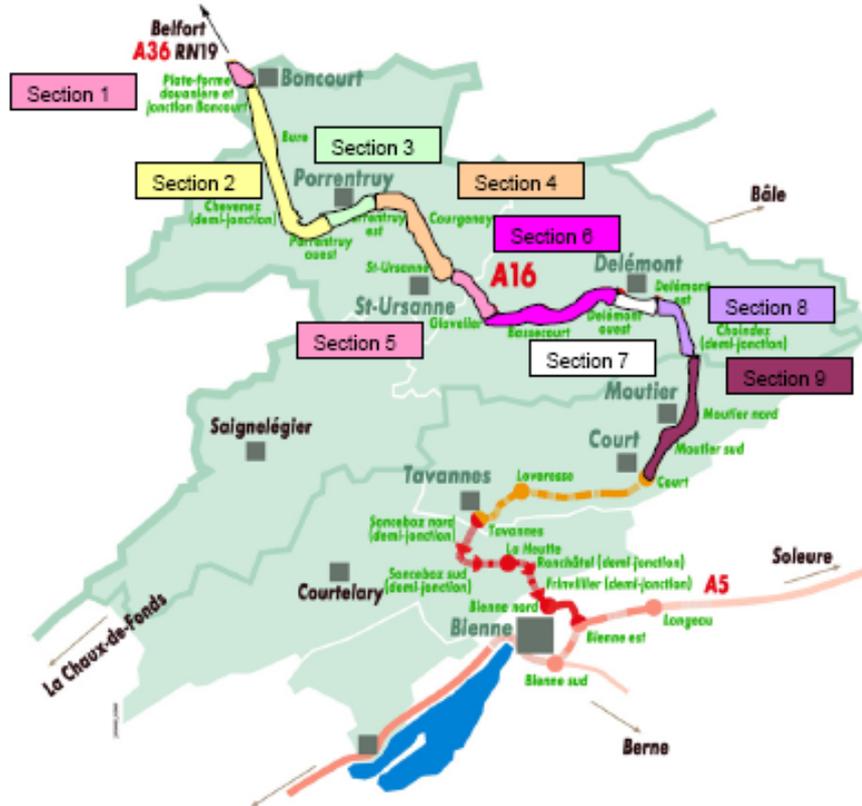
Dans le cadre de ce mandat important, des expertises de pertes de récoltes ont été réalisées chez 66 exploitants lésés par la construction de l'A16 sur les sections 1 à 8. Les expertises des sections 1 à 4 ont été réalisées par M. Gérard Dominé, collaborateur externe lié par une convention. Le volume de travail en 2007 pour ce mandat devrait représenter un volume de travail comparable.

Mandat de protection des sols sur les chantiers

La figure ci-dessous illustre les diverses sections du tracé de l'A16. En 2006, ce mandat important a représenté 463 heures de travail et 5'630 km de déplacements, réalisés sur les chantiers des sections 1, 2, 3, 6, 7, 8 et 9.

Globalement, les travaux de manutention des sols ont été réalisés dans des conditions satisfaisantes, malgré un été humide et relativement frais.

Figure 16: Tracé de l'A16 avec les différentes sections



Suivi des travaux sections 1 et 2

En 2006, la priorité a été mise sur la réalisation de la plateforme douanière (section 1) et le tronçon autoroutier situé entre Boncourt et Bure. En conséquence, des travaux de décapage sur des emprises importantes ont été réalisés en 2006 entre le Maira et Bure. Divers travaux préparatoires (bassins de rétention, déviations, ...) ont également fait l'objet d'un suivi.

Une étape de restitution importante (41'800 m²) a été réalisée à la décharge de Combe Châtron à Boncourt. Les travaux se sont déroulés dans des conditions satisfaisantes. Ces surfaces restituées feront l'objet d'un suivi sur 3 ans durant la phase de convalescence.

Pour la gestion de dépôts de terre, nous participons à la réalisation des cahiers des charges et des contrats d'entreprises en tant que conseiller technique.

Au total, le suivi pédologique des 12 chantiers ouverts en 2006 a généré 308 heures de travail.

Suivi des travaux section 3

Les travaux de restitution de la section 3 ne font pas l'objet d'un suivi pédologique en tant que tel. Toutefois, divers conseils et évaluations ont été réalisés cette année sur cette section.

Suivi des travaux sections 6 et 7

En 2006, quelques restitutions ont été réalisées, notamment à Courrendlin et Boécourt.

Le suivi des surfaces restituées les années précédentes (soit environ 15 ha) représente une part importante de ce travail. Pour clore la dernière étape de restitution du chantier de la Beuchille, des volumes de terre végétale ont été repris de divers endroits (volume sur place insuffisant en raison de

3. Conseils, expertises et développement

cessions à d'autres chantiers). Nous avons effectué, à ce titre, plusieurs constats des sols en prévision de leur réutilisation sur le plateau de la Beuchille. Le travail réalisé sur ces sections représente environ 84 heures.

Suivi des travaux section 8

Les travaux préparatoires pour le tunnel de Choindez se sont terminés en 2005. Cette année, la majeure partie du travail a été consacrée à la gestion des dépôts de terre. Globalement, 51 heures de travail ont été réalisées sur cette section.

Suivi des travaux section 9

En fin d'année 2006, une évaluation de la qualité des dépôts de terre a été réalisée. Des travaux de remise en état sont planifiés pour 2007. La majeure partie du travail est consacrée à la gestion des dépôts de terre et au suivi des surfaces restituées lors d'étapes précédentes. Le travail réalisé en 2006 pour ce mandat représente environ 20 heures.

Evolution probable pour 2007

Le volume de travail pour ces mandats devrait se maintenir en 2007. Des travaux importants sont encore prévus sur la section 2.

Des rapports détaillés ont été établis par tronçon pour les travaux de décapage et de restitution. Ils ont été transmis au Service des Ponts et Chaussées.

Visite de l'Université de Neuchâtel

En collaboration avec l'Université de Neuchâtel, nous avons animé une journée pratique de la section pédologie. Le 14 juin, environ 30 étudiants ont découvert les activités du « spécialiste en protection des sols sur les chantiers » sur les chantiers de la section 2 et ont participé à l'évaluation d'un profil de sol et d'un test à la bêche. Cette activité enrichissante sera certainement reconduite en 2007.

3.2.7 Divers mandats d'expertises

Le domaine production végétale a réalisé 23 petites expertises et 5 mandats plus conséquents pour diverses institutions et clients privés. Cette tâche représente environ 96 heures de travail.

Expertises diverses :

- évaluation de la valeur de l'herbe sur pied (4 cas) ;
- estimation de la qualité du fourrage (cas d'assurance);
- détermination de l'humidité du maïs ensilage (2 cas);
- constat de dégâts occasionnés par la faune sauvage (1 cas);
- constat de dérive de produits phytosanitaires (cas d'assurance);
- constats et expertises lors de litiges, à la demande de tiers (3 cas).

Estimations de perte de récolte :

- pose de conduites gaz-eau à Courroux (1 exploitant);
- aménagement d'une place de parc et d'une extension de zone industrielle à Courroux (1 exploitant);
- travaux de raccordement du gaz à Courrendlin (1 exploitant);

3. Conseils, expertises et développement

- détournement de ruisseau à Charmoille (1 exploitant);
- stockage de bois à Vicques (1 exploitant);
- extension de zone S1 à Corban (2 exploitants/propriétaires);
- essai de coloration des eaux de fond à Courchapoix (4 exploitants);
- pose de conduites d'eau à Courtemâche (1 exploitant);
- travaux de viabilisation à Corban (1 exploitant);
- pose de conduites d'eau à Soyhières (2 exploitants);
- raccordement SEDE à Vermes (7 exploitants).

Mandats plus conséquents :

- H18: étude qualitative de diverses terres et conseils pour la construction de bassins d'infiltration situés sur le tracé de la H18 à Saignelégier (7 heures);
- H18: estimation des indemnités de perte de récolte, concernant le bassin d'infiltration des Enfers, liées à la construction de la H18 (11 h);
- DLT: réalisation de la direction locale des travaux pour la pose d'un drainage sur une parcelle touchée par les travaux A16 (30 heures);
- Groupement des eaux usées de Haute-Ajoie: Lot 9, conseils et informations à la DLT et aux exploitants, suivi des travaux de pose des conduites, estimation des pertes de récolte et des indemnités pour la pose de conduites et de regards (19 heures pour 12 exploitants/propriétaires). En 2007, ce mandat devrait générer environ 200 heures de travail et arriver à échéance à la fin de l'année;
- Remaniement de Courrendlin: conseils et visites aux exploitants dans le cadre de la mise en place de compensations écologiques de qualité.

La bonne collaboration avec les divers bureaux d'ingénieurs de la région a engendré un afflux régulier de mandats, notamment :

- Bureau d'ingénieur JOBIN SA, 2800 Delémont ;
- CSD Ingénieurs et géologues SA, 2900 Porrentruy ;
- Buchs & Plumey, 2900 Porrentruy;
- RWB, 2900 Porrentruy.

Le nombre de mandats en provenance du Jura Bernois reste faible. Il serait opportun de contacter les principaux bureaux du Jura bernois pour présenter les compétences de la FRI dans le domaine des expertises de pertes de récoltes.

3.2.8 Divers

Enquête des stades de prairies

Pour l'élaboration des tabelles du Mémento agricole édité par AGRIDEA, les stades de plusieurs prairies ont été relevés par les collaborateurs de la FRI. Des sorties régulières dans le terrain ont été organisées pour assurer la formation des nouveaux collaborateurs (détermination botanique).

Renseignements par téléphone

De nombreux renseignements et conseils ont été dispensés par téléphone par les conseillers en production végétale. Les conseils téléphoniques répertoriés représentent 228 heures de travail.

Sauvegarde du patrimoine rural

Dans le cadre d'un projet de sauvegarde du patrimoine rural de la Commune de Soulce, le domaine production végétale assume le conseil en matière de revitalisation de bocages et de la mise en réseau des surfaces de compensation écologiques.

Autres activités

Les collaborateurs du domaine production végétale ont également participé à la mise en place de réseaux écologiques, ainsi qu'à diverses actions de formations continues. Ces activités sont décrites dans les domaines respectifs.

3.2.9 Station phytosanitaire cantonale

Le rayon d'activité de la Station phytosanitaire est le Canton du Jura.

Organismes de quarantaine, autorisations PER

Feu bactérien

La campagne de prospection a été menée par une équipe d'une vingtaine de contrôleurs. Elle a débuté en août et s'est terminée en novembre. Toutes les communes des districts de Delémont et Porrentruy ainsi que quelques communes du district des Franches-Montagnes ont été contrôlées. Les contrôleurs ont également donné suite à une vingtaine de demandes de contrôles émises par des particuliers. Cette année, sept cas de feu bactérien ont été découverts dans le canton, ce qui a conduit à l'éradication de 9 plantes et 1 massif de cotonéasters rampants.

Chrysomèle des racines du maïs (*Diabrotica virgifera*)

Huit pièges à phéromones attirant l'insecte de quarantaine *Diabrotica virgifera* ont été installés dans les zones proches de la frontière (Movelier, Soyhières, Pleigne, Miécourt, Dampheux, Boncourt, Fahy, Damvant). Les relevés, effectués entre juillet et septembre, n'ont abouti à aucune capture.

Ambroisie à feuilles d'ambroisie (*Ambrosia artemisiifolia* L.)

L'ambroisie a, depuis le 1er juillet 2006, le statut d'organisme à déclaration et lutte obligatoires, suite à une modification de l'Ordonnance fédérale sur la protection des végétaux. Elle fait dès lors partie des dossiers qui sont attribués à la station phytosanitaire cantonale.

La collaboration avec le groupe de travail cantonal « ambroisie et autres plantes envahissantes » et plus particulièrement avec Marie-Anne Meyrat, chargée de la problématique des plantes envahissantes au sein de la FRI et Laurent Gogniat, de l'Office des eaux et de la protection de la nature est bien entendu maintenue.

La campagne d'information lancée en août au travers de la presse régionale a abouti à la découverte d'une trentaine de cas, signalés par des particuliers pour la plupart. Toutes les plantes ont été éliminées. Les foyers d'importance, découverts en 2006 et auparavant, sont sous surveillance.

3. Conseils, expertises et développement

Autorisations spéciales délivrées dans le cadre des Prestations Ecologiques Requises (PER)

985 exploitations ont participé à ce programme. Le tableau ci-après présente les autorisations accordées.

Tableau 24 : Autorisations spéciales accordées dans le cadre des PER durant la campagne 2005-2006 (1^{er} septembre 2005 au 31 août 2006)

Type d'autorisation	Nombre d'exploitations	Surface (ha)
Application de produits phytosanitaires entre le 1 ^{er} novembre et le 15 février :		
– herbicides sur blé	3	18
– molluscicide sur blé	1	8
– molluscicide sur orge	1	4
Emploi d'insecticides et de nématicides granulés :		
– maïs	20	99
– betterave	6	10
– tabac	5	14
Céréales : lutte contre le criocère avec des produits qui ne sont pas énumérés dans les instructions de la Conférence des services phytosanitaires cantonaux (CSP)	0	0
Divers (culture des champs) :		
– herbicide de prélevée pour maïs sous film synthétique	2	5
– insecticide contre sitone sur féverole	1	3
– fongicide sur féverole	1	3
Herbages permanents : traitement de surface :		
– herbicide sélectif	42	72
– herbicide total	37	80

Observations phytosanitaires

Les principales constatations de portée générale sont les suivantes :

- la mise en place des cultures de printemps a été retardée par les conditions particulières de la fin de l'hiver ; dans de nombreux cas, ces installations ont été réalisées dans des conditions non optimales, les sols étant insuffisamment ressuyés ; les cultures de betterave, pomme de terre, pois, tabac et maïs ont donc parfois été pénalisées dès le départ ;

3. Conseils, expertises et développement

- les mauvaises conditions printanières ont rendu les interventions dans les cultures difficiles à réaliser ; elles ont aussi retardé l'action des fumures azotées ;
- les gels tardifs et les retours de froid pendant la montaison des céréales ont souvent causé une stérilité partielle des épis sur céréales à paille ;
- la sécheresse de juillet a aussi causé des dégâts, sur toutes les cultures, dégâts dont l'ampleur a été encore accentuée dans les parcelles séchées (dégâts d'échaudage parfois importants) ou par le fait que le système racinaire n'a pas pu se développer suffisamment du fait des mauvaises conditions lors de l'installation de la culture ;
- parmi les insectes auxiliaires, les syrphes semblent avoir particulièrement mal supporté les conditions de l'hiver et du printemps ; ils sont en effet restés rares pendant toute l'année, ne réapparaissant vraiment qu'à l'automne ;
- les nouvelles cultures d'automne ont été installées dans de très bonnes conditions, à l'exception des semis d'orge de fin septembre, qui ont été victimes de grosses pluies occasionnant ravinement et asphyxie. Pour ce qui est des colzas, des débuts d'élongation de tiges ont fréquemment été observés en fin d'automne.

Ces observations sont communiquées aux 229 abonnés au bulletin phytosanitaire qui a été publié à 13 reprises en 2006.

Selon le Service de l'Économie Rurale, le mode de culture « Extenso » a été pratiqué dans les proportions suivantes :

- céréales fourragères : 52% ;
- blé fourrager : 19% ;
- céréales panifiables : 52% ;
- colza : 11%.

Si la proportion de céréales extenso s'est stabilisée depuis quelques années, la part des colzas cultivés « extensivement » continue de diminuer (17% en 2005 et 33% en 2004).

Observations des cultures et des herbages

Sur le Plateau franc-montagnard, la pullulation des campagnols terrestres a causé d'importants dégâts aux herbages, dont l'ampleur a encore été accentuée par la longue couverture de neige. Les semis réalisés afin de remettre les parcelles en état ont été pénalisés par les gels printaniers, puis par la sécheresse estivale, si bien que ces nouvelles prairies n'ont vraiment été bien installées qu'en fin de saison.

A l'automne 2006, un début de diminution des populations n'a été constaté que dans la partie la plus occidentale du Plateau, alors qu'ailleurs elles étaient souvent aussi importantes que l'automne d'avant, même si elles se déplaçaient localement.

Pertes de colonies d'abeilles

De nombreuses colonies d'abeilles ont été perdues pendant l'hiver, plus particulièrement dans les districts de Porrentruy et Delémont. Pour l'ensemble du Canton, la perte est de l'ordre de 37%, selon le vétérinaire cantonal. Les apiculteurs ont incriminé l'agriculture et plus particulièrement l'emploi de produits de synthèse.

Au terme de l'enquête menée par le vétérinaire cantonal et à la lumière des résultats d'analyse effectués sous la responsabilité du laboratoire cantonal, il s'est en définitive avéré que « les causes de la forte mortalité des abeilles enregistrée l'hiver dernier sont multifactorielles: parasitisme, viroses, environnement, conditions climatiques, conduite des ruchers, etc... ». Aucun résidu de

3. Conseils, expertises et développement

produit phytosanitaire n'a d'autre part pu être détecté dans les échantillons d'abeilles mortes et de pollen analysés.

Le rapport complet de la Station phytosanitaire cantonale est disponible sur le site de la FRI : <http://www.frij.ch/>.

3.2.10 Développement arboricole

Vergers d'essais de damassiniers

Pour le descriptif de l'essai, on se référera au rapport d'activités 2005.

En 2006, les vergers d'essais de damassiniers sont arrivés en 4^{ème} année de production. Les travaux de mise en valeur des récoltes ont été semblables aux trois années précédentes, à savoir :

- la productivité (en kg/m²) de chaque type de damassine dans chaque verger ;
- le taux de sucre, d'acidité ainsi que le pH des fruits à la mise en tonneau ;
- le rendement en alcool de chaque type ;
- la typicité de chaque eau-de-vie.

D'un commun accord avec ACW Wädenswil, il a été convenu que la récolte 2006 serait la dernière à être évaluée selon le processus décrit ci-dessus. Une analyse finale de l'ensemble de l'essai sera effectuée en 2007 ; les conclusions pourront être tirées et des recommandations être faites.

Forum romand des eaux-de-vie

Samedi 22 avril 2006 a eu lieu, à la Fondation Rurale Interjurassienne, la publication des résultats du 5^{ème} forum romand des eaux-de-vie en présence de plus de 100 participants.

Le forum poursuit les principaux objectifs suivants :

1. encourager la production d'eaux-de-vie de bonne qualité,
2. favoriser leur promotion en Suisse comme à l'étranger,
3. stimuler la consommation raisonnable des boissons spiritueuses d'excellente qualité,
4. aider à faire connaître au public les types caractéristiques d'eaux-de-vie produites,
5. élever le niveau technique et scientifique des participants,
6. encourager l'émulation entre producteurs,

Tableau 25 : Nombre de participants et d'échantillons, pour les 5 éditions

Edition	1999 - 2000	2002 - 2002	2003	2004 - 2005	2006 - 2007
Participants	55	55	74	84	85
Echantillons	173	153	226	314	257
Moyenne des notes sur 20	13.40	15.30	15.25	15.88	15.94

3. Conseils, expertises et développement

Tableau 26 : Répartition des échantillons présentés au Forum par canton pour l'édition 06-07

Canton	Nombre de producteurs	Nombre de produits
Jura	36	118
Valais	11	47
Vaud	11	37
Neuchâtel	10	16
Tessin	7	10
Berne	6	17
Zurich	2	10
Genève	1	1
Lucerne	1	1
Total	85	257

L'évolution du nombre de participants et d'échantillons montre que cette manifestation est reconnue au niveau de la Suisse romande. Il est intéressant de relever que le Forum a contribué à une amélioration de la qualité des eaux-de-vie présentées.

Parallèlement au concours, l'interprofession « damassine » a chargé le Forum romand des eaux-de-vie d'organiser et d'assumer la dégustation certificative de la damassine 2005. Cette dégustation a été organisée en collaboration avec l'Office Intercantonal de Certification (OIC).

Centre romand de pasteurisation (CRP)

Afin de promouvoir la qualité des jus de pomme, le CRP, qui est présidé par le responsable de la Station d'arboriculture du Jura, organise un concours dégustation des jus de pomme, à l'intention de producteurs romands. Ce concours a à nouveau rencontré un vif succès en 2006, puisque près de 100 échantillons ont été dégustés, ce qui montre la progression par rapport aux 2 premières éditions.

En lien avec AGRIDEA, le CRP prépare un cours technique à l'intention des producteurs, cours qui se déroulera en 2007. Comme support de cours, un classeur traduit de l'allemand par AGRIDEA sera utilisé. Le CRP a collaboré aux travaux de traduction.

Conseil et information

La Station d'arboriculture entretient des relations étroites avec toutes les associations et sociétés qui œuvrent dans le secteur fruitier, dans le Canton du Jura, en participant d'une manière ou d'une autre à leurs activités. Ce sont notamment :

- la société des arboriculteurs patentés ;
- le groupement des producteurs de fruits Jura et Neuchâtel ;
- les sociétés d'arboriculture de village ;
- l'association Fruits du Jura.

Dans le cadre des sociétés de village, la station contrôle le programme de formation et défraie sur cette base les moniteurs arboricoles. En 2006, ce ne sont pas moins de 23 cours d'un demi à un jour qui ont été organisés dans les villages.

3. Conseils, expertises et développement

En ce qui concerne le conseil aux amateurs d'arboriculture et aux particuliers, la Station d'arboriculture a édité en 2006 son bulletin d'informations arboricoles à raison de 5 numéros, distribués à 462 abonnés.

3.3 Environnement

3.3.1 Etudes d'impact

Cette année, la FRI a mené une étude complète d'impact sur l'environnement pour une importante construction rurale qui excédait les effectifs fixés par l'OEIE (Ordonnance fédérale relative à l'étude de l'impact sur l'environnement). La FRI est également intervenue pour l'application du rapport FAT No 476 sur les distances minimales pour les installations d'élevage d'animaux dans le cadre d'un rapport d'impact sur l'environnement.

3.3.2 Aménagement du territoire, protection de l'air et protection des eaux

Une étude comportant les aspects d'aménagement de pâturage, de protection des plantes et des sources a été menée pour la bourgeoisie de Villeret. Elle a permis d'approfondir les effets escomptés de la technique du gyrobroyage. Cette étude a suscité l'intérêt de l'Office fédéral de l'agriculture qui est venu faire une visite sur place au mois de juillet.

Le rapport FAT No 476 sur les distances minimales pour les installations d'élevage d'animaux ayant valeur de directive pour l'exécution de l'Ordonnance sur la protection de l'air, la FRI a reçu quelques mandats pour calculer ces distances lors de procédures de mise à l'enquête pour des constructions agricoles.

Un collaborateur de la FRI a mené, depuis plusieurs années, une étude sur les conséquences pour les agriculteurs de la commune de Perrefitte de la définition de nouvelles zones de protection des sources. Celle-ci a débouché sur des conventions de dédommagements et sur un règlement d'utilisation des surfaces touchées. Les collaborateurs de la FRI ont également répondu à quelques demandes concernant l'application de la nouvelle ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRRChim) qui règle depuis 2005 l'emploi des produits phytosanitaires et des engrais, en particulier les conditions d'épandage des engrais de ferme et de fosses d'eaux usées.

3.3.3 Projet de mise en réseau écologique (OQE)

Réseau OQE Vendline-Coeuvatte

L'année 2006 a été décisive pour ce projet, car elle a permis de le faire passer de la phase de conception à la phase de réalisation concrète. Un rapport présentant le projet a été soumis aux autorités cantonales et fédérales pour approbation.

En début d'année, des séances d'information ont été organisées pour les exploitants concernés par le réseau afin de leur présenter les espèces cibles retenues, ainsi que les mesures agronomiques destinées à les favoriser. Des entretiens individuels avec les agriculteurs intéressés ont ensuite été conduits par la FRI. Par ce biais, 32 agriculteurs ont été rencontrés et ont décidé d'adhérer au projet. Ces premiers adhérents totalisent une SAU de 1270 ha et ils ont accepté de mettre en réseau environ 130 ha de Surfaces de Compensation Ecologique (SCE), soit 4.8% de la SAU totale du périmètre.

Réseau OQE Vallon de St Imier

Ce projet est issu de l'ARJB (Association régionale Jura-Bienne) et il concerne 14 communes du Jura bernois (Renan, Sonvilier, St-Imier, Villeret, Cormoret, Courtelary, Cortébert, Corgémont,

3. Conseils, expertises et développement

Sonceboz-Sombeval, La Ferrière, La Heutte, Péry, Tramelan et Mont-Tramelan), soit une SAU de plus de 100 km²,

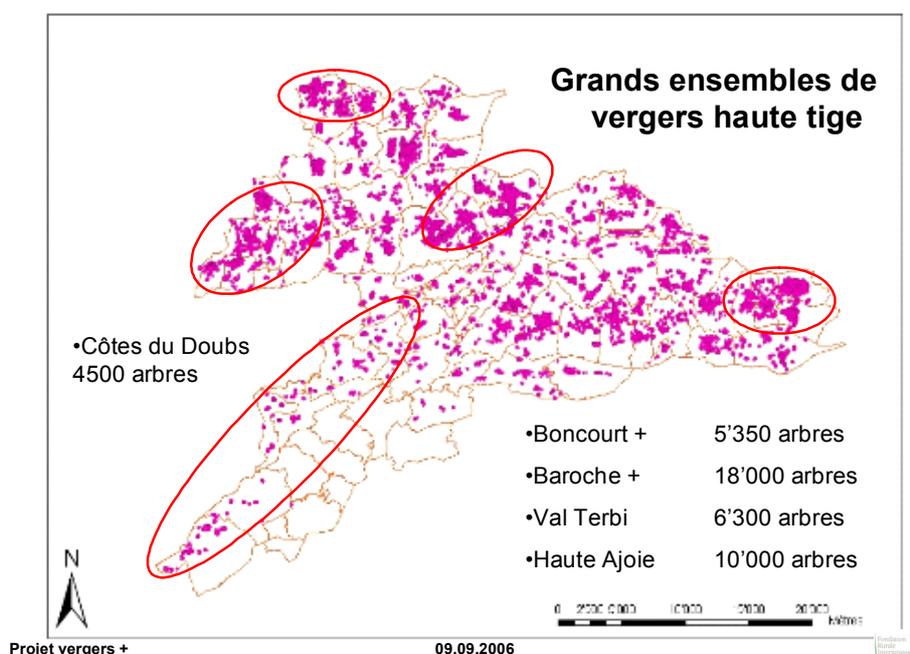
La conception du projet a été confiée à deux bureaux d'écologie (Natura, Les Reussilles et Le Foyard, Bienne). Pour l'instant, la FRI participe aux séances du groupe de travail, mais il est probable qu'elle soit chargée de la mise en œuvre du projet, une fois celui-ci accepté.

3.3.4 Projet VERGERS+

L'année 2006 a été marquée par la fin du recensement des arbres fruitiers sur le territoire du canton du Jura. Ce travail s'est déroulé à cheval sur 2 années, durant les périodes de mai à novembre 2005 et 2006. Il a nécessité l'engagement de collaborateurs temporaires, qui ont effectué en tout 13 mois de travail.

Une publication des résultats est prévue dans le cadre de la réalisation du projet. On trouvera ci-dessous une carte présentant l'ensemble des données collectées.

Figure 17 : Recensement de la population du verger haute tige du canton du Jura



Fin 2006, un groupe de pilotage pour ledit projet a été constitué, groupe englobant des représentants de la FRI, du service de l'Economie rurale (ECR) et des milieux agricoles, à savoir :

FRI 3 représentants (Olivier Girardin, Michel Thentz, Victor Egger)

ECR 1 représentant (Christian Vernier)

CJA 3 représentants (Jacques Maître, Etienne Girardin, Emmanuel Petermann)

CAJB 1 représentant (Jean-Marc Auroi).

En outre, dès le 1^{er} décembre 2006, la FRI a engagé Victor Egger, ingénieur en gestion de la nature, à 25% pour collaborer à la mise en place du projet.

Le projet VERGERS+ verra ses premières actions concrètes réalisées en 2007.

3.3.5 Néophytes (plantes envahissantes)

Les points suivants sont à relever, une séance d'information de la population a été organisée le 3 mai 2006 à la demande de la commune du Noirmont. Elle concernait la présentation des néophytes principales ainsi que quelques conseils de base.

Le séminaire « Reynoutria », organisé par le CABI « Bioscience Centre Switzerland » de Delémont, dans les locaux de la FRI, le 7 mars, a connu un plein succès auprès de divers milieux (recherche universitaire, bureaux d'écologie, services administratifs concernés).

Les demandes d'information et de conseil du public ont été satisfaites (elles concernaient principalement, cette année, la Berce du Caucase).

Le gouvernement a accepté, en fin d'année, le rapport du groupe de travail « ambrosie et autres néophytes », ainsi que ses principales conclusions, prévoyant notamment de réaliser un inventaire présentant la situation de l'ambrosie, ainsi que d'autres néophytes.

3.4 Production animale

3.4.1 Plans d'alimentation et suivi de troupeau de bétail laitier

Nous proposons deux types de suivi de l'alimentation des vaches laitières.

Le suivi le plus fréquent est le plan individuel effectué à chaque contrôle laitier qui comprend l'adaptation de la ration de base, le calcul de la complémentation individuelle des vaches et une mise en valeur graphique des données du contrôle laitier. Il comprend également deux visites annuelles sur l'exploitation : une au printemps et une en automne. De plus en plus souvent, nous profitons de ces visites pour contrôler la ration au moyen des observations alimentaires sur les animaux, selon la méthode développée par le Dr Bruno Giboudeau.

Le deuxième type de suivi consiste à effectuer des plans d'alimentation globaux pour la période hivernale ou estivale.

Le suivi de l'alimentation permet d'aborder diverses questions avec les éleveurs, comme par exemple la gestion des pâturages, la composition et la qualité des fourrages conservés et les problèmes de fertilité.

D'autres plans sont effectués ponctuellement pour des génisses d'élevage et des ateliers d'engraissement ou de vaches allaitantes.

L'importance de ces prestations demeure assez stable avec 17 plans, individuels et autres, effectués durant l'année 2006. Le domaine production animale a mené une réflexion sur l'utilité de continuer à offrir ces prestations, étant donné la forte concurrence exercée par les conseils de maisons d'aliment qui bénéficient de spécialistes proposant ces prestations. Nous avons conclu que la FRI a effectivement aussi un rôle à jouer dans ce domaine, principalement pour deux raisons. En premier lieu, il est important que les éleveurs aient toujours le choix entre un conseil lié à une marque d'aliment et un conseil plus neutre permettant, par exemple, la recherche d'une plus grande autonomie alimentaire avec l'utilisation des différents produits de l'exploitation. Deuxièmement, cette prestation permet à la FRI de maintenir un bon niveau de connaissances techniques et pratiques dans le domaine de la nutrition animale. Ces connaissances et cette expérience sont valorisées dans la formation initiale, supérieure et continue de même que dans d'autres domaines d'activités de la FRI, par exemple le domaine gestion.

3.4.2 Analyses des prestations et coûts de revient lait et viande

En début d'année 2006, une dizaine de calculs de coûts/prestations d'ateliers de vaches allaitantes ont été effectués dans le cadre d'un cours de formation continue où la méthode de calcul et les résultats ont été présentés. Les participants se sont ensuite rendus sur deux exploitations qui avaient effectué le calcul et ont pu analyser et discuter les résultats.

Au printemps 2006, la décision d'abandonner l'outil utilisé jusque-là dans les cantons romands pour le calcul des coûts de revient de l'atelier lait et de l'atelier de vaches allaitantes, a dû être prise. En effet trop peu de calculs pouvaient être effectués chaque année et, par conséquent, le nombre de références, indispensables pour l'interprétation des résultats, n'était pas suffisant pour effectuer des moyennes statistiquement valables. Les cantons romands proposant cette prestation ont donc décidé d'utiliser les logiciels « Voko-milch » et « Voko-beef » déjà utilisés en Suisse allemande et, ainsi, d'assurer un nombre suffisant de données recueillies.

Le logiciel a été traduit en français par la FRI. Quelques petites adaptations vont encore être demandées, surtout dans « Voko-beef », afin que l'interprétation des résultats ne soit pas complètement différente avec le nouveau logiciel.

En automne 2006, un important travail d'information et de promotion de cette prestation auprès de notre clientèle a été effectué. Nous avons à présent un très bon outil et des compétences à disposition pour offrir cette prestation aux agriculteurs intéressés. Néanmoins, des collaborations seront certainement nécessaires - par exemple avec les « Producteurs Suisses de Lait » (PSL) ou « l'Association Suisse des détenteurs de Vaches Nourrices et vaches Mères » (ASVNM) - pour réactiver l'intérêt de cette prestation.

3.4.3 Autres prestations

Diverses expertises sont demandées dans le domaine production animale. Il s'agit d'estimations de la valeur du bétail sur pied ou d'animaux abattus et de l'évaluation de la perte de croissance ou de potentiel chez le jeune bétail. Le nombre de demandes est resté stable en 2006.

Parmi les autres prestations on peut citer un nombre important de demandes dans divers domaines qui nécessitent relativement peu de temps chacune et ne sont donc pas facturées. Par contre elles exigent des compétences sans cesse actualisées et renouvelées de la part des conseillers et conseillères en production animale. Parmi les plus fréquentes, on peut citer les questions techniques en production bovine, les questions concernant les contrats d'élevage des génisses, la BDTA (banque de données sur le trafic des animaux) et l'abandon du contingentement laitier.

Certains thèmes d'actualité concernant la production animale doivent être suivis attentivement pour pouvoir, au besoin, informer au mieux les familles paysannes. En 2006, la grippe aviaire et l'ordonnance sur les médicaments vétérinaires ont constitué les principaux sujets d'actualité.

Des thèmes abordés dans la formation continue peuvent amener de nouvelles demandes. En 2006, les séances d'information régionale sur la santé des veaux d'élevage, où la méthode d'abreuvement de lait yaourté était présentée. Elles ont suscité quelques demandes de conseil pour la mise en place et le suivi de cette technique.

A signaler encore une demande de Caritas pour l'affouragement de pain sec aux bovins. Le dossier, interrompu pour des raisons indépendantes de la FRI, sera probablement repris en 2007.

3.4.4 Relations externes et collaborations

Expositions de bétail laitier

L'engagement des conseillers et conseillères dans le cadre des expositions de bétail laitier se poursuit et les collaborations sont très bonnes avec les Fédérations d'élevage. La gérance de l'Arc Jurassien Expo, exposition de bétail laitier intercantonale, est assurée par un collaborateur de la

3. Conseils, expertises et développement

FRI. Nous apportons également un appui à l'élaboration du catalogue, ainsi qu'à la publication des classements lors du Marché concours du Jura bernois.

Swissporcs

Notre travail étant plutôt axé sur la production bovine, il nous est difficile de développer une offre pointue en production porcine. C'est pourquoi, dans ce domaine, nous avons opté pour une collaboration, qui débutera en 2007, avec Swissporcs.

Travaux de diplôme

Le domaine production animale propose des thèmes de travaux de diplôme pour des étudiant-e-s de la HESA à Zollikofen et du polytechnicum de Zurich. Parfois, ce sont d'autres thèmes qui sont proposés et nous avons également l'occasion de collaborer avec d'autres écoles. En 2005-2006, nous avons apporté notre appui à une étudiante de l'Université de Neuchâtel qui a effectué une enquête sur la « perception par les éleveurs des insectes et des tiques nuisant au bétail bovin dans le Canton du Jura ». Ce travail était également conduit en collaboration avec l'Institut tropical suisse de Bâle. Cette étude a pu montrer que les éleveurs sont bien informés sur la présence des maladies liées aux insectes et aux acariens et que la perception de leur distribution correspond aux données épidémiologiques. Les maladies, le plus souvent mentionnées, étaient la kératoconjonctivite (qui cause de graves infections aux yeux), les mammites dues aux mouches, l'hypodermose (ou varron), l'ehrlichiose, la gale et la piroplasmose.

Production d'œufs dans la région

Durant l'été 2006, une étude demandée par la Chambre jurassienne d'agriculture (CJA) a été menée. Elle avait pour objectif d'évaluer le potentiel de développement des poules pondeuses au Jura. Une enquête téléphonique a été menée auprès des producteurs et une restitution a été faite à la CJA. Les principales constatations qui ressortent de l'enquête sont les suivantes: beaucoup de producteurs sont très sceptiques quant à l'avenir de cette production; il y a quelques courageux investisseurs qui ont mis en place de grands ateliers de poules pondeuses; s'il y a cession de contrat par la commercialisation, cela s'effectue à court terme et la prise en charge des œufs n'est plus assurée; il y a donc beaucoup d'insécurité dans cette production. L'étude a mis en évidence trois pistes qui seront reprises dans un groupe de travail constitué suite à la présentation de l'étude. Ces pistes sont les suivantes :

- 1° développement de la production régionale vers les restaurants, hôpitaux, homes et vente directe,
- 2° développement de la filière bio, le secteur n'étant pas encore saturé,
- 3° réorientation de producteurs sans contrat vers la production de poulettes à condition qu'un contingent se libère sur le territoire cantonal.

ADCF et AGRIDEA

L'observation des stades phénologiques des prairies en collaboration avec l'ADCF est effectuée par quelques personnes du domaine. Cette activité ponctuelle de suivi de la première pousse contribue à l'élaboration des « données sur les stades moyens des prairies dans les différentes zones thermiques » qui paraît chaque année dans le memento agricole et constitue une aide pour la détermination de la qualité des fourrages conservés à partir de la date de coupe. Pour les conseillers et conseillères, cette activité permet un bon suivi de l'avancement de la végétation de l'année et une mise à jour des connaissances botaniques.

Le domaine est représenté par deux personnes qui participent au groupe intercantonal "production animale" animé par Agridea. Dans sa nouvelle organisation, ce groupe se réunit trois fois par année pour échanger et coordonner des activités entre les cantons ainsi qu'avec d'autres organismes. En plus, des groupes de travail sont mis sur pied selon les besoins. En 2006, un groupe de travail s'est

penché sur les outils à utiliser pour le calcul des coûts de revient, un autre a élaboré un contrat d'élevage global et d'autres ont mis à jour ou développé de nouvelles fiches techniques.

3.4.5 Premier essai national d'intégration de chiens de protection dans un troupeau bovin

L'essai pilote d'intégration de chiens de protection dans un troupeau de vaches allaitantes mis en place en automne 2005 a été conduit tout au long de l'année 2006 dans une exploitation agricole des hauts du Jura.

Le troupeau avait subi un important stress dû à un prédateur indéterminé en juin 2005 avec de graves conséquences sur l'état des prairies et l'accroissement des veaux. La FRI, en collaboration avec la Coordination nationale des mesures de protection de troupeau à Lausanne, a mis sur pied un essai visant à intégrer un chiot (Neige), de la race Montagne des Pyrénées, au troupeau durant l'hiver afin qu'il puisse protéger le troupeau l'été suivant. Un second chien adulte a été introduit dans le troupeau durant l'hiver 2006 afin de calmer Neige qui était trop joueuse, ce qui engendrait un stress indésirable pour le troupeau. Le deuxième chien ayant péri au printemps suite à un retournement d'estomac, Neige a dû remplir seule son devoir de gardiennage durant tout l'été. C'est seulement en octobre qu'un autre chien a pu être introduit dans le troupeau pour accompagner Neige.

L'essai a été une réussite, le chien de protection ayant entièrement rempli sa tâche en restant en compagnie du troupeau jour et nuit malgré l'éloignement de l'étable. Des recommandations avaient été placardées sur les sentiers et les rencontres entre le chien de protection et les marcheurs, leurs chiens et les cyclistes se sont déroulées sans heurts et sans réclamations.

Cet essai pilote a permis d'obtenir les résultats et les enseignements suivants :

- la race Montagne des Pyrénées, par son caractère social, son format imposant et sa capacité à rester attentif à tout intrus, convient parfaitement ;
- en respectant certaines règles, il est tout à fait possible d'intégrer un chien de protection dans un troupeau de vaches allaitantes avec de jeunes veaux. C'est plus difficile avec un chiot, qui peut effrayer les veaux en jouant, qu'avec un adulte ;
- bien que le chien soit perçu, en premier lieu, comme un intrus ou même un prédateur par les vaches allaitantes, celles-ci peuvent s'habituer à la présence du chien de protection après une certaine période d'observation ;
- par une information transparente auprès des autorités cantonales et communales et des différents utilisateurs des sentiers pédestres environnants, la cohabitation peut très bien se passer avec le chien de protection. Pour plus de sécurité, il est utile de poser des panneaux aux abords des sentiers qui indiquent aux passants les précautions à prendre ;
- l'objectif de l'éleveur, qui était d'éviter de revivre les événements de 2005 et de retrouver une situation de calme dans son troupeau, a été largement atteint. Mais comme la cause de l'état de stress de 2005 n'a probablement pas réapparu en 2006, il est difficile de savoir quelle part de l'effet bénéfique sur le troupeau est à attribuer au chien de protection. Néanmoins, les expériences faites avec les troupeaux de moutons ont démontré l'efficacité de cette mesure face à un prédateur.

3.5 Gestion d'entreprise et économie rurale

3.5.1 Constructions rurales

Ces dernières années, de nombreuses exploitations ont été contraintes de procéder à la mise aux normes de leurs infrastructures bâties afin de répondre aux exigences légales en matière de protection des eaux et des animaux. Les investissements réalisés dans ce contexte semblent en recul alors que l'on assiste parallèlement à la réalisation de projets de développement de tailles de plus en plus importantes, réunissant parfois plusieurs exploitants.

En 2006, le temps consacré par les collaborateurs de la FRI à des demandes en relation avec les constructions rurales s'est comprimé de quelque 20% par rapport à l'année précédente. Dans ce domaine, il faut toutefois relever la croissance des conseils techniques délivrés, à savoir l'établissement de croquis, d'avant-projets devisés et de plans des volumes. Le développement de compétences spécifiques en la matière a permis à la FRI de traiter 15 dossiers de ce type en 2006.

Il paraît vraisemblable qu'une partie du temps lié à des projets de constructions rurales soit englobée dans les tâches intitulées « Transfert de patrimoine » et « Orientation stratégique ». Des projets de constructions rurales émergent en effet régulièrement dans ces contextes.

3.5.2 Collaboration interentreprises

En 2006, le nombre de dossiers traités en lien avec la thématique de la collaboration d'entreprises s'est accru de quelque 25% en comparaison de 2005. Les demandes en la matière portaient principalement sur la création de communautés d'exploitations complètes et d'associations « Père-fils ». Quelques dossiers de communautés partielles d'exploitation et d'associations entre conjoints ont également été traités. En 2006, la constitution d'associations « Père-fils » ou entre conjoints a parfois été mise en place dans le seul dessein de garantir à chacun de ses membres de bénéficier dès 2007 du droit acquis relatif aux nouvelles exigences en matière de formation professionnelle fixées dans l'ordonnance sur les paiements directs (OPD). En dehors de ces quelques cas, les motivations des futurs partenaires d'une collaboration sont autres : la réalisation d'infrastructures bâties de grandes capacités visant une amélioration de la productivité du travail et générant un investissement unitaire plus faible, l'allégement de la charge en travail, l'augmentation du temps libre ainsi que le besoin de quitter un certain isolement dans l'activité professionnelle. L'activité du conseiller, dans de tels contextes, ne consiste pas uniquement à l'établissement de contrats et à la prise en charge des démarches administratives relatives. Ces conseils consistent davantage en l'accompagnement d'un processus s'étalant parfois sur plusieurs années.

Ces dernières années, une prise de conscience s'est faite concernant la précarité du statut des épouses dans l'entreprise agricole. Ces réflexions ont parfois incité les conjoints à créer une association entre eux pour gérer l'entreprise. Ce développement, de nature à valoriser le rôle de l'épouse dans l'entreprise, pourrait bien être freiné ces prochaines années. En effet, les nouvelles exigences en termes de formation fixées dans l'OPD doivent être respectées par chacun des membres d'une nouvelle association. Par leurs cursus professionnels, les épouses n'y répondent pas toujours.

La conduite d'une ou plusieurs entreprises agricoles sous la forme d'une société simple (communauté d'exploitations, association entre conjoints, association « Père-fils »,...) est exigeante. Elle demande des compétences supplémentaires à ses associés dans les domaines de la gestion administrative, de l'organisation du travail, de la communication et de la compréhension des résultats comptables. Afin de faciliter la mise en œuvre effective des dispositions intégrées dans les contrats de constitution, la FRI devrait réfléchir à développer une offre de « service après-vente » aux partenaires de ces nouvelles sociétés. Celle-ci pourrait prendre la forme d'une prestation de conseil et/ou d'animations de groupes d'intérêts sur cette thématique. Enfin, une amélioration de la

3. Conseils, expertises et développement

coordination avec le comptable au moment de la rédaction des contrats contribuerait également à faciliter l'application des dispositions contractuelles prévues.

3.5.3 LBFA-LDFR : conseils & expertises

L'entreprise agricole évolue dans un cadre législatif complexe et restrictif. La « Loi sur le bail à ferme agricole » (LBFA) et la « Loi sur le droit foncier rural » (LDFR) influencent la conduite de l'entreprise. Les exploitants, mais aussi les propriétaires fonciers, s'adressent régulièrement aux services de la FRI afin d'obtenir des informations supplémentaires sur les notions d'échéance de bail, de fermage licite, de droit de préemption, d'entreprises agricoles, de prix licite et de limite de charge. Dans le Canton du Jura, ces demandes sont principalement traitées sous forme de conseil, alors que dans le Jura bernois, un nombre important d'expertises sont effectuées à ce titre. En 2006, le temps de travail consacré à ces tâches a diminué de quelque 30%. Cette évolution peut être expliquée par une redéfinition des champs d'intervention respectifs de la FRI, d'une part, et du Service de l'économie rurale, d'autre part. A côté des prestations de conseils ou d'expertises facturées à ce titre, les collaborateurs du domaine gestion répondent quotidiennement à de nombreuses questions téléphoniques liées à ces thématiques. En 2006, les conseillers en gestion ont consacré quelque 600 heures à du conseil téléphonique. Une part très importante de ce temps de travail est liée à des questions juridiques.

3.5.4 Transfert du patrimoine

Le transfert du patrimoine agricole est une étape majeure, tant pour la génération cédante que pour celle qui reprend. Les impacts économiques et émotionnels d'une telle transaction sont importants. Le cadre juridique est complexe. La FRI accompagne les exploitations qui le désirent dans les diverses démarches inhérentes au transfert du patrimoine : rédaction de la convention de reprise, élaboration d'un éventuel contrat de bail, discussion avec les membres de la famille.

En 2006, le nombre de dossiers traités a augmenté de quelque 50% par rapport à l'année précédente, alors que le temps consacré à ces tâches a augmenté de 100%. Différents éléments permettent de comprendre les raisons de cette évolution. Le plus important est probablement relatif aux nouvelles exigences en matière de formation professionnelle pour les nouveaux exploitants à partir de 2007. Ainsi, plusieurs remises d'exploitations ont été avancées en 2006. D'autre part, le processus de transfert du patrimoine intègre de plus en plus souvent une composante d'aide à la décision et/ou d'orientation stratégique. Enfin, l'établissement de planifications technique, économique et monétaire est de plus en plus fréquemment demandé par les autorités traitant les dossiers de requête d'aide initiale.

Il est réjouissant de constater qu'une part croissante de nos clients anticipe ces questions et recourt aux services de la FRI déjà 2 à 3 ans avant l'échéance envisagée. Cette façon de faire facilite un transfert harmonieux du patrimoine.

3.5.5 Orientation d'exploitation

Beaucoup d'exploitants de nos régions se posent de nombreuses questions sur l'orientation à donner à leurs entreprises. Ces interrogations trouvent souvent leurs origines dans une situation financière dégradée, dans une insécurité générée par la difficulté de cerner l'évolution future du contexte, dans une charge en travail importante, ainsi que dans une perte de motivation. Dans ce contexte, des exploitants sollicitent les services de la FRI pour un conseil en orientation stratégique. Si cette démarche aboutit souvent à la présentation d'un dossier contenant les simulations des résultats économique et monétaire de plusieurs variantes, il serait réducteur de penser que cette prestation se limite à de nombreux calculs. L'accompagnement stratégique d'une entreprise est un processus dont la conduite est de la responsabilité du conseiller en charge du dossier. Il lui incombe, notamment, de permettre au client de prendre du recul par rapport à son entreprise, afin de mieux lui faire découvrir ses forces et faiblesses, ainsi que de repérer, avec lui, les opportunités et menaces liées à son

3. Conseils, expertises et développement

contexte. Cette analyse réalisée, le conseiller s'applique à faire émerger chez le client une vision forte des différentes stratégies d'entreprise possibles. C'est ensuite seulement que le conseiller sort sa calculette et que d'éventuelles planifications technique, économique et monétaire sont réalisées.

Les clients sollicitant de telles prestations ont des attentes importantes. Ils attendent du conseiller qu'il leur permette de définir une organisation d'exploitation assurant la viabilité de l'entreprise. Les chances de succès d'une nouvelle stratégie d'entreprise sont d'autant plus grandes que l'exploitant sollicite suffisamment tôt les services d'un conseiller. A trop attendre, l'exploitant prend le risque d'une dégradation irrémédiable de la situation. Dans ce cas, le conseiller a également un rôle à jouer. Il peut faciliter la compréhension de la situation par la famille, permettre une prise de distance dépouillée d'émotions ainsi qu'accompagner une cessation d'exploitation dans la dignité.

En 2006, les demandes de cet ordre sont demeurées stables par rapport à 2005.

3.5.6 Recherche de fonds et assainissement financier

La limite de charge définie dans la « Loi sur le droit foncier rural » vise à empêcher un surendettement des entreprises agricoles en limitant les possibilités d'emprunts hypothécaires. Ce cadre légal restreint les possibilités de financement d'investissements des entreprises agricoles. En dehors des aides financières des institutions publiques, des requêtes sont parfois adressées à des institutions privées (Aide suisse aux montagnards, Parrainage Coop, ...). Dans ce contexte, la FRI est appelée à épauler les clients dans la rédaction de leur requête et à fournir un rapport à l'intention de l'organisation sollicitée. Il est constaté que ces institutions sont désireuses de soutenir des projets présentant un bon potentiel de viabilité dans le futur. A cette fin, elles exigent de plus en plus fréquemment l'élaboration de planifications économique et monétaire.

En 2006, le nombre de dossiers relatifs à des recherches de fonds et des processus d'assainissement financier a légèrement augmenté. La FRI constate une précarisation de la situation financière d'un nombre croissant d'exploitations avec, notamment, une accumulation de dettes à court terme. Il est surprenant de constater que dans ce contexte, assez peu d'exploitants sollicitent des aides financières au titre d'aide à l'exploitation paysanne et à la conversion de dettes.

3.5.7 Suivi de gestion

Pour certains dossiers, le Service de l'économie rurale du canton du Jura conditionne le versement d'un prêt à la conclusion d'un contrat de « Suivi de gestion ». Ce contrat tripartite lie le bénéficiaire du prêt, le Service de l'économie rurale et la FRI en tant que prestataire de services. Selon les situations, la prestation de la FRI diffère de la simple analyse des comptabilités, complétée de la rédaction d'un rapport, à un suivi plus conséquent de l'entreprise. Un nouveau concept de cette prestation a été proposé au Service de l'économie rurale et devrait être appliqué pour les nouveaux contrats dès 2007. La nouvelle formule définira plus précisément la prestation ainsi que les devoirs et obligations des partenaires au contrat. En 2006, une légère augmentation du nombre de dossiers traités a été constatée.

3.5.8 Développement d'un outil d'analyse comptable

Au cours de l'année 2006, la FRI a mené une réflexion sur les prestations délivrées gravitant autour des données économiques et monétaires de l'entreprise. Il a ainsi notamment été mis en évidence les trois problématiques suivantes. Tout d'abord, un nombre important d'exploitants peine à interpréter leurs bouclements comptables. Ensuite, les données issues d'éventuelles planifications sont rarement mises en perspectives. Enfin, il manque aux comptables et conseillers de la FRI un outil d'analyse comptable performant permettant de mettre en évidence rapidement les forces et faiblesses d'une entreprise. Dans ce contexte, la FRI a développé le tableur Excel *AnaFRI*. Cet outil permet de générer, pour une exploitation agricole, une mise en valeur graphique de ses propres données comptables au cours des 5 dernières années. Ces données sont également mises en relation

3. Conseils, expertises et développement

avec les moyennes réalisées par les entreprises de la région ainsi qu'avec d'éventuelles planifications disponibles. Cette mise en valeur peut être automatiquement réalisée lorsque l'entreprise dispose de données comptables tenues à l'aide du logiciel Agro-Twin. Pour les autres systèmes comptables, une saisie manuelle des chiffres est également possible. Dès l'année 2007, les bouclements fournis par les collaborateurs comptables intégreront systématiquement cette mise en valeur graphique.

3.6 Produits du terroir et tourisme rural

3.6.1 Marques « Spécialité du Canton du Jura » et « Produits du terroir du Jura bernois »

Une « Commission Interjurassienne pour la gestion des marques » a remplacé la Commission cantonale des marques pour le Jura et la Commission d'homologation pour le Jura bernois. Cette commission, nommée par le Conseil de Fondation, reprendra les activités des deux commissions dès le 1^{er} janvier 2007.

Gestion

Les deux commissions se sont réunies à plusieurs reprises. Dans le canton du Jura, 7 nouveaux produits ont été homologués ; actuellement, 132 produits sont au bénéfice de la marque « Spécialité du canton du Jura ». 25 nouveaux produits ont obtenu la marque « Produit du terroir du Jura bernois ». Ce sont, au total, 354 produits qui bénéficient de la marque. Parmi ceux-ci, 119 ont été définis comme ayant un potentiel commercial.

De multiples représentations ont été assurées auprès des instances et groupes de travail suivants : Comité « Pays Romand, Pays Gourmand », Comité « Les Délices de la région », Commission intercantonale Terroir, Organisme intercantonal de Certification, Groupe « Présentation du Jura à l'extérieur », Groupe « Produits régionaux au sein de la restauration », Groupement des producteurs du Jura bernois, Groupe cheval et Groupe soutien.

Il est encore à relever que plusieurs contrôles ont été réalisés auprès de producteurs des deux marques.

Promotion-manifestations

Le chiffre d'affaires réalisé au cours des foires s'est élevé à un total de 113'566.–, ce qui représente une augmentation de 12.5% par rapport aux foires de 2005.

Les produits ont été présentés dans les manifestations suivantes :

Spécialités du Canton du Jura :

- Comptoir delémontain
- Bourse aux prospectus (tourisme rural)
- Marché Concours de Saignelégier
- Foires Watch-Valley (tourisme rural)
- MUBA à Bâle
- BEA à Berne (cheval)
- Salon du cheval de Paris (cheval)
- EquitaLyon (cheval)
- Ouverture RER-Bâle
- Tour de Romandie (villes étapes)
- Walking days à Morges
- AG CSS-Delémont
- Portes ouvertes clinique vétérinaire de Delémont
- Miss Chinese Cosmos

3. Conseils, expertises et développement

Produits du terroir du Jura bernois :

- Foire de Chaudon
- Marché paysan de Loveresse
- Expo Pro Motion à Tramelan
- Marché paysan de Moutier
- Open-Air Mt-Soleil
- Sichlete à Berne
- Käsemarkt à Huttwil
- Portes ouvertes ferme Erb à Tavannes

Les deux marques ensemble :

- ZUESPA à Zurich
- Salon des Goûts et Terroirs à Bulle
- Semaine du Goût (Loveresse et Courtemelon)

Commercialisation

La distribution des produits des marques peut s'appuyer sur trois structures. Une réflexion sur les circuits de commercialisation devra être conduite afin d'en améliorer l'efficacité et l'efficience.

Fromajoie

L'entreprise Fromajoie SA distribue les produits bénéficiant des 2 marques. Elle approvisionne environ 150 points de vente répartis dans tout l'Arc Jurassien. Les cantons de NE, JB, JU, BL et BS sont touchés. Le chiffre d'affaires des produits de la marque « Spécialité du Canton du Jura » vendus par Fromajoie SA se monte à 721'000.– en 2006. Il est en augmentation de 9.6% comparé à 2005 (658'000.–).

Globalement, les ventes d'Ajoie vert, d'Ajoie 2000, de Tête de Moine, de Saucisse de cheval, de Saucisse « La Pâturatte » et de bricelets « Les Taignons » ont augmenté, au contraire des ventes d'Ajoie jaune, de Mélange à Fondue, des vins « Clos des Cantons » et de Damassine. En 2006, les nouveaux produits ayant fait une rentrée remarquée sont le Roc Montes, la raclette et les liqueurs.

La part prépondérante de la prospection s'est faite au sein du réseau de distribution de Fromajoie SA, c'est-à-dire NE-JB-JU-BL et BS. Le marché biennois ainsi que l'arc Bienne-Pieterlen-Granges-Soleure ont également été prospectés, mais pour un résultat malheureusement mitigé. Au total en 2006, 192 visites ont été faites auprès de 117 points de ventes différents. 59 nouveaux clients potentiels ont été contactés, dont 22 par téléphone. 11 commandes ont été passées directement lors de la première visite.

Centrale des produits à Loveresse

La centrale a pour objectif de regrouper les produits bénéficiant de la marque « Produits du terroir du Jura bernois » pour la conception des paniers du terroir, les points de vente, les apéritifs et les manifestations. En 2006, 783 paniers ont été élaborés pour un chiffre d'affaires de 50'000.– (2005: 35'000.–). Quant aux points de vente, la centrale dessert 3 magasins Landi.

Liste des chevaux à vendre

La distribution repose sur le site Internet www.cheval-jura.ch, sur le système d'accompagnement des clients dans le terrain et via le développement d'un réseau international de commercialisation. En 2006, 53 chevaux ont été vendus, ce qui représente un chiffre d'affaires total de 377'000.–. Le nombre de chevaux vendus est en augmentation de 6% comparé à 2005 (347'750.–). Le prix moyen par cheval est passé de 6'955.– en 2005 à 7'120.–. Plus de la moitié des chevaux ont été vendus en France, le reste s'est réparti entre l'Allemagne, la Suisse, la Belgique et les Pays-Bas.

La prospection s'est faite, comme à l'accoutumée, en Suisse et en Europe. Un réseau de vente européen est en train de se mettre petit à petit en place. Plus de 600 demandes ont été reçues via le

3. Conseils, expertises et développement

site Internet et 180 via les expos. Au niveau de l'accompagnement des clients, 210 chevaux ont été visités dans l'Arc Jurassien.

Animation sur les points de vente

Au total, 18 journées de dégustation ont été organisées sur divers points de vente. Les points de vente ont été choisis suivant leur importance (surface et chiffre d'affaires), leur emplacement et leur intérêt pour les produits du terroir.

L'exposition de fromages a été reconduite courant novembre. C'est l'occasion pour les fournisseurs de Fromajoie SA de présenter leurs produits aux clients de l'entreprise (150 commerces, pour la plupart de détails). Les produits des deux marques ont été mis en avant par la responsable commerciale.

Un nouveau concept de présentation des produits du terroir au sein des centres commerciaux a été élaboré. L'idée est de mettre à disposition des producteurs un emplacement et une campagne de communication dans le cadre d'actions spécifiques définies avec les commerçants du centre commercial correspondant. De plus, un volet « tourisme rural » a été conçu en collaboration avec Jura Tourisme. Cette année, nous avons organisé « Les vendredis du terroir » au centre Jura Coop à Bassecourt. Les producteurs se sont relayés durant huit vendredis pour les nocturnes de 16h00 à 21h00 durant la période des vacances d'été. Cette présence a remporté un franc succès auprès des producteurs qui ont déjà demandé de pouvoir renouveler la démarche.

Pour 2007, nous envisageons d'étendre ce concept à des centres commerciaux en Suisse romande pour les produits des 2 marques et à une collaboration étroite entre Jura Tourisme et Jura Bernois Tourisme.

Paniers et apéritifs

Plusieurs centaines de paniers du terroir ont été vendus. Nora Gyger de Sornetan se charge de réaliser les paniers de produits de la marque « Produits du terroir du Jura bernois » et l'entreprise Fromajoie SA à Alle, se charge de réaliser ceux de la marque « Spécialité du Canton du Jura ». Au niveau des paniers « Produits du terroir du Jura bernois », 783 paniers ont été élaborés, ce qui représente un chiffre d'affaires d'environ 50'000.–. Les chiffres exacts des paniers « Spécialité du Canton du Jura » ne sont pas connus à ce jour, mais au total ce sont plus de 1'000 paniers qui sont confectionnés chaque année pour les 2 marques.

Plusieurs apéritifs ont été organisés en 2006 et un nouveau concept d'organisation a été mis en place ; la responsabilité en a été confiée au restaurant de la FRI.

Un groupe de travail « Produits régionaux au sein de la restauration » regroupant les 2 Offices du tourisme du Jura bernois et du Jura, l'Interprofession Tête de Moine et GastroJura et GastroJurabernois (Pittet) et la FRI, s'est retrouvé à trois reprises pour discuter de la mise sur pied d'un nouveau concept de promotion des produits régionaux dans les restaurants du Jura et du Jura bernois. Les offices du tourisme sont intéressés à jouer un rôle clef au niveau de la communication.

Un concept de mise en valeur du restaurant de Courtemelon, intitulé « Halte Gourmande », au travers des produits régionaux du Jura et Jura bernois et/ou des produits médaillés au Concours Suisse des produits du terroir, a été discuté et devrait être communiqué au printemps 2007 à un groupe de voyageurs de Suisse romande et de Suisse allemande. Les produits régionaux seront mis en valeur sous la forme d'apéritifs, de repas-dégustation et d'ateliers du goût. La Halte gourmande pourra accueillir des groupes de 20 à 150 personnes. Le buffet-apéritif sera complété par une prestation « Atelier du goût » animée par les collaborateurs concernés par les produits du terroir.

Communication et publicité

Divers outils ont été utilisés et développés. Ainsi un nouveau site Internet www.terroir-jurabernois.ch avec une base de données unique au niveau de la Suisse romande www.pays-gourmand.ch a été mise en œuvre sur la base du modèle que nous avons développé dans un premier temps pour le Jura www.terroir-jura.ch ; ce dernier a été mis à jour.

Un mailing a été à nouveau réalisé en collaboration avec Jura bernois tourisme pour la promotion des produits du terroir. Une campagne d'affichage à l'échelle de la Suisse romande a permis de positionner le nouveau site Internet.

Un concept de communication et une émission intitulée « La Minute du Terroir » ont été développés et l'émission est diffusée sur les ondes des radios Fréquence Jura et Radio Jura bernois. L'idée est de parler des produits régionaux dans leurs globalités respectives et suivant différentes thématiques comme, par exemple, la définition et l'importance d'un produit AOC.

3.6.2 Viande de cheval

Phase préliminaire d'analyse

Une phase préliminaire a été menée depuis 2005 avec pour objectif de pouvoir se déterminer sur la variante la plus favorable, du point de vue des débouchés commerciaux potentiels, de l'implication des producteurs et des intermédiaires, ainsi que sur le plan financier.

La réponse positive des consommateurs aux questions sur leur niveau d'acceptation de l'image de la viande de cheval, ainsi que les résultats des tests organoleptiques, ont consolidé les bases du projet et permettent d'entrevoir un potentiel pour la promotion de la viande de cheval en suisse.

Les différents contacts avec les acteurs de la filière ont démontré les freins existants au niveau de la main mise des importateurs (quelques personnes) sur le marché actuel de la viande de cheval. Le projet d'identification de la viande de cheval Suisse et/ou Jura ainsi que la mise sur pied d'une nouvelle structure interprofessionnelle pour exploiter d'autres canaux de commercialisation sont primordiaux.

D'autres stratégies alternatives à la promotion de la viande de cheval ne se retrouvent que dans la promotion du cheval de loisirs avec des mesures telles que la Liste des chevaux à vendre. Le projet a clairement mis en évidence la complémentarité de ces deux stratégies dans l'optique de la pérennité de la race Franches-Montagnes. Effectivement, la promotion de la viande de cheval est le garant du maintien d'un niveau de sélection assez élevé pouvant garantir un cheval de loisirs de qualité.

En outre, les analyses ont démontré qu'une petite amélioration des parts de marché de la viande de cheval suisse suffisait à augmenter le prix payé aux éleveurs, le pourcentage d'auto-provisionnement étant très bas.

Dans l'objectif d'améliorer l'image positive de la viande de cheval et de ses qualités diététiques, il est important de mettre en place un label d'origine et non de qualité, au niveau suisse. Celui-ci devrait permettre de doper les ventes et d'obtenir un prix de boucherie supérieur aux 7.-/kg actuellement pratiqués.

L'objectif est la mise en place d'une filière de commercialisation, réunissant tous les acteurs de la branche. Une collaboration étroite avec les boucheries régionales pour la transformation des bas-morceaux apparaît comme étant indispensable, de même que de disposer d'un canal d'écoulement via une grande surface.

Réalisation et mise en place du concept

Un appel a été lancé auprès des bouchers du Jura et du Jura bernois. 4 d'entre eux se sont montrés très intéressés et ont été réunis pour entamer les tests avec des produits transformés. De la viande a été mise à la disposition du groupe de bouchers intéressés qui ont ensuite eu toute liberté pour innover et proposer des produits. Une première dégustation a été organisée avec plus de 5 produits différents. Des contacts ont été établis avec Migros, Coop et Manor, mais il n'y a pas de collaboration concrète pour le moment.

3.6.3 Promotion de l'agriculture biologique

Durant l'année 2006, le groupe de travail a mandaté la Fondation rurale Interjurassienne, sur la base de l'étude réalisée par le FiBL selon les nouvelles réalités du marché de l'agriculture biologique, pour étudier et élaborer différentes propositions de commercialisation des produits biologiques issus de la production du Jura et du Jura bernois.

L'année 2006 aura permis d'identifier de nombreuses idées de projets capables de promouvoir l'agriculture biologique, dans le Jura et le Jura bernois. Un choix a dû être opéré entre ces idées en fonction des priorités et des ressources disponibles.

Miam-Miam

Un groupe de producteurs innovants de la région a développé, très tôt, l'idée de commercialiser des produits biologiques via un site Internet de vente en ligne. C'est sur cette base que les objectifs concernant le développement de la plate-forme www.miam-miam.ch ont été intégrés. Cette plate-forme a pour but de mettre un accent spécial sur la promotion des régions du Jura et du Jura bernois en combinaison avec des valeurs ajoutées particulières pour les consommateurs de produits biologiques et d'offrir une plate-forme de commercialisation pour les agriculteurs bio des deux régions concernées, tout en développant le potentiel d'identification pour les consommateurs et les producteurs. Le projet a permis de démontrer un certain potentiel de développement, notamment en intégrant le système de distribution par coursier à vélo pour les grandes villes cibles. Les besoins en logistique ont cependant démontré que Miam-Miam est difficilement viable à moyen terme. La gamme de produits devrait être considérablement élargie pour garantir l'attractivité du site auprès des consommateurs, ce qui est à ce jour difficilement réalisable.

Marque

L'idée d'une marque reposait sur la faisabilité de créer un label capable de véhiculer les différentes spécificités des deux régions (terroir, provenance, savoir-faire, goût), de développer le potentiel « image » des produits existants et de créer de nouveaux produits porteurs.

Cet outil devra pouvoir servir de base à toute la communication, de la vente directe à la distribution nationale et internationale, au renforcement de l'identité ainsi que de la notoriété de l'agriculture biologique du Jura et du Jura bernois sous un nom de marque spécifique. Le développement d'une marque devrait permettre d'intégrer, dans un concept général, la promotion des produits du terroir du Jura et du Jura bernois. Une gestion globale des différentes marques est l'unique garantie d'une communication ciblée et d'un regroupement des forces.

Les produits bio des 2 régions remplissent, pour la plupart, les conditions d'obtention des 2 marques « Spécialité du Canton du Jura » et « Produits du terroir du Jura bernois ». Malheureusement, les marques, sous leurs formes actuelles, ne correspondent pas aux attentes des producteurs bio jurassiens. Un concept de marque commune utilisable par tous devra être étudié.

Produits laitiers / Tête de Moine et autres fromages

Le projet consiste à étudier, à évaluer et à développer selon le potentiel un concept de promotion d'une Tête de Moine bio et d'autres fromages issus de production biologique. Le concept de promotion doit être élaboré de façon à positionner les fromages bio en complément aux produits traditionnels et non comme produit de substitution (particulièrement pour la Tête de Moine).

L'étude a permis de réunir les éléments nécessaires à la promotion de produits laitiers bio existants et nouveaux, de renforcer les liens entre producteurs et fromagers de la région, ainsi qu'à initier l'idée de la création d'une nouvelle forme/structure de commercialisation.

Saveurs de Saisons

« Saveurs de Saisons » est un projet de commercialisation de produits biologiques qui concerne les paysans et les consommateurs du Jura et du Jura bernois. Le projet veut créer une forme d'association entre producteurs et consommateurs selon le principe de l'agriculture contractuelle.

Le principe du projet « Saveurs de Saisons » est le suivant. Un certain nombre de paysans se regroupent avec des consommateurs locaux. Chaque agriculteur propose un ou plusieurs de ses produits. Assemblés, ces produits constituent un panier qui peut ensuite être livré aux consommateurs.

La première édition de « Saveurs de Saisons » fut un réel succès, plus de 70 paniers ont été distribués. La collaboration entre les producteurs et les consommateurs engagés dans le projet fut exemplaire, ce qui de prime abord semblait être problématique.

En termes de communication, un grand travail a été nécessaire, cette forme de commercialisation étant tout à fait nouvelle pour les consommateurs de la région. La campagne de communication fut réalisée grâce à une distribution systématique de flyers par les producteurs aux principaux événements régionaux. La conférence de presse a abouti à deux reportages, l'un sur les ondes de la radio locale, l'autre dans la presse écrite, ce qui a permis d'assurer une large diffusion de l'information. La création du site Internet est venue renforcer la campagne, tout en donnant la possibilité aux consommateurs de s'informer de manière précise et de passer un contrat pour un ou plusieurs paniers.

La notoriété des produits bio, au niveau régional, a pu être renforcée. Une nouvelle clientèle, séduite par le principe de l'agriculture contractuelle, a pu être gagnée.

Promotion « BioJura »

Le projet veut établir les besoins des producteurs bio du Jura et du Jura bernois en termes de promotion des produits régionaux.

Il veut développer une identité capable de soutenir les producteurs dans leur démarche de vente et de promotion, c'est-à-dire créer du matériel de communication capable de véhiculer l'esprit de Bio Jura et de ses producteurs afin de renforcer les liens avec les consommateurs, mettre en place un système de dédommagement pour les personnes engagées à la promotion des produits bio régionaux et développer les compétences commerciales des producteurs.

Une première phase test d'activités de promotion et de dégustation a été initiée, avec comme but de mettre en place un modèle de « travail » entre producteurs pour la gestion des différentes activités de promotion.

3. Conseils, expertises et développement

Quatre évènements ont été retenus pour cette phase test : Expo Pro Motion Tramelan, Marché Pierre-à-Bot, Place fédérale Bio Suisse et le marché de Genève¹.

La phase test a permis de mettre en place une logistique simple et efficace pour le rapatriement des produits, le transport, les représentations, le décompte, les dégustations, la gestion des invendus, grâce à des producteurs motivés et entreprenants.

Le projet « Promotion Bio Jura » a permis d'identifier de manière précise les besoins et les attentes des producteurs, ainsi que ceux des consommateurs. Une base de travail pour le fonctionnement des différentes actions de promotion a été mise en place avec succès. La communication ainsi qu'un projet de stand de promotion ont été développés.

3.6.4 Concours suisse des produits du terroir

Durant l'année 2006, aucune édition n'a été mise sur pied. Les médailles autocollantes du 1^{er} Concours suisse ont été vendues (388'000 exemplaires) et les produits primés présentés dans la presse selon les demandes des journalistes. Les partenaires ont été recherchés en Suisse en vue de la 2^{ème} édition de 2007 et 22 contrats de partenariats, de même que 10 contrats de partenariats publicitaires ont été conclus. L'édition 2007 a été mise en page par le « Guide technique » et les contacts avec les 19 personnalités constituant le Comité de patronage 2007 et les 4 présidents de jury.

3.7 Economie familiale

Les activités du domaine économie familiale se répartissent dans la formation professionnelle initiale et supérieure, dans la formation continue, ainsi que dans la promotion des produits du terroir et du tourisme rural. Il y a, par contre, très peu de conseils individuels et ceux-ci ne font pas l'objet de mandats facturés.

¹ Le marché de Genève a été intégré dans le processus de la démarche mais ne figure pas dans le budget 2006.

4. Fiduciaire et expertises

4.1 Introduction – synthèse des activités du département

Ce ne sont pas moins de 330 mandats qui ont été confiés et traités par le département fiduciaire durant cette année 2006, soit 307 mandats comptables et 23 mandats de conseil.

Les compétences de 4 comptables (3,4 postes) ont permis de répondre aux besoins spécifiques des clients, ainsi qu'aux exigences fiscales et statistiques.

L'engagement d'un nouveau secrétaire-comptable et d'une opératrice de saisie (1,2 postes) a permis de faire face aux mouvements du personnel et, ainsi, de garantir les délais pour les clients.

Tableau 27 : Répartition des activités de la fiduciaire en 2006

<i>Activités fiduciaire</i>	%
Comptabilité fiscale	45
Comptabilité gestion	38
Fiscalité	7
Conseils	2
Statistiques	4
Perfectionnement	1
Formation continue	4
Total	100

4.2 Tenu de comptabilités fiscales et de gestion

Développé principalement pour le monde agricole, le logiciel Agro-Twin permet d'établir une comptabilité simple ou plus élaborée selon les besoins de nos clients. Les collaborateurs de la fiduciaire utilisent ce logiciel pour effectuer les boucllements d'autant qu'il permet une liaison directe à la BDTA, une imputation dans la comptabilité des factures LANDI via Internet, ainsi que l'extraction de données statistiques FAT. Le développement permanent (en projet E-banking) de ce logiciel permet aux agriculteurs et agricultrices d'optimiser au maximum la saisie des nombreuses données nécessaires au boucllement.

Outre les optimisations de saisie, le logiciel Agro-Twin permet d'établir une comptabilité analytique dont 41% de nos prestataires bénéficient. Cet outil, très pointu, est appréciable pour l'analyse de la situation actuelle de l'entreprise, pour l'étude d'investissements ou pour la réorientation des activités de l'entreprise.

4. Fiduciaire et expertises

Tableau 28 : Répartition des mandats comptables de la fiduciaire

Mandats	Saisie	s/PC	Total	Ratio analytique – fiscale / total
Comptabilité analytique	33	94	127	41%
Comptabilité fiscale	137	43	180	59%
Total	170	137	307	
% saisie / PC	55%	45%		

4.3 Fiscalité - défense fiscale

Quelque 160 déclarations d'impôts ont été établies par nos soins en 2006. Le logiciel Jura Tax, fourni par le Service des contributions, permet d'élaborer aisément la déclaration et le calcul des impôts.

Le passage au système fiscal postnumerando en 2001 amène, encore parfois, bien des confusions quant aux différents documents envoyés par le fisc : décompte intermédiaire, décompte final, tranche d'impôt provisoire. Une partie de notre travail, hormis l'établissement de la déclaration, est d'expliquer aux clients le processus d'imposition.

Par ailleurs, avec l'arrivée de l'avis de taxation en tout temps, c'est tout au long de l'année que les comptables s'affairent aux différents contrôles, répondent aux différentes questions des taxateurs et défendent les dossiers fiscaux.

4.4 Statistiques comptables – dossiers ART

Le département fiduciaire collabore à l'établissement des statistiques suisses éditées par ART. En 2006, ce sont 28 extractions comptables qui ont été envoyées et mises en valeur par la Station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon ART. Ces références sont également présentées dans le Mémento et le classeur Réflex Agridea.

Afin de respecter l'anonymat et la protection des données de nos clients, ces analyses sont traitées de manière anonyme. Elles ont une grande importance pour le suivi de l'évolution du revenu agricole et pour l'évaluation de l'impact de la politique agricole sur les familles paysannes.

A l'échelle régionale, ces informations servent également à la défense professionnelle qui dispose ainsi de données lui permettant de suivre, de manière précise, l'évolution des exploitations agricoles.

5. Secteurs de production et gestion des sites

5.1 Exploitation horticole

L'exploitation horticole de la FRI est basée sur le site de Courtemelon. Elle est multifonctionnelle et exerce de nombreuses tâches en lien avec plusieurs projets, et notamment :

- l'entretien des espaces verts du site de Courtemelon (environ 1 hectare) ;
- l'entretien des vergers d'essais et de collection de la station d'arboriculture ;
- le soutien aux activités menées par la station d'arboriculture ;
- la production de légumes et fruits pour les besoins des cuisines FRI ;
- la production de plantes et fleurs pour l'entretien du site de Courtemelon (extérieur et intérieur) ;
- la mise en place et l'entretien de plantes et fleurs pour les locaux du site ou lors de manifestations organisées par la FRI ;
- la production de plantes et fleurs pour la vente.

Les collaborateurs de l'exploitation sont appelés à aider ponctuellement d'autres secteurs de la FRI, en particulier la conciergerie et le domaine produits du terroir.

L'exploitation horticole est active également dans la formation professionnelle d'horticulteurs floriculteurs. En 2006, il y avait, en formation (situation au 01.08) :

- un apprenti de 3^{ème} année ;
- un apprenti de 2^{ème} année ;
- un apprenti de 1^{ère} année ;
- un jeune en formation élémentaire.

D'octobre à décembre 2006, la FRI a souhaité tester un projet de vente directe de produits des terroirs du Jura et du Jura bernois, en installant un magasin dans une des serres de l'exploitation horticole. Une large palette de produits a été réunie et la clientèle a exprimé sa satisfaction de pouvoir avoir accès à l'ensemble des produits de l'agriculture de la région.

Toutefois, l'essai n'a pas été prolongé au-delà du mois de décembre. En effet, le chiffre d'affaires réalisé n'était pas suffisant pour assurer la privatisation du point de vente à l'issue de la phase test.

5.2 Secteur hôtelier

Par l'entremise de son restaurant, la FRI offre des repas à des prix subventionnés aux élèves fréquentant les filières agricole et économie familiale. Les tarifs pratiqués correspondent aux tarifs en vigueur dans les écoles du canton du Jura. Le restaurant offre également des repas au personnel de la FRI et au personnel de la République et Canton du Jura aux tarifs usuels dans la branche privée.

Le restaurant et les chambres d'hôtes sont également utilisés comme outils pour développer l'offre en matière de promotion des spécialités régionales et du tourisme rural. Ils servent également d'outils de formation de base, supérieure et continue dans les domaines de l'accueil, de la restauration et du tourisme rural. Le restaurant est également utilisé pour assurer la promotion des spécialités régionales, que ce soit en organisant des apéritifs ou par la préparation de repas.

5.3 Gestion des sites et des locaux de Courtemelon et de Loveresse

Les cantons restent propriétaires des locaux et les mettent à disposition de la FRI.

La FRI valorise, sur ses deux sites, les salles de conférences, le restaurant et les chambres d'hôtes en les louant. Les salles sont mises gratuitement à disposition des cantons et des organisations agricoles. A Courtemelon, le nettoyage des locaux est assuré par le personnel de conciergerie de la FRI.

A Loveresse, le concierge ne fait pas partie du personnel de la FRI, les charges sont réparties entre les utilisateurs au pro rata des surfaces utilisées. Un nouveau système de gestion et de répartition des charges est en cours d'élaboration par l'office des immeubles et des constructions du canton de Berne. La FRI est associée aux discussions et il est prévu qu'elle continue d'assurer la gestion des locaux partagés.

Les locations à des privés sont facturées et elles ont permis de générer un produit de Frs. 19'000.– à Courtemelon et de Frs. 26'000.– à Loveresse en 2006.

On relèvera que la halle de gymnastique est louée par la Commune de Courtételle, ainsi que diverses associations sportives. Elle est ainsi occupée tous les jours en soirée, ces informations ne sont pas intégrées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 29 : Occupation des locaux de Courtemelon dont la FRI a la charge, les données avant mars 2006 n'ont pas été enregistrées de même que les occupations par la FRI

Occupation locaux Courtemelon (22.3 - 29.12.06)	Canton	Privé	Total
Salle conférence	45	2	47
Classe 1	27	12	39
Auditoire	35	4	39
Halle gymnastique	37	2	39
Salle informatique	13	24	37
Chambres	9	22	31
Classe 2	15	12	27
Salle des ateliers	12	1	13
Classe 4	7	5	12
Salle de science	4	1	5
Réfectoire	2	2	4
Classe 3	4		4
Salle conférence EEF	2		2
Refectoire Coghuf	2		2
Classe 108 EEF		1	1
Centre de documentation	1		1
Total	215	88	303

5. Secteurs de production et gestion des sites

Tableau 30: Occupation des locaux de Loveresse dont la FRI a la charge

Occupation locaux Loveresse (2006)	Privé	FRI	Canton	Total
Halle gym, rez	223	2	1	226
Cuisine EF, Sous-sol	158	1		159
Salle B14 25 pl, rez	4	26	10	40
Cafétéria, rez	33	4	2	39
Cuisine principale, rez	29	2	1	32
Auditoire C14 60 pl, 1er étage	4	9	16	29
Salle B16 25 pl, rez	1	20	8	29
Salle C47 12 pl, 1er	3	9	13	25
Salle A42 15 pl, Sous-sol		7	4	11
Cuisine démo, Sous-sol		11		11
Salle café 12 pl, Sous-sol		4		4
Salle A43 15 pl, Sous-sol		2	1	3
Total	455	97	56	608

Tableau 31 : Charges nettes liées à l'utilisation, l'entretien et la gestion des locaux de Loveresse et Courtemelon après déduction des locations

	Courtemelon	Loveresse
Entretien des alentours	85'000	
Charges accessoires	283'000	83'000
Total	Frs. 368'000	Frs. 83'000

6. Finances

Bilan au 31 décembre	2006	2005
	CHF	CHF
ACTIF		
Actif circulant		
Caisse	14'833	6'899
Banques	497'407	1'589'212
Débiteurs clients	725'416	595'787
Débiteur AFC	452	
./. Ducroire	(36'000)	(29'000)
Compte de régularisation	982'568	923'289
	<u>2'184'675</u>	<u>3'086'186</u>
Actif immobilisé		
Machines, installations, mobilier, ordinateur	33'500	20'000
	<u>33'500</u>	<u>20'000</u>
	<u>2'218'175</u>	<u>3'106'186</u>
PASSIF		
Fonds étrangers		
Créanciers	432'465	353'461
Créanciers divers	2'515	45'487
c/c RCJU	53'336	1'495'945
Compte de régularisation	226'710	181'449
Provision - Fonds d'entraide AGEFA	76'651	50'000
Provision - Fonds Serv dépannage AGEFA	10'000	10'000
Provision - Fonds AGER	29'073	21'761
Provision - dons aux élèves	36'507	34'437
Provision - Heures variables & vacances	375'376	449'267
Provision - Renouvellement mobilier	20'000	10'000
Provision - Prestations de conseil	20'000	6'000
Provision - Innovation et développement	550'000	70'000
	<u>1'832'635</u>	<u>2'727'807</u>
Fonds propres		
Capital	370'000	370'000
Bénéfice au bilan :		
- bénéfice reporté	8'379	
- bénéfice de l'exercice	7'161	8'379
	<u>385'540</u>	<u>378'379</u>
	<u>2'218'175</u>	<u>3'106'186</u>

6. Finances

Compte d'exploitation		2006		2005	
		CHF		CHF	
PRODUITS					
Conseil agricole, fiduciaire : prestations	9%	783'415	8%	672'878	
Conseil agricole, fiduciaire : matériel et imprimés	1%	70'740	1%	70'054	
Abonnements agriculteurs et économie familiale	3%	280'436	3%	259'805	
Ecoles et formation continue écolage	1%	108'236	1%	90'675	
Ecoles et formation continue matériel	1%	97'150	1%	96'451	
Produits du terroir	2%	190'397	4%	314'633	
Exploitation horticole	1%	96'327	1%	102'111	
Cantine et restaurant	4%	373'759	4%	340'201	
Divers	3%	267'982	3%	270'113	
Subventions fédérales conseil	11%	973'484	7%	652'059	
Subventions fédérales produits du terroir & divers	2%	178'084	2%	153'000	
Subventions fédérales école d'agriculture	2%	202'059	3%	229'579	
Subventions fédérales école d'économie familiale	1%	130'000	2%	166'400	
Participation financière Berne	13%	1'222'234	14%	1'220'900	
Participation financière Jura	31%	2'826'966	32%	2'844'400	
Participation en nature Berne	2%	200'000	2%	200'000	
Participation en nature Jura	13%	1'169'900	13%	1'169'900	
		9'171'170		8'853'158	
CHARGES					
Marchandises & ouvrages	7%	632'018	6%	529'307	
Traitements du personnel	65%	5'948'638	69%	6'117'412	
Loyers et entretien des locaux	13%	1'189'654	14%	1'197'141	
Energie	1%	113'994	1%	116'004	
Entretien, réparations et remplacements	0%	43'723	0%	34'671	
Frais de véhicules et transports élèves	0%	37'298	1%	48'205	
Assurances, droits, taxes, patentes	0%	17'512	0%	7'617	
Administration - matériel, poste, photocopies	2%	175'144	2%	197'043	
Communication - informatique	5%	442'473	5%	447'734	
Amortissements	0%	28'288	0%	31'767	
Autres charges	0%	24'266	0%	2'878	
Constitution provisions					
ducroire	0%	7'000	0%	29'000	
renouvellement mobilier	0%	10'000	0%	10'000	
prestations de conseil	0%	14'000	0%	6'000	
innovation et développement	5%	480'000	1%	70'000	
		9'164'008		8'844'779	
Bénéfice		7'161		8'379	

7. Annexes

Tableau 32 : Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière croissante par n° de projet (1 équivalent plein temps correspond à 1800 heures de travail)

Projet	Description	Départements				Total
		Fiduciaire	Formation	Conseil	Admin. Serv.	
100	CFC agricole		6586	750	534	7872
110	CFC GEF-GEI		6112	20	341	6474
115	Com. Form. Prof.		683	8	36	728
120	Formation continue coll.	121	792	2858	602	4375
200	Conseil			4		4
210	Conseils prod. animale		195	1567	42	1805
220	Conseils prod. végétale		356	3621	35	4013
221	Aménagement pâturages		94	159		253
222	Interreg Pâturages boisés		77	404		482
230	Conseils produits terroir		160		18	178
235	Conseils ecof		23			23
250	Conseils en environnement		23	424	6	454
255	Conseils agri bio			4	2	7
260	Conseils gestion		327	8617	2	8947
280	Comptabilité - tenue	7634	13	73	77	7799
285	Comptabilité - Dépouillement FAT	197				197
290	Station phytosanitaire		14	1547	4	1566
300	Exploitation horticole				5470	5470
305	Magasin du terroir				301	301
310	Forum romand des eaux de vies			264	48	312
320	Développement arboricole		2	1165	1	1168
330	Concours suisse pt		323	198	254	777
340	Régional marques		664	2987		3651
350	Supra-régional romand		146	590	28	764
360	Supra régional bernois		97	149	240	487
370	Viande de cheval du Jura			175		175
380	Tourisme rural		122	47		170
420	Relations publiques		126	400	533	1059
550	OQE réseaux écologiques		637	145	29	811
560	Promotion agri bio com.			655	31	686
565	Promotion agri bio prod			336		336
621	Essais grandes cultures		95	270		365
622	Essais arboricoles			861		861
700	Gestion administration FRI	17	143	568	10252	10981
710	Informatique				240	240
720	Secteur hôtelier		3		7763	7766
721	Secteur hôtelier prest. sp.				191	191
740	Courtemelon: locaux		218	101	3984	4305
745	Loveresse: locaux		54	118	195	367
750	Entretien expl hort				2640	2640
790	Centre de documentation				45	45
800	Brevet et maîtrise agricoles		1185	108	27	1320
810	Brevet et diplôme sup. pays.		260	115	3	379
820	Formation continue prestée	148	2671	1799	596	5215
821	Formation continue prestée (FAS)		10			10
Total		8118	22225	31122	34584	96051

7. Annexes

Tableau 33 : Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière décroissante (1 équivalent plein temps correspond à 1800 heures de travail)

Projet	Description	Départements				Total
		Fiduciaire	Formation	Conseil	Admin. Serv.	
700	Gestion administration FRI	17	143	568	10252	10981
260	Conseils gestion		327	8617	2	8947
100	CFC agricole		6586	750	534	7872
280	Comptabilité - tenue	7634	13	73	77	7799
720	Secteur hôtelier		3		7763	7766
110	CFC GEF-GEI		6112	20	341	6474
300	Exploitation horticole				5470	5470
820	Formation continue prestée	148	2671	1799	596	5215
120	Formation continue coll.	121	792	2858	602	4375
740	Courtemelon: locaux		218	101	3984	4305
220	Conseils prod. végétale		356	3621	35	4013
340	Régional marques		664	2987		3651
750	Entretien expl hort				2640	2640
210	Conseils prod. animale		195	1567	42	1805
290	Station phytosanitaire		14	1547	4	1566
800	Brevet et maîtrise agricoles		1185	108	27	1320
320	Développement arboricole		2	1165	1	1168
420	Relations publiques		126	400	533	1059
622	Essais arboricoles			861		861
550	OQE réseaux écologiques		637	145	29	811
330	Concours suisse pt		323	198	254	777
350	Supra-régional romand		146	590	28	764
115	Com. Form. Prof.		683	8	36	728
560	Promotion agri bio com.			655	31	686
360	Supra régional bernois		97	149	240	487
222	Interreg Pâturages boisés		77	404		482
250	Conseils en environnement		23	424	6	454
810	Brevet et diplôme sup. pays.		260	115	3	379
745	Loveresse: locaux		54	118	195	367
621	Essais grandes cultures		95	270		365
565	Promotion agri bio prod			336		336
310	Forum romand des eaux de vies			264	48	312
305	Magasin du terroir				301	301
221	Aménagement pâturages		94	159		253
710	Informatique				240	240
285	Comptabilité - Dépouillement FAT	197				197
721	Secteur hôtelier prest. sp.				191	191
230	Conseils produits terroir		160		18	178
370	Viande de cheval du Jura			175		175
380	Tourisme rural		122	47		170
790	Centre de documentation				45	45
235	Conseils ecof		23			23
821	Formation continue prestée (FAS)		10			10
255	Conseils agri bio			4	2	7
200	Conseil			4		4
Total		8118	22225	31122	34584	96051

Figure 18 Analyse des activités de la FRI en 2006, en heures par département pour les 30 projets nécessitant le plus de travail

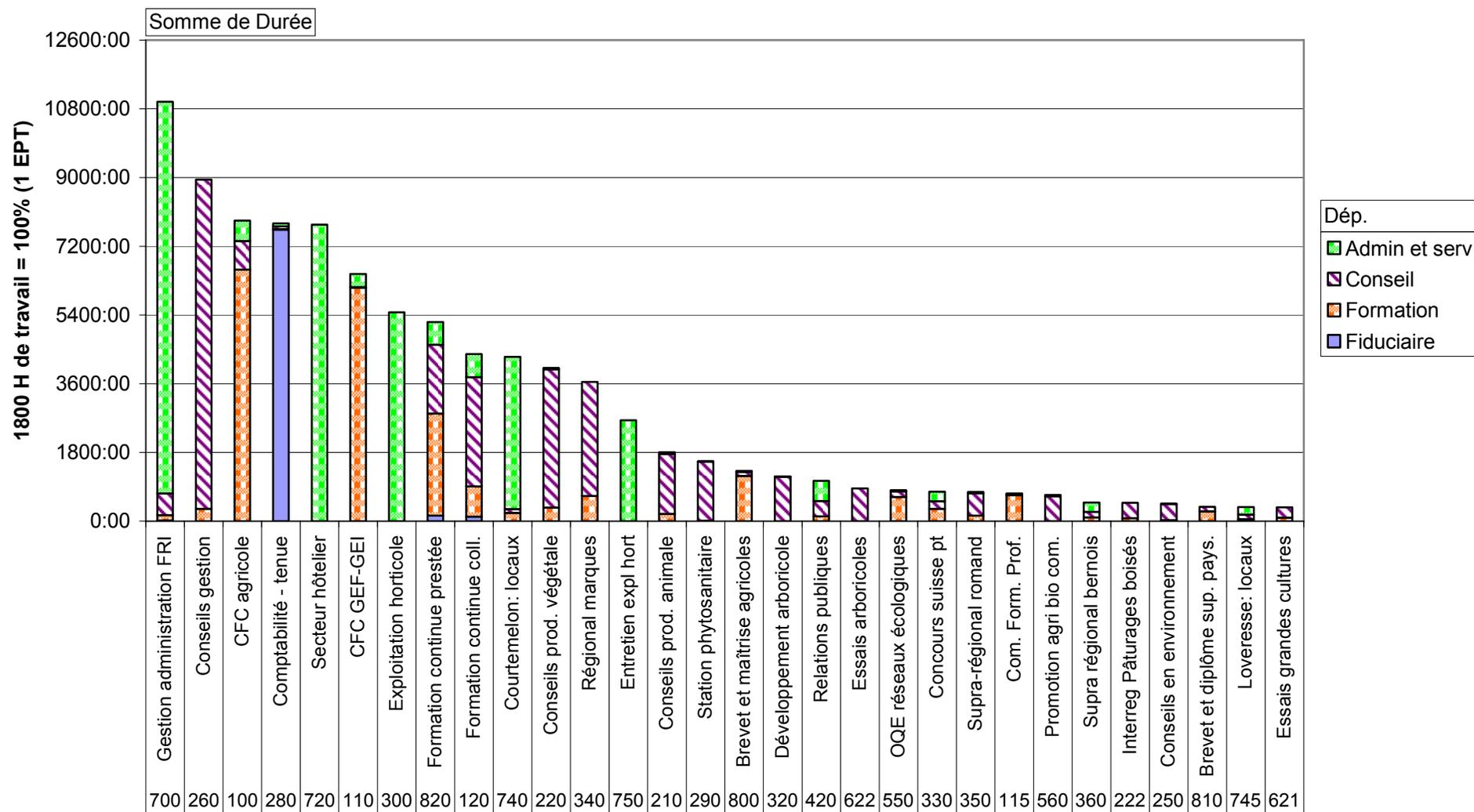


Tableau 34 : Lauréates CFC de gestionnaire en économie familiale

Titre	Nom	Prénom	Localité
Madame	Ackermann	Jessica	Bourrignon
Madame	Balcin	Elif	Delémont
Madame	Etoa	Nadège	Bienne
Madame	Girard	Sophie	Develier
Madame	Maturo	Rebecca	Courtételle
Madame	Rebetez	Fanny	Saulcy
Madame	Wegmüller	Tiffany	Delémont

Tableau 35 : Lauréats CFC d'agriculteur

Titre	Nom	Prénom	Localité
Monsieur	Boegli	Pierre-Alain	Souboz
Monsieur	Boillat	Vincent	Courtételle
Monsieur	Cattin	Pascal	Saignelégier
Monsieur	Chèvre	Bernard	Courfaivre
Monsieur	Choulat	Loïc	Delémont
Monsieur	Cuenin	Stéphane	Bassecourt
Monsieur	Dominé	Gabriel	Mettembert
Monsieur	Flück	Yann	Le Noirmont
Monsieur	Ganguillet	Raphaël	Cormoret
Monsieur	Gerber	Laurent	Le Prédame
Monsieur	Gigon	Jean-Michel	Goumois
Monsieur	Glauser	Mathieu	Rebeuvelier
Monsieur	Grolimond	Alain	Pleigne
Monsieur	Guédat	Eric	Ocourt
Monsieur	Jeannerat	Julien	St-Ursanne
Monsieur	Jobin	Paul-Henri	Les Bois
Monsieur	Oester	Stéphane	Grandval
Monsieur	Paratte	Benoît	Les Bois
Monsieur	Pelletier	Célien	Le Noirmont
Monsieur	Sprunger	Philippe	Bassecourt
Monsieur	Surmont	Mathieu	Charmoille
Monsieur	Von Grünigen	Julien	Soyhières
Monsieur	Willemin	Jean-Daniel	Epauvillers

Tableau 36 : Lauréat-e-s ARC – Formation à l'esprit d'entrepreneur

Titre	Nom	Prénom	Localité
Monsieur	Burkhalter	Martin	Souboz
Monsieur	Chollet	Bernard	Boudevilliers
Monsieur	Eicher	René	Tavannes
Madame	Eicher	Brigitte	Tavannes
Madame	Liechti	Barbara	Bonfol
Monsieur	Marchand	Sylvain	Alle
Madame	Marchand	Corinne	Alle
Monsieur	Odiet	Philippe	Montignez
Monsieur	Rossé	Michel	Court
Madame	Rossé	Danielle	Court
Monsieur	Rossé	Yann	Court
Madame	Rossé	Céline	Court
Monsieur	Schmid	Rochus	Bonfol
Madame	Widmer	Marguerite	Mont-Soleil